

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERE DE TIZI-OUZOU



Faculté des sciences Economiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences financières et comptabilité
Option : Finance de l'entreprise

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master LMD en finance d'entreprise

Thème :

**Le rôle des crédits d'investissement dans
la transformation numérique des PME :
Cas de la BDL Tizi-Ouzou**

Réalisé par :
SLIMANI Wissam
SLIMANI Chabha

Dirigé par :
MOUMOU Ouerdia

Membres de jury :

- Présidente : Mme KOUDACHE Lynda MAA, UMMTO
- Examinatrice: OUREMDINI Lynda, MCB, UMMTO
- Rapporteur : MOUMOU Ouerdia, MCA, UMMTO

Soutenu le :11/06/2025

Année universitaire 2024/2025

Remerciements

Avant d'entamer ce mémoire, nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin pour la réalisation de ce travail :

- ❖ *A madame **MOUMOU OUERDIA** pour sa disponibilité et son soutien et de nous avoir pris en charge tout au long de la réalisation de ce travail.*
- ❖ *A notre tutrice de stage, madame **NAZEF MELISSA** qui nous a conseillé et aidé à mener à terme notre stage.*
- ❖ *Nous remercions également tous le personnel de la direction régional d'exploitation de la banque de développement local (BDL) de TIZI-OUZOU pour leur accueil chaleureux.*



Dédicace

- ❖ *A la mémoire de nos grands-parents ;*
- ❖ *A nos parents qui nous ont soutenu et encouragé durant ces années
d'études ;*
- ❖ *A nos frères et sœurs ;*
- ❖ *A tous nos proches et nos amis pour leurs soutiens.*

Chabha & Wissam

Liste des abréviations

AGI : Automatisation Globales d'Importation.

ANGEM : Agence nationale de gestion de micro crédit.

ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

APE : Appel Public à l'Epargne.

BDL : Banque de Développement Local.

BEA : Banque extérieurs d'Algérie.

BFR : Besoins de Fonds de Roulement.

BNA : Banque National d'Algérie.

BNP : Banque Nationale du Paris.

CAF : Capacité d'Autofinancement.

CBT : Capitaux à besoin temporaire.

CCA : Compte courant d'associé.

CDO : Collateralised Debt Obligations.

CDS : Crédit Default Swaps.

CEI : Commission European Information (l'Information de la Commission Européenne).

CGCI : Comités d'assistance pour la localisation de la promotion des investissements.

CIC : Crédit Industriel et Commercial.

CLT : Crédit à Long Terme.

CMT : Crédit à Moyen Terme.

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales.

CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance.

CNES : Conseil National Economique et Sociale.

CNI : Caisse Nationale de l'Investissement.

CNRC : Centre National du Registre du Commerce.

CPA : Crédit Populaire Algérien.

CRM : Customer Relationship Management (Gestion de la Relation Client).

CSA : Caution Solidaire des associés.

DCT : Dette à Court Terme.

DG : Direction Générale.

DGOM : Direction Générale de l'Outre-Mer.

DLMT : Dette à Long et Moyen Terme.

DRCI : Délai de Récupération du Capital Investi.

DRE : Direction Régionale d'Exploitation.

Liste des abréviations

EAD : Exposition au moment du Défaut.

EPL : Entreprises Publiques Locales.

ERP : Entreprise Ressources Planning.

EXAL : Expert Agréé en Evaluation.

FEDR : Fond Européen de Développement Régional.

FGAR : Fonds de Garanties des Crédits aux PME.

FMI : Fonds Monétaires International.

FP : Fonds Propres.

FR : Fonds de Roulements.

GPS : Global Positionning System (Système de positionnement global).

IA : Intelligence Artificielle.

IOT : Internet des Objets.

IRB : Internet Rating-Based.

IT : Information Technology (Technologies de l'Information).

IP : Indice de Profitabilité.

LGD : Loss Given Default (La perte en Cas de Défaut).

MENA : Middle East and North Africa (le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord).

OCDE : l'Organisation de Coopération et de Développement Economique.

ODS : Ordres De Service.

OIT : Organisation Internationale de Travail.

PD : la Probabilité de défaut.

PDG : Président Directeur Général.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : Petites et Moyennes Entreprises.

PMI : Petites et Moyennes Industriels.

SA : Société Anonyme.

SAAS : Software AS A Service.

SAE : Société d'Analyse et d'Expertise.

SARL : Société à Responsabilité Limitée.

SBA : Small Business Administration.

SGBV : Société de Gestion de la Bourse des Bourse des Valeurs.

SPA : Société Par Action.

TN : Trésorerie Nette.

TPE : Très Petite Entreprise.

Liste des abréviations

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée.

USB : Universal Serial Bus (Bus Universel en Série).

UTA : Unités de travail-Année.

VAN : Valeur Actuelle Nette.

VD : Valeurs Disponibles.

VE : Valeurs d'Exploitations.

VI : Valeurs Immobilisées.

VR : Valeurs Réalisables.

Liste des abréviations

Numéro du tableau	Titre du tableau	page
Tableau N°1	classification des PME dans plusieurs pays et organisations	31
Tableau N°2	catégorie de PME en Algérie	37
Tableau N°3	Détermination du cout de l'investissement	76
Tableau N°4	Structure de financement du projet	77
Tableau N°5	Présentation du bilan en grande masse d'actif	78
Tableau N°6	Présentation du bilan en grande masse du passif	78
Tableau N°7	Fond de roulement	80
Tableau N°8	besoin de fond de roulement	80
Tableau N°9	Trésorerie nette	81
Tableau N°10	ratios de structure, de solvabilité	81
Tableau N°11	ratios de rentabilité	82
Tableau N°12	La capacité d'autofinancement	83
Tableau N°13	des cash-flows actualisés, cumulés	83
Tableau N°14	Situation de l'entreprise avant/après le crédit d'investissement	86
Tableau N°15	évolution des équipements de l'entreprise	87
Tableau N°16	Evolution de la situation financière de l'entreprise	88
Tableau N°17	Evolution des indicateurs de rentabilité du projet d'investissement	89
Tableau N°18	données sur l'exportation et l'activité commerciale	91

Liste des figures

Numéro de la figure	Titre de la figure	Page
N°1	Organigramme de la Direction Régionale d'Exploitation	70
N°2	Organigramme des agences (Principale, de 1ère catégorie ou de 2ème catégorie)	71
N°3	l'utilisation du crédit	73

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Transformation numérique et crédit d'investissement : cadre conceptuel	3
.....	3
Introduction	3
Section1 : Généralités sur la banque et les crédits bancaires	3
Section2 : Le crédit d'investissement.....	12
Section 3 : Les risques et garanties associés au crédit d'investissement	18
Conclusion.....	27
Chapitre 2 : La transformation numérique des PME	29
Introduction	29
Section1 : Etat des lieux des PME en Algérie.....	29
Section2 : Défis et enjeux de la transformation numérique pour les PME	43
Section 3 : Le rôle du financement dans la transformation numérique des PME	53
Conclusion.....	63
Chapitre 3 : Financement de la transformation numérique des PME : étude d'un crédit	64
d'investissement au sein de la BDL	64
Introduction	64
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	64
Section 2 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement	74
Section 3 : l'impact des crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME	
.....	85
Conclusion.....	91
Conclusion générale	93
Bibliographie	
Annexe	
Tables de matières	
Résumé	

Introduction générale

Introduction

Dans un monde en constante évolution technologique, la transformation numérique est devenue une nécessité stratégique pour les entreprises et plus particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui doivent s'adapter aux évolutions technologiques pour rester compétitives. La numérisation offre aux PME toute une série d'opportunités pour renforcer leurs compétitivités, améliorer leurs performances, stimuler l'innovation, accroître la productivité et offrir de nouvelles opportunités de marché.

La transformation numérique des PME repose sur l'adoption de solutions technologiques avancées telles que l'automatisation des processus, le commerce électronique, la gestion des données, l'intelligence artificielle et la cybersécurité. Ces entreprises ayant peu de moyens, elles ont du mal à financer leur transformation numérique. C'est pourquoi les crédits d'investissement sont essentiels pour les aider à se moderniser et adopter de nouvelles technologies.

Les institutions financières, notamment les banques, jouent un rôle fondamental en proposant des solutions de financement adaptées aux besoins des PME. En Algérie, la banque de développement local (BDL) s'est engagée à accompagner les entreprises dans leur transformation digitale à travers divers mécanismes de financement. Grâce à des crédits d'investissement, la BDL permet aux PME d'accéder aux ressources financières nécessaires pour l'acquisition d'équipements technologiques, le développement de plateformes numériques et la formation des ressources humaines à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Cependant, obtenir ces crédits pour les PME reste confrontés à plusieurs défis, elles manquent souvent d'information sur les offres bancaires, la complexité des procédures de demande de financement ainsi que les conditions d'accès, souvent jugées très difficiles par les PME.

Problématique

La problématique de ce mémoire réside dans la question suivante : **Comment les crédits d'investissements peuvent-ils aider les PME à surmonter les obstacles à la transformation numérique et à améliorer leurs compétitivités ?**

Pour répondre à cette question principale, il est nécessaire de se pencher sur plusieurs questions secondaires :

- Quels types de crédits d'investissement les banques peuvent-elles offrir aux PME ?
- Pourquoi est-il important pour les PME de se transformer numériquement ?

-Quels risques les PME doivent-elles prendre en compte lorsqu'elles demandent un crédit d'investissement ?

Méthodologie de travail :

Pour réaliser ce travail et répondre aux questions suivantes, nous avons adopté une démarche basée sur la recherche documentaire à travers la consultation d'ouvrages, des sites internet, des anciens mémoires, des revues ainsi que des textes relatifs à ce sujet. Nous avons également effectué un stage au niveau de la direction régionale d'exploitation de la banque de développement local (BDL) de Tizi-Ouzou, ce qui nous a aidés à collecter des informations importantes.

Choix du thème :

Dans le cadre de notre master en finance d'entreprise, nous avons choisi ce thème pour deux principales raisons :

-La transformation numérique des PME est un sujet d'actualité, car la digitalisation est devenue essentielle pour leur développement en plus c'est un outil qui peut nous aider à moderniser et à mettre à jour les connaissances que nous avons acquise.

-Il est important de comprendre les défis de la transformation numérique auxquels sont confrontées les PME.

Intérêt du thème :

L'intérêt de ce thème est de montrer comment la banque de développement local (BDL) aide les PME à se transformer numériquement grâce aux crédits d'investissement. Cela permet d'expliquer comment ces crédits peuvent aider les PME à surmonter les difficultés financières pour adopter des technologies numériques, améliorer leur efficacité et rester compétitive dans un marché de plus en plus digital.

La structure du travail :

Pour répondre à notre problématique, nous avons divisé notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre, intitulé crédit d'investissement cadre conceptuel, il aborde les généralités sur la banque et les crédits bancaires, les crédits d'investissement et enfin les risques et garanties associés au crédit d'investissement.

Le deuxième chapitre, intitulé la transformation numérique des PME, se concentre sur l'état des lieux des PME en Algérie, les défis et les enjeux de la transformation numérique des PME et enfin le rôle du financement de la transformation numérique des PME.

Le troisième et dernier chapitre, intitulé Financement de la transformation numérique des PME : étude d'un crédit d'investissement au sein de la BDL, se concentre sur la présentation

Introduction générale

de l'organisme d'accueil, étude d'un dossier de crédit d'investissement et enfin l'impact des crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME

Chapitre 1
Crédit d'investissement : cadre
conceptuel

Chapitre 1 : Crédit d'investissement : cadre conceptuel

Introduction :

Un crédit d'investissement est un prêt à moyen ou long terme (d'une durée de deux à vingt ans). Il peut servir à l'acquisition d'actifs fixes tels que des biens immobiliers pour votre entreprise, des véhicules de sociétés et du matériel. Il peut servir à financer le démarrage de votre entreprise ou de nouveaux investissements pour le développer. ¹

Ce type de crédit est donné après que la banque ait étudié le projet, vérifié si l'emprunteur peut rembourser et si l'investissement peut rapporter de l'argent. Le remboursement se fait petit à petit d'après un échéancier établi au départ, avec des intérêts qui dépendent du montant, de la durée et du risque du prêt.

Le crédit d'investissement joue un rôle très important dans la croissance des entreprises, car il leur permet de se développer, d'améliorer leur compétitivité et de positionner leur position sur le marché.

Dans ce chapitre, nous allons parler de la banque et des différents types de crédits bancaires. Chaque type de crédit correspond à un besoin particulier de financement. Nous allons nous concentrer sur le crédit d'investissement, en présentant ses caractéristiques, les risques qu'il comporte et les garanties qui peuvent être mises en place pour le sécuriser.

Section1 : Généralités sur la banque et les crédits bancaires

Les banques jouent un rôle important dans l'économie moderne. Elles assurent la gestion des dépôts, facilitent les paiements et offrent une large gamme de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions. Le crédit bancaire est l'un de leurs services majeurs, permet au client de financer différents projet grâce à des prêts encadrés par des conditions précise fondés sur la confiance entre la banque et l'emprunteur.

1. Généralités sur la banque :

1.1. Définition de la banque :

Une banque est une institution qui joue un rôle d'intermédiaire, en mettant en relation des personnes ayant de l'épargne avec d'autre ayant besoin d'emprunter.²

Le mot "banque" dérive de l'italien "banca" qui désigne un banc en bois sur lequel les changeurs du Moyen Âge exerçaient leur activité. Les premiers banquiers de cette époque

¹ <https://www.bna.dz>, consulté le 07/04/2025.

² <https://www.eib.org/fr>, consulté le 07/04/2025

sont les changeurs. Au 11^{ème} siècle, les Lombards introduisent de nouvelles techniques financières et marquent l'histoire de la banque.³

Selon la loi 90-10 relative à la monnaie est au crédit a été abrogé par l'ordonnance 03-11 du 26/08/2002 et l'ordonnance 10-04 qui modifie et complété l'ordonnance 03-11: « est considérée comme banque, toutes entreprises ou établissements financiers qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opération de réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ». ⁴

La banque peut également réaliser des activités connexes au sens de l'article L 311-2 de la loi de la finance :

- Les opérations de changes ;
- Les opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- Le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et de tout produit financiers ;
- Le conseil et l'assistance en matière de gestion et de patrimoine ;
- Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et d'une matière générale tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice illégale de certaines professions ;
- Les opérations de location simple de biens mobiliers ou immobiliers pour les établissements habilités à effectuer des opérations de crédit-bail.⁵

La banque est une entreprise qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiement.

Au sens juridique, c'est une institution financière qui dépend du code monétaire et financier.

Elle a pour fonction de proposer des services financiers : recevoir des dépôts d'argents, collecter l'épargne, gérer les moyens de paiement, accorder des prêts,...

1.2. Le rôle de la banque :

Le rôle de la banque peut être défini comme l'ensemble des fonctions qu'elle remplit pour faciliter le fonctionnement de l'économie.

Les banques agissent comme intermédiaires financiers car elles se situent entre les épargnants et les emprunteurs. Les épargnants déposent des fonds auprès des banques, perçoivent ensuite

³ <http://rembrandt92.free.fr> , consulté le 07/04/2025.

⁴ Lois 90-10 du 10/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.

⁵ <https://fr.slideshare.net> , consulté le 07/04/2025.

⁶ HADDAD.S&MOKHTARI.S« comprendre la banque : organisation et fonctionnement » Bouira Algérie : Page bleues Internationales, 2015, P.6.

des intérêts et retirent de l'argent. Les emprunteurs reçoivent des prêts des banques et remboursent ces prêts avec intérêts.⁷

La banque remplit une multitude de fonctions, depuis la gestion des moyens de paiement, jusqu'à la création de monnaies.⁸

La première des fonctions de la banque, la plus concrète, c'est celle de gérer les moyens de paiement. Seules les banques peuvent rendre ce service.

Autre fonction, celle d'assurer la sécurité des transactions financière malgré la dématérialisation des titres, il faut que le vendeur soit bien payé pour le titre vendu, l'acheteur débité pour l'achat et les titres en sécurité.

Troisième grande fonction, celle d'accorder des crédits. L'activité de crédit est très encadrée et elle est exercée selon des modalités contrôlées.

Quatrième rôle des banques, drainer l'épargne. Une partie de l'épargne sert à consentir des crédits. Une autre partie est placée pour votre compte dans des produits financiers. Les banques n'ont pas le monopole de cette fonction mais elles sont de plus en plus présentes dans ce secteur, à la fois parce qu'elles distribuent des produits de plus en plus nombreux et variés et parce qu'elles sont organisées en groupe qui intègrent toutes les fonctions.

Cinquième rôle très important, lié au précédent : pour gérer votre épargne, la banque sert d'intermédiaire sur les marchés financiers.

Enfin, dernière grande fonction assumée par les banques : le conseil. Il faut distinguer le conseil aux particuliers et le conseil aux entreprises. Le premier est rarement payant (sauf s'agissant de très grandes fortunes). Mais le conseil aux entreprises est une activité bien plus importante et lucrative ; il existe même des banques qui ne vivent que de ça,...

Le système bancaire constitue l'ossature du système financier : il collecte l'épargne, finance l'investissement, assure la circulation monétaire, et participe à la régulation macroéconomique. Son bon fonctionnement est une condition essentielle à la stabilité et au développement économique.⁹

En plus de son rôle de financeur, la banque accompagne aussi les entreprises dans leur processus de digitalisation. Aujourd'hui, les banques ne se contentent plus seulement de prêter de l'argent, elles proposent également des services numériques qui facilitent la vie des PME : accès aux comptes en ligne, demandes de crédit dématérialisées, applications mobiles, etc. Ces outils permettent aux entreprises de gagner du temps, de mieux gérer leurs opérations

⁷ <https://courses.lumenlearning.com>, consulté le 08/04/2025.

⁸ HADDAD.S & MOKHTARI.S, Op Cite, P.6.

⁹ MISHKIN Frédéric.s « Monnaie, banque et marchés financiers », 8^{ème} édition : Pearson éducation, 2007, P.41.

et d'avoir une meilleure visibilité sur leur trésorerie. En modernisant ses propres services, la banque pousse indirectement les PME à s'adapter aux nouvelles technologies et à intégrer progressivement le digital dans leur fonctionnement quotidien.

1.3. La clientèle de la banque :

La clientèle de la banque regroupe toutes les personnes ou entités qui utilisent ses services. On peut les classer en plusieurs catégories :

1.3.1. Les particuliers :

C'est une personne physique qui exprime des besoins bancaires en dehors de toute activité professionnelle, à titre personnel et privé.¹⁰

Ils utilisent des services comme : les cartes bancaires, comptes courants et comptes épargnes,...

1.3.2. Les entreprises :

Ce sont de clients qui peuvent être les personnes physiques (individus) dont l'activité consiste à :¹¹

- Acheter des produits et les vendre tels qu'ils sont, ce qu'on appelle des commerçants détaillant.
- Revendre les produits après transformation (artisans, industriels).
- Revendre certains services (compagne d'assurance, agence de voyage).

1.3.3. Les institutions et associations :

Certaines banques travaillent aussi avec : les collectivités locales (mairies, région) et les établissements publics,...

1.4. Les typologies des banques :

Désigne les différentes catégories des banques, classé selon leur activité principale, leur clientèle leur statut juridique. Concernant la typologie des banques, nous distinguons ces principales typologies :

1.4.1. Banque centrale (banque d'Algérie) :

Selon la loi du 21 juin 2023 (loi n°23-09), portant la loi monétaire et bancaire qui définit comme un établissement national doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, réputé commerçante avec les tiers.¹²

La banque centrale d'Algérie détermine toutes les normes que chaque banque doit respecter en permanence, notamment celles concernant :

¹⁰ <https://wikimemoires.net>, consulté le 09/04/2025.

¹¹ Pupion.P-C, « Economie et gestion bancaire » Edition : Paris : Dunod, 1999, P.106

¹² Loi 23-09 du 21/06/2026 joradp n°43, loi monétaire et bancaire

- Les ratios de gestion bancaire ;
- Les ratios de liquidité ;
- L'usage des fonds propres-risque en général, etc...¹³

1.4.2. La banque publique :

Il s'agit de sociétés bancaires détenues par l'état ou pas des organismes publics ; exemple la BEA, la BNA,...

Elle se distingue de la banque commerciale par son type d'actionariat, mais souvent aussi par certaines missions qui sont confiées par les pouvoirs publics.¹⁴

1.4.3. La banque commerciale :

Société constituée d'un capital détenu par des actionnaires extérieurs à leur clientèle, la banque commerciale a pour but de réaliser des bénéfices commerciaux et peut être cotée en bourse. Elle collecte de l'argent par les dépôts et le marché monétaire et le redistribue sous forme de liquidités ou de crédits.

Elle propose différents produits financiers tel que les crédits, les placements et l'épargne ainsi que les assurances (vie, automobile, habitation). Nous citons en exemple de banque commerciale la Société Générale, la Housing Bank,...¹⁵

1.4.4. La banque coopérative :

Il s'agit de la banque dont la propriété est collective et dans laquelle le pouvoir est démocratique. Les dirigeants d'une banque coopérative sont élus par les sociétaires avec le principe d'élection «une personne, une voix» et les décisions sont prises en assemblée générale.

La banque coopérative se caractérise par une gestion très décentralisée et locale et a pour atout de mieux connaître les besoins et les attentes de ses clients. C'est un acteur du développement durable et de la responsabilité sociale comme la lutte pour l'emploi et contre l'exclusion sociale. Nous citons en exemple la CNEP, la BDL ...¹⁶

1.4.5. La banque islamique :

Une banque islamique est une institution financière qui fonctionne selon les principes de la finance islamique, en conformité avec la charia (la loi islamique). Contrairement aux banques conventionnelles, les banques islamiques ne pratiquent pas l'intérêt (appelé Riba, qui est interdit en islam) et adoptent des mécanismes alternatifs pour générer des profits.

¹³ HADDAD.S& MOKHTARIS, Op Cite, P.9.

¹⁴ Idem

¹⁵ HADDAD.S & MOKHTARIS, Op Cite, P.9.

¹⁶ Idem

Le système bancaire islamique qui procède donc des préceptes de l'islam, s'organise autour de trois principes fondamentaux à savoir :

- Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
- Partage du profit ou des pertes résultant d'investissement ;
- Promotion des investissements productifs, créateurs de richesses et d'emplois.¹⁷

Le système bancaire islamique a pour objectif de participer au développement économique en mobilisant des ressources au niveau national et international, pour les affecter au financement de projet pi d'activités rentable et conforme à la Chari'a islamique.¹⁸

2. Les crédits bancaires

2.1. Définition des crédits bancaires

Le mot crédit provient du latin *creditum*, signifiant « chose confiée », dérivé du verbe *credere*, qui signifie « croire » ou « faire confiance ». À l'origine, le terme désignait une somme d'argent ou un bien confié à quelqu'un avec l'attente d'un remboursement futur, fondé sur la confiance en la capacité et la volonté de l'emprunteur à honorer sa dette.

Cette origine étymologique souligne que le crédit repose fondamentalement sur la confiance entre le prêteur et l'emprunteur¹⁹.

Le crédit est défini comme étant « Le crédit est l'acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie... »²⁰.

Plus brièvement, le dictionnaire d'économie et des sciences sociales définit le crédit « Ressources prêtées par une banque ou un établissement financier à un agent économique qui s'engage à payer des intérêts et à rembourser le capital du prêt »²¹.

L'ensemble des définitions rejoignent ainsi la même signification : un crédit est l'opération, où la banque met ses fonds à la disposition d'un tiers, qui s'engage à la rembourser, l'opération de crédit a donc un sens universel.

Un prêt bancaire se compose de plusieurs données :

- la somme emprunté, au capital.

¹⁷ TLILI.Y ET YAYIAOUI.N, « financement bancaire des PME en Algérie cas crédit d'investissement au sein de la BDL Tizi-Ouzou », mémoire en master en sciences financières et comptabilités option : Finance d'entreprises, Promotion 2021/2022.

¹⁸ BOUYAKOUB Farouk « l'entreprise et le financement bancaire » Casbah Editions, Alger, 2000, Page 272.

¹⁹ <https://fr.wikipedia.org>, consulté le 10/04/2025.

²⁰ BLANCHE SOUSI-ROUBI, Banque et Bourse, 4ème édition DALLOZ, 1997, P.44

²¹ Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Edition HATIER, 2000, P.194

- Le taux d'intérêt. Il est librement fixé par les banques et peut être fixe ou révisable. Il varie selon le « risque » présenté par un projet.
- La durée et le niveau des mensualités. plus la durée augmente, plus le client ne paiera d'intérêts.²²

2.2. Les caractéristiques du crédit bancaire :

Le crédit bancaire repose sur plusieurs caractéristiques essentielles qui encadrent la relation entre la banque et l'emprunteur. Il s'appuie tout d'abord sur la confiance «le terme crédit vient du latin credere, c'est-à-dire faire confiance»²³. La banque demande également des garanties afin de sécuriser le remboursement en cas de défaut de l'emprunteur «l'établissement de crédit exige le complément d'une sûreté pour garantir le remboursement de la dette»²⁴. Elle se rémunère par le taux d'intérêt «le taux d'intérêt représente le prix de l'argent et rémunère le temps durant lequel le banquier prête cet argent»²⁵. Enfin, elle doit tenir compte du risque lié au crédit «les établissements doivent adapter leur stratégie pour faire face aux risques macroéconomiques et sectoriels»²⁶.

2.2.1. La confiance

L'octroi du crédit repose sur la confiance mutuelle entre le client et sa banque. La banque cherche la solvabilité de son client à travers sa réputation, sa place et ses compétences dans son activité professionnelle. Et même le client doit être convaincu que la banque ne lui retirera pas son appui au moment où il en aura besoin.

2.2.2. Les garanties

Une garantie bancaire, également appelée caution bancaire. Représente l'ensemble des moyens permettant d'assurer un remboursement dans le cas où l'une des deux parties n'arrive pas à honorer le contrat. Cette caution peut être (une garantie de paiement, garantie de soumission, garantie de restitution d'acompte...)

2.2.3. Rémunération

Il s'agit de l'ensemble des charges (le taux d'intérêt, commissions prévus...) supporter par le client sous forme d'annuités à payer.

2.2.4. Le taux de crédit

La convention de crédit contient aussi le taux de crédit également appelle taux nominal.

²² HADDAD.S, MOKHTARIS, Op Cite, P.47.

²³ <https://www.revue-banque.fr> , consulté le 10/04/2025

²⁴ <https://cours-de-droit.net>, consulté le 10/04/2025.

²⁵ JEAN MARC Daniel, Monnaie, banques et banques centrales, 2e édition, De Boeck Supérieur, 2016, P. 39.

²⁶ <https://www.banque-france.fr>, consulté le 10/04/2025.

Est un taux d'intérêt qui est appliqué à la somme prêtée dans le cadre d'un crédit .Il permet de calculer le montant des intérêts qui seront payés par l'emprunteur avec la durée du prêt accordé par la banque, il permet de définir le nombre et le montant des mensualités. Ses intérêts calculés avec le taux d'intérêt permettent à la banque de compenser son propre coût de refinancement et le risque qu'elle prend en prêtant de l'argent.

2.2.5. Le risque

C'est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit à l'échéance prévue par le contrat signé entre lui et sa banque. La maîtrise de ce risque est au cœur du métier du banquier car il détermine la rentabilité des opérations effectuées. Cette maîtrise suppose une double compétence la première concerne une parfaite connaissance des procédures d'analyse des dossiers de crédits, la deuxième en matière de gestion oblige une surveillance attentive des concours à la clientèle.²⁷

2.3. Le rôle du crédit bancaire

Le crédit bancaire joue un rôle de moteur économique. Il soutient la consommation, l'investissement, la croissance, et permet à de nombreux agents économiques de réaliser leurs projets en facilitant l'accès aux ressources financières.

2.3.1. Le crédit permet l'échange

Le concours bancaire sous forme de crédit donne la possibilité d'anticiper sur des créances ainsi de bénéficier à l'avance d'un pouvoir d'achat ou d'échanges aux entreprises. Cette anticipation assure la continuité du processus de production et de commercialisation sur les marchés intérieurs et extérieurs.

2.3.2. Le crédit stimule la production

La croissance de la production et sa modernisation dépendent généralement de l'innovation et renouvellement des équipements.

2.3.3. Le crédit amplifie le développement

En plus de l'agent économique bénéficiaire du crédit, les effets de celui-ci s'étendent indirectement à d'autres agents économiques.

2.3.4. Le crédit est un moyen de création monétaire

Quand une banque accorde un crédit, en utilisant des ressources provenant de dépôts, elle crée des flux monétaires sans priver les déposants des possibilités de retirer leurs dépôts.

²⁷ <https://fr.scribd.com>, consulté le 11/04/2025.

2.4. Les types du crédit bancaire

Le type de crédit accordé par la banque dépend de la raison invoquée par l'emprunteur pour obtenir l'emprunt :

2.4.1. Le crédit-bail

C'est un crédit qui permet à une personne de jouir d'un bien dont le paiement est périodique, c'est-à-dire par mensualités ou autre fréquence de paiement arrêtée par contrats avec l'organisme créditeur. Ce type de crédit prévoit une option d'achat au terme du contrat : il s'agit du leasing ou de la location-vente.

2.4.2. Le crédit à la consommation

Sert à acquérir un bien de consommation. Il fonctionne par paiements réguliers avec un minimum de règlements et exige le versement d'un acompte représentant un taux fixé par la banque à la signature du contrat. Ce crédit sert à financer des dépenses imprévues telles des frais médicaux, des études, la rénovation, l'ameublement ou l'extension de son habitation ou de son local commercial. Le taux d'intérêt attaché à ce type de crédit est élevé.

2.4.3. Le crédit immobilier

Sert à financer l'acquisition d'un bien immobilier et prend la forme d'un prêt épargne logement ou d'une ouverture de crédit immobilier hypothécaire.²⁸

2.4.4. Le crédit professionnel

Il est accordé aux entreprises, artisans, commerçants ou travailleurs indépendants pour financer l'activité économique. Il peut servir à acheter du matériel, financer l'aménagement de locaux, renouveler un stock ou encore développer une nouvelle activité. Le remboursement se fait selon un échéancier prévu dans le contrat. Ce type de crédit peut être à court, moyen ou long terme, en fonction du projet financé.

2.4.5. Le crédit de trésorerie

Ce crédit permet à une entreprise ou un particulier de faire face à un besoin temporaire de liquidité. Il peut prendre plusieurs formes comme la facilité de caisse (autorisation de découvert), l'avance sur factures ou l'escompte d'effets de commerce. Il est généralement accordé pour une courte durée (quelques jours à quelques mois) et permet de faire face à un décalage entre les recettes et les dépenses.

2.4.6. Le crédit renouvelable (ou revolving)

Il s'agit d'une réserve d'argent mise à disposition du client, utilisable à tout moment, en partie ou en totalité. Le montant utilisé peut être remboursé chaque mois en fonction des

²⁸ HADDAD.S, MOKHTARIS, Op Cite, P.48-49.

possibilités de l'emprunteur, et la réserve se reconstitue au fur et à mesure. C'est un crédit souple, mais dont le taux d'intérêt est généralement plus élevé que les autres types de crédit. Il est souvent proposé avec des cartes de crédit.

2.4.7. Le prêt relais :

Ce type de crédit est utilisé dans les opérations immobilières. Il permet à une personne d'acheter un nouveau logement sans attendre la vente de son bien actuel. C'est un prêt de courte durée, généralement entre 12 et 24 mois. Il est remboursé dès que l'ancien bien est vendu. Ce crédit évite à l'emprunteur de devoir attendre la vente pour réaliser un nouvel achat, mais il peut présenter un risque si la vente tarde à se concrétiser.

En résumé, les banques occupent une place centrale dans l'économie moderne en agissant comme intermédiaires entre les épargnants et les emprunteurs. Elles gèrent les dépôts, facilitent les paiements et offrent une gamme étendue de services financiers, dont l'octroi de crédits. Ces crédits – qu'il s'agisse de crédits à la consommation, immobiliers, professionnels ou de crédit-bail – reposent sur une relation de confiance et sont encadrés par des conditions strictes visant à sécuriser la transaction et à limiter les risques. En combinant la gestion des dépôts avec l'octroi de crédits bien structurés, les établissements financiers assurent la stabilité et la croissance de l'économie.

Section 2 : le crédit d'investissement

Pour investir, les entreprises demandent toujours des prêts à la banque pour leur accorder des crédits d'investissement. Ce sont des prêts à moyen ou à long terme, servent à financer de nouveaux projets, à agrandir ou moderniser l'entreprise, ou encore à remplacer ou améliorer les équipements déjà en place.

1. Définition d'un crédit d'investissement

Le crédit d'investissement est un financement à moyen ou long terme destiné à soutenir des projets durables, comme l'achat d'équipements ou la construction. Il aide les entreprises à se développer et à moderniser leurs activités.

Le crédit d'investissement est un crédit qui permet à l'entreprise de réaliser des investissements professionnels à moyen ou à long terme. Le crédit d'investissement correspond généralement du haut de bilan de l'actif de l'entreprise, avec pour principal objectif, le développement ou le renouvellement des immobilisations et de l'outil de travail de l'entreprise.²⁹

²⁹ <https://www.lookandfin.com>, consulté le 11/04/2025.

Il existe aussi un autre type de crédit appelé crédit-bail ou « Leasing ». Il permet à l'entreprise de louer du matériel ou des équipements, avec la possibilité de les acheter plus tard.

Le remboursement du crédit d'investissement est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise.³⁰

En se basant sur ces définitions, on comprend que le crédit d'investissement est une forme de financement destinée pour soutenir les projets les différents projets d'investissements des entreprises comme l'acquisition de matériel, l'agrandissement des locaux ou la mise au point de nouvelles technologies. En terme comptable, ce type de crédit concerne généralement les actifs non courants, c'est-à-dire ceux ayant une durée de vie supérieure à un an.

Par ailleurs, ces définitions montrent que le crédit d'investissement vise avant tout à garantir la pérennité de l'entreprise, à renforcer sa compétitivité et, par conséquent, à favoriser sa croissance. La durée du prêt varie en fonction de la nature du crédit d'investissement accordé, ce que nous allons détailler dans le point suivant.

2. Les caractéristiques du crédit d'investissement :

Le crédit d'investissement joue un rôle important dans la croissance économique. Grâce à ses caractéristiques particulières, il aide les entreprises à financer des projets importants sur le long terme.

2.1. Nature de prêt

- Le crédit d'investissement est un prêt à moyen ou long terme destiné à financer des projets importants et durables (machines, bâtiments, équipements, etc...) accordé par un établissement de crédit.

2.2. Financement

- Il correspond en général à la technique d'un prêt amortissable soit par amortissement constant, soit à annuités constantes.³¹
- Le remboursement se fait sur une période pouvant aller de trois (03) à sept (07) ans, une période de différé de remboursement de 6 mois à 3 ans peut être accordée.³²

2.3. Taux et durée

- Le taux est souvent variable (indexé sur les taux du marché).
- La durée est en général inférieure à la durée de vie attendue de l'équipement³³

³⁰BOUYAKOUB Farouk, Op Cite, P.251.

³¹BOUYAKOUB Farouk, Op Cite, P.251.

³²<https://www.bdl.dz>, consulté le 12/04/2025.

³³<https://fr.wikipedia.org>, consulté le 12/04/2025.

2.4. La ligne de crédit d'investissement

Certaines entreprises disposent d'une ligne de crédit d'investissement, annuelle ou pluriannuelle, qui leur permet de financer plusieurs projets en effectuant des retraits à chaque nouvelle dépense, dans la limite d'un montant total fixé à l'avance et elle ne peut pas dépasser le plafond total décidé avec la banque.

2.5. Garanties

Les garanties relatives aux crédits d'investissements peuvent inclure l'hypothèque d'un bien immobilier, le nantissement de bons de caisse ou de dépôt à terme, les assurances,...³⁴

2.6. Rémunération

Les crédits bancaires sont rémunérés sur la base d'une tarification arrêtée périodiquement par la banque, avec un taux d'intérêt des crédits d'investissements actuel de 3,5%.³⁵

3. Rôle du crédit d'investissement :

Le rôle du financement des investissements est de fournir aux entreprises les fonds dont elles ont besoin pour réaliser des investissements significatifs pouvant contribuer à leur croissance et à leur développement. Certains des principaux rôles des crédits d'investissement sont énumérés ci-dessous :³⁶

3.1. Financement des investissements

Le crédit d'investissement permet aux entreprises d'acheter des actifs tels que des équipements, des machines, des véhicules, de la technologie et même des biens immobiliers. Ces investissements peuvent augmenter la capacité, améliorer l'efficacité opérationnelle ou faciliter l'expansion de l'entreprise.

3.2. Développement de nouveaux projets

Les entreprises peuvent utiliser le crédit d'investissement pour financer des projets de recherche et développement, de nouvelles gammes de produits, l'exploration de nouveaux marchés ou toute autre initiative stratégique visant à diversifier et à améliorer l'entreprise.

3.3. Croissance et expansion

Le crédit d'investissement peut fournir les ressources financières nécessaires à la croissance et à l'expansion d'une entreprise pour augmenter sa capacité de production, étendre son empreinte géographique, acquérir d'autres entreprises ou conclure des partenariats stratégiques.

³⁴ <https://www.bdl.dz>

³⁵ <https://www.bdl.dz>

³⁶ ABDENOURI.T et ALLAOUA.H, « Etude comparative de financement bancaire d'un crédit d'investissement et d'un crédit d'exploitation. Cas : BNA, Mémoire de fin d'études, 2019, P 50.

3.4. Amélioration de la compétitivité

Les entreprises peuvent utiliser le crédit d'investissement pour moderniser leurs installations, adopter de nouvelles technologies, former des employés ou mettre en œuvre des initiatives visant à accroître la compétitivité sur le marché.

3.5. Création d'emplois

Les investissements financés par des crédits d'investissement peuvent créer des emplois directement au sein de l'entreprise et indirectement dans des secteurs connexes.

3.6. Génération de revenus

Les investissements réalisés par le biais de crédits d'investissement peuvent générer de nouveaux revenus pour une entreprise, que ce soit par l'expansion de ses activités, la pénétration de nouveaux marchés ou l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

4. Les types de crédit d'investissement :

On distingue trois types de crédit d'investissement que les banques peuvent proposer aux entreprises. Ces crédits sont : les crédits d'investissement à moyen terme, le crédit à long terme et le crédit-bail.

4.1. Les crédits d'investissement à moyen terme

Le crédit à moyen terme (CMT) est un crédit d'investissement, dont la durée de remboursement peut aller de deux (2) ans à sept (7) ans, avec éventuellement un différé de une à deux années.

Le crédit à moyen terme (CMT) est destiné à financer des immobilisations dont la durée d'amortissement est inférieure ou égale à la durée maximum d'un CMT, notamment les équipements et construction légers.

Le crédit à moyen terme est généralement distribué par les banques de dépôts, les banques d'affaires ou encore les banques de crédits à moyen et long terme.³⁷

En Algérie, ce sont actuellement les banques de dépôts qui octroient des crédits à moyen terme. Elles le font sur des ressources constituées en grande partie de dépôts à vue.³⁸

4.1.1. Formes de crédits à moyen terme :

4.1.1.1. Le CMT réescomptable

C'est la forme de crédit la plus utilisée par les banques en Algérie, notamment parce qu'il peut être réescompté auprès de la Banque d'Algérie à condition qu'il réponde à l'un des objectifs suivant :

³⁷BOUYAKOUB.F, Op Cite, 2000, P.252.

³⁸ Idem

- Développement des moyens de production ;
- Financement d'exportation ;
- Construction d'immeuble d'habitation.

4.1.1.2. Le CMT mobilisable

Est un type de crédit pour lequel la banque cherche à obtenir des ressources sur le marché financier afin de financer les prêts à moyen terme. Cette possibilité n'existe pas encore en Algérie. Il est mis en place pour remplacer le crédit réescomptable.

4.1.1.3. Le CMT direct

Est un crédit que la banque finance avec son propre argent. Comme cela réduit sa trésorerie, ce type de crédit coûte plus cher qu'un crédit que la banque peut refinancer auprès de la Banque d'Algérie.

4.2. Les crédits d'investissement à long terme

Un crédit à long terme (CLT) est destiné à financer les immobilisations dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept (7) ans, donc des immobilisations lourdes, en particulier les constructions. Il est d'une durée pouvant aller de sept (7) à quinze (15) ans avec éventuellement un différé de deux (2) à quatre (4) ans. Les crédits à long terme se distribuent généralement sous forme de prêts mis intégralement à la disposition des emprunteurs par des établissements spécialisés : banques d'affaires, banques de crédits à moyen et long terme, etc... Le crédit à long terme est très risqué en raison de sa durée et de son montant élevé.

Le long terme est financé essentiellement sur des ressources d'emprunts, provenant notamment d'émissions obligataires.³⁹

Les crédits à long terme nécessitent eux aussi des garanties comme l'hypothèque des immobilisations ou le nantissement des équipements.

4.3. Le crédits-bails ou leasing

Crédit-bail est la traduction française du leasing. Cette technique particulière de financement des investissements est née aux Etats-Unis.⁴⁰

Le crédit-bail est une méthode de financement d'un bien mobilier ou immobilier, dans laquelle une banque ou une société financière achète le bien pour le mettre à la disposition d'une entreprise sous forme de location. À la fin du contrat de location, l'entreprise peut choisir d'acheter le bien pour un prix réduit, appelé valeur résiduelle, cela veut dire à la fin du crédit-bail, l'entreprise peut devenir propriétaire du bien sans devoir payer le prix complet, juste une petite somme prévue à l'avance.

³⁹ BOUYAKOUB. F, Op Cite, P.253.

⁴⁰ Idem

La mise en place d'un contrat de crédit-bail se fait de la manière suivante :⁴¹

- Vous signez un contrat de location, assorti d'une promesse de vente à un prix convenu ;
- La location commence à la réception du matériel ou du bien immobilier ;
- La société de crédit-bail reste propriétaire du bien jusqu'au paiement ou non de la valeur résiduelle en fin de contrat ;
- Le locataire doit faire assurer le matériel et le maintenir en bon état pendant la durée du contrat ;
- Pour suivre son évolution, il est recommandé de créer un compte crédit-bail, qui permet de suivre toutes les transactions financières liées au contrat.

4.3.1. Les formes du crédit-bail

On distingue deux principaux types de crédit-bail, en fonction de la nature des actifs qu'une entreprise veut acquérir :⁴²

4.3.1.1. Le crédit-bail mobilier

Ce type de crédit-bail concerne les biens mobiliers, c'est-à-dire des équipements tangibles qui ne sont pas attachés de manière permanente à un emplacement.

Il peut s'agir de véhicules, d'équipements informatiques, de machines industrielles, ou de tout autre équipement nécessaire au fonctionnement quotidien de l'entreprise.

4.3.1.2. Le crédit-bail immobilier

Ce crédit-bail s'applique aux biens immobiliers, donc aux bâtiments ou aux locaux commerciaux.

Il permet à une entreprise de louer des locaux professionnels tout en disposant d'une option d'achat en fin de contrat.

C'est le mode de financement d'entreprise idéal pour acquérir de nouveaux bureaux ou de nouvelles installations commerciales sans avoir à mobiliser immédiatement des capitaux très importants.

4.3.2. Les avantages et inconvénients du crédit-bail

4.3.2.1. Les avantages du crédit-bail :

Le crédit-bail présente de nombreux avantages d'un point de vue financier :⁴³

- Il permet un financement à 100% de la valeur du bien ;
- Il préserve la trésorerie de l'entreprise en évitant l'avance de trésorerie liée à l'achat et à la TVA ;

⁴¹ <https://www.fygr.io/fr/article/credit-bail>, consulté le 14/04/2025.

⁴² <https://www.fygr.io/fr/article/credit-bail>, consulté le 14/04/2025.

⁴³ Idem

- Les loyers sont déductibles fiscalement, en tant que charges d'exploitation ;
- Les contrats sont flexibles et s'adaptent parfaitement à la situation de l'entreprise ;
- Le processus administratif est plus simple et plus rapide qu'un prêt bancaire classique.

4.3.2.2. Les inconvénients du crédit-bail :

Malgré tous ses avantages, le crédit-bail a également quelques défauts dont il faut avoir conscience avant d'y recourir.

- Déjà, son coût global est plus élevé qu'un achat direct, en raison des intérêts compris dans les loyers ;
- Une résiliation anticipée du contrat de crédit-bail est coûteuse, voire impossible ;
- Seuls des équipements standards sont disponibles en crédit-bail. En effet, le bailleur souhaite pouvoir revendre le matériel à un tiers si l'entreprise n'exerce pas son option d'achat, et évitera donc de financer un matériel trop spécialisé.

Le crédit d'investissement est un moyen de financement essentiel pour les entreprises, en leur permettant de réaliser des projets à long terme. Il se caractérise par sa durée, ses modalités de remboursement et sa diversité (crédit à moyen terme, crédit à long terme, crédit-bail), ce qui en fait un outil clé pour soutenir l'investissement et la croissance économique.

Section3 : Les risques et garanties des crédits d'investissement

Les crédits d'investissement jouent un rôle important dans le financement des projets à long terme des entreprises. Cependant, ils présentent plusieurs risques, notamment pour les banques qui accordent ces crédits. Pour limiter ces risques, les établissements financiers utilisent différents outils pour évaluer et suivre la qualité des emprunteurs. En plus de ces outils, des garanties sont souvent exigées pour sécuriser le remboursement. Cette section présente d'abord les principaux risques liés aux crédits d'investissement, puis les garanties mises en place pour s'en protéger.

1. Les risques des crédits d'investissement

1.1. Définition du risque

Le dictionnaire Larousse définit Le mot risque comme étant « le fait de s'engager dans une action qui pourrait apporter un avantage, mais qui comporte l'éventualité d'un danger »⁴⁴. Selon Cécile Kharoubi et Philippe Thomas, le risque est défini comme « la possibilité de survenance d'un événement ayant des conséquences négatives. Il se réfère par nature à un

⁴⁴ Larousse, dictionnaire de langue française, p.123.

danger, un inconvénient, auquel on est exposé. il est considéré comme la cause d'un préjudice»⁴⁵.

D'après les deux définitions vues, on comprend que prendre un risque signifie toujours accepter une part d'échec, mais aussi une chance de réussite. Dans un environnement très concurrentiel, les banques cherchent sans cesse à augmenter leur rentabilité, ce qui les pousse à prendre des risques.

Pour faire face à ces défis, elles doivent bien connaître les différents types de risques liés à leur activité, et savoir comment les gérer.

Dans ce cadre, nous allons présenter les principaux risques, en nous concentrant surtout sur le risque de crédit, qui reste le plus important et le plus dangereux, surtout lorsqu'il s'agit des crédits d'investissement.

1.2. Le risque de crédit

Jean-Luc Quémard a défini comme étant «Le risque de crédit est la perte potentielle sur un actif ou sur un portefeuille d'actifs à la suite du défaut de la contrepartie. Ce risque a une nature asymétrique. Tous au plus le prêteur peut-il gagner une marge modeste par rapport à des financements non risqués alors que l'amplitude des pertes peut aller jusqu'à l'intégralité du capital et des intérêts restant dus»⁴⁶

Le risque de crédit est le risque qu'un emprunteur n'honore pas son engagement aux échéances prévues par le contrat signé entre l'emprunteur et la banque. Ce risque est conditionné par le montant de la créance, la probabilité de défaut et le pourcentage de la dette qui ne sera pas honoré par l'emprunteur.

Le risque de crédit est la possibilité que l'emprunteur ne respecte pas ses obligations contractuelles, notamment en matière de remboursement du capital et des intérêts. Dans le cadre d'un crédit d'investissement, ce risque est amplifié par la durée relativement longue du financement, ce qui rend plus difficile la prévision de la rentabilité future du projet financé.

Le risque de crédit d'investissement est le risque que l'emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser à la banque le montant du crédit obtenu pour financer un projet à long terme, comme l'achat d'équipements, la construction d'une usine ou le développement d'une activité.

Ce risque est particulièrement élevé, car il dépend de la réussite future du projet financé, de la stabilité financière de l'emprunteur et des conditions économiques générales. Il représente

⁴⁵ KHAROUBI Cécile et PHILIPPE Thomas, Analyse de risque de crédit, édition, RB, 2013, P.17.

⁴⁶ QUEMARD Jean-Luc, Dérivés de crédit, REVUE BANQUE EDITION, 2003, P.16.

donc un enjeu majeur pour les banques, car un défaut de remboursement peut entraîner des pertes importantes.

1.3. Particularités du crédit d'investissement

Contrairement aux crédits de trésorerie ou aux crédits de consommation, les crédits d'investissement portent généralement sur des montants plus élevés, étalés sur des durées allant de plusieurs années à plusieurs décennies. De ce fait, ils sont exposés à des risques spécifiques tels que :

- L'évolution incertaine du marché sur le long terme
- Les retards dans la mise en œuvre du projet
- La mauvaise estimation des coûts ou des revenus attendus
- Les changements réglementaires ou économiques affectant la rentabilité du projet.

4.1. Les principaux risques associés aux crédits d'investissement

4.1.1. Risque de non-remboursement (risque de crédit)

Le risque de non-remboursement, aussi appelé risque de crédit, correspond à la possibilité que l'emprunteur ne respecte pas ses obligations financières vis-à-vis de la banque. Cela peut résulter d'une incapacité réelle à honorer ses engagements, causée par une faillite, une défaillance financière, ou encore par une mauvaise gestion du projet financé. Pour la banque, cela représente un risque de perte, que ce soit sur le capital prêté ou sur les intérêts attendus.⁴⁷ Ce risque est étroitement lié à la politique de crédit mise en place par l'établissement bancaire. Sa gestion repose sur les choix stratégiques effectués par la direction en matière de développement, de rentabilité et d'exposition au risque. Une approche prudente et rigoureuse dans l'octroi des crédits permet de limiter les probabilités de défaut.⁴⁸

Le risque de non-remboursement peut se matérialiser de deux manières principales. Dans le cadre d'un crédit par caisse, le client ne rembourse pas le capital et les intérêts dus. Dans le cas d'un engagement par signature, la banque s'engage à régler une dette pour le compte de son client en cas de défaillance de ce dernier. Ce risque peut être lié soit à l'insolvabilité du client, qui n'a pas les moyens de payer, soit à son manque de volonté ou à sa mauvaise foi, malgré sa capacité à honorer ses dettes.

4.1.2. Le risque d'immobilisation

Il s'agit du risque que les fonds prêtés restent bloqués dans le projet d'investissement pendant une longue période sans possibilité de récupération rapide. Cela limite la liquidité de

⁴⁷ <https://www.banque-france.fr>, consulté le 13/04/2025.

⁴⁸ MICHEL Mathieu, Exploitation bancaire & le risque crédit, Diffusé par les Editions d'Organisation, 1995, P.159.

la banque et peut l'empêcher de réallouer ces fonds à d'autres projets plus rentables ou urgents.⁴⁹

Le risque d'immobilisation est un risque rencontré par les banquiers dès lors que leurs investissements ne sont pas aisément transformables en liquide. Ce risque concerne les banques qui à l'occasion de distribution de crédit à long terme immobilisent durablement leurs ressources. Il consiste pour le banquier, qui est dans l'obligation, à faire des retraits de dépôts appartenant à des tiers alors qu'il les a utilisés pour consentir des crédits même très sûrs à des emprunteurs. Il est donc un risque purement bancaire. Il peut être préjudiciable à la banque lorsque le remboursement d'une créance est retardé ou un décalage entre les emplois et les ressources. Si cela se généralise à cause de la mauvaise gestion de la distribution de crédit, il peut y avoir un grave déséquilibre de la trésorerie qui peut ainsi mettre la banque en position de cessation de paiement.⁵⁰

Le risque d'immobilisation concerne surtout les crédits par caisse en blanc tel que le découvert, qui ne peuvent pas faire objet d'un refinancement auprès du marché monétaire et de l'institut d'émission. Ainsi la banque peut se trouver en insuffisance de liquidité due à l'immobilisation de fonds sous forme de crédit inéligibles au refinancement.

4.1.3. Le risque de détournement de l'objet de crédit

Il consiste à utiliser le crédit à des fins autres que celles qui ont été convenues c'est-à-dire qu'après avoir obtenu le montant, l'emprunteur n'utilise pas le crédit suivant les conditions données par la banque. Par exemple, le crédit est accordé pour l'achat d'une machine de production, alors que l'emprunteur l'a utilisé pour l'achat d'un véhicule. Cela empêche la banque de faire un suivi exact qui peut entraîner une insolvabilité de la banque.⁵¹

4.1.4. Le risque de rentabilité

Le risque de rentabilité est l'un des plus importants et des plus délicats à gérer. En effet, plus un investissement est risqué, plus il est potentiellement rentable. Pour que le projet puisse rembourser les dettes contractées pour son financement, il est essentiel que les ressources futures générées dépassent les dépenses engagées.

4.1.5. Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux correspond à l'incertitude liée à l'évolution future des taux d'intérêt et à son impact sur les dettes ou créances à taux fixe. Pour une banque, ce risque peut se traduire

⁴⁹ <https://www.vernimmen.net>, consulté le 13/04/2025.

⁵⁰ <https://www.memoireonline.com>, consulté le 13/04/2025.

⁵¹ SUBLET Romain, Bachelor of Business, La gestion du risque de crédit bancaire sur les portefeuilles professionnels et particuliers, Mémoire de fin d'étude LYON, Promotion 2015/2016, P.59.

par une baisse de rentabilité lorsque, par exemple, elle refinance à court terme un prêt à long terme à taux fixe et fait face à une hausse des taux.⁵²

Le risque de taux d'intérêt fait référence à la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient un impact sur la valeur des investissements à revenu fixe. Une hausse des taux d'intérêt entraîne généralement une baisse des prix des obligations, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt peut entraîner une augmentation des prix des obligations.⁵³

Ce risque est d'autant plus important pour les banques que leurs actifs et passifs sont composés d'éléments à maturités différentes. Leur rentabilité repose en grande partie sur la marge d'intermédiation, soit la différence entre le coût des ressources et les taux appliqués aux crédits. Lorsque les taux évoluent défavorablement, par exemple si les taux appliqués aux emprunteurs diminuent alors que les charges financières restent stables, la banque voit sa marge se contracter, ce qui peut entraîner une dégradation de son résultat net.⁵⁴

4.1.6. Le risque de change

Le risque de change survient lorsque les investissements sont libellés dans une devise autre que la devise nationale de l'investisseur. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements et introduire un niveau de risque supplémentaire.⁵⁵

De manière plus spécifique, ce risque devient particulièrement préoccupant pour les banques lorsque la volatilité monétaire est élevée. En cas de variation défavorable des taux de change, la valeur des créances détenues en devises étrangères peut chuter, exposant ainsi la banque à des pertes financières non négligeables.

4.2. Les outils de gestion pour identifier et évaluer le risque de crédit d'investissement

L'apparition et le développement des dérivés de crédit, à partir du milieu des années 1990, ont profondément transformé la perception et la gestion du risque de crédit. Ces instruments financiers, notamment les Crédit Default Swaps (CDS), ont permis de transférer de manière synthétique le risque de crédit d'un acteur à un autre, sans nécessiter de transfert d'actifs sous-jacents. Plus récemment, les produits structurés et exotiques, tels que les Synthetic Collateralised Debt Obligations (CDO) qui reproduisent la performance d'un portefeuille de crédits ont élargi les possibilités de couverture, de mutualisation et de spéculation sur le risque de défaut. Ces innovations ont permis aux institutions financières de repenser

⁵² MICHEL Mathieu, Op Cite, P.154.

⁵³ <https://fastercapital.com/fr>, consulté le 15/04/2025.

⁵⁴ BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Edition : Dalloz, 1995, P.87

⁵⁵ <https://fastercapital.com>, consulté le 15/04/2025.

fondamentalement leur approche du risque de crédit, en le rendant plus mesurable, négociable et transférable sur les marchés financiers.⁵⁶

La gestion du risque de crédit d'investissement repose sur un ensemble d'outils analytiques, réglementaires et technologiques. Ces outils permettent aux établissements financiers de mieux anticiper les défauts de paiement et de protéger la rentabilité de leurs portefeuilles des crédits. Les principaux outils de gestion du risque de crédit d'investissement sont les suivants :

4.2.1. Modèles de scoring et de rating

Le scoring, utilisé principalement pour les clients particuliers, repose sur des données statistiques pour prédire le comportement de remboursement. Le rating, quant à lui, s'applique davantage aux entreprises et repose sur une évaluation qualitative et quantitative de la solvabilité d'un emprunteur.⁵⁷

4.2.2. Modèles internes avancés

Pour estimer les pertes potentielles. Ces modèles s'appuient sur trois indicateurs essentiels : la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et l'exposition au moment du défaut (EAD). Ces outils sont au cœur des approches IRB (Internal Rating-Based) prévues par les accords de Bâle III.⁵⁸

4.2.3. Le stress test

Qui permet de simuler des scénarios économiques défavorables (hausse des taux, récession, crise sectorielle). Ces tests aident à mesurer la résilience des portefeuilles de crédit face à des chocs exogènes.⁵⁹

4.2.4. Outils technologiques

Tels que des plateformes de gestion intégrée du risque (ex. BAINC Risk). Ces solutions permettent une centralisation des données, une automatisation de l'analyse du risque, et une meilleure conformité réglementaire.⁶⁰

4.2.5. Cadre réglementaire

Notamment avec les normes Bâle III, oblige les institutions à renforcer leurs outils de mesure et de suivi du risque. Les exigences en matière de fonds propres, de provisionnement basé sur les pertes attendues, ainsi que le reporting renforcé, incitent les banques à développer des méthodes toujours plus rigoureuses et intégrées.

⁵⁶ <https://www.ensae.org/fr>, consulté le 15/04/2025.

⁵⁷ KHAROUBI.C, & Thomas, Gestion des risques bancaires. Revue Banque Éditions, 2012, P.12.

⁵⁸ www.bis.org, consulté le 15/04/2025.

⁵⁹ <https://revuecca.com>, consulté le 15/04/2025.

⁶⁰ www.institutmontaigne.org, consulté le 15/04/2025.

Ainsi, l'intégration combinée de ces outils permet aux institutions financières de mieux anticiper, quantifier et gérer le risque de crédit lié aux investissements.

5. Les garanties des crédits d'investissement

5.1. Définition de la garantie

Si l'on doit tenter de donner une définition économique de la garantie, on peut dire «qu'elle sert à anticiper et couvrir un risque futur possible de non recouvrement du crédit».⁶¹

Une garantie ou caution bancaire d'entreprise est une assurance pour l'établissement de crédit. Elle est utile en cas de défaillance dans le remboursement des échéances pour l'entreprise ayant sollicité un prêt bancaire. Il s'agit d'une garantie du prêt bancaire souscrit par l'entreprise, moyennant une commission à verser.

Elle permet souvent de limiter l'apport personnel de l'emprunteur et de faciliter l'obtention du prêt bancaire⁶²

La garantie bancaire sert à protéger le bénéficiaire si l'emprunteur ne respecte pas ses engagements. Elle permet à la banque de payer à sa place, ce qui sécurise l'opération et donne confiance aux deux parties.

5.2. La prise des garanties

« On entend par garantir un mécanisme permettant de protéger un créancier contre une perte pécuniaire. »⁶³

Les banques utilisent des garanties dans leur contrat de crédit d'investissement pour diminuer le risque. Les garanties permettent à la banque d'avoir des informations sur l'emprunteur car les emprunteurs de bonne qualité sont plus incités à accepter de fournir une garantie en échange d'un faible taux d'intérêt sur leurs emprunts. La banque exige des garanties pouvant être personnelles, réelles ou morales.

5.3. Les types de garanties :

5.3.1. Les garanties personnelles

Les garanties personnelles sont constituées par l'engagement pris par une ou plusieurs personnes (physique ou morales), qui ont un patrimoine personnel, à payer une créance en cas où l'emprunteur ne parviendra pas à rembourser ses dettes.

Au rang des garanties personnelles les plus utilisées se trouve naturellement le cautionnement sous les différentes formes qu'il peut revêtir.⁶⁴

⁶¹ MICHEL Mathieu, Op Cite, P.181.

⁶² <https://www.legalstart.fr>, consulté le 15/04/2025.

⁶³ LOBEZ Frédéric, Banque et marché de crédit, Ed. PUF, paris 1997, P.5.

⁶⁴ Michel Mathieu, Op Cite, P.198

Le cautionnement est une forme courante de garantie personnelle, souvent utilisée dans les prêts aux entreprises, où un dirigeant ou un associé se porte garant. L'aval, quant à lui, est spécifique aux effets de commerce et engage le garant à payer en cas de non-paiement à l'échéance. Ces garanties renforcent la sécurité du prêteur en ajoutant une source de remboursement supplémentaire.⁶⁵

Il existe deux (2) types de cautionnement :

5.3.1.1. Le cautionnement simple

Le cautionnement simple est une garantie qui permet à une caution d'assurer l'exécution d'un contrat lorsque l'emprunteur ne le fait pas.

5.3.1.2. Le cautionnement solidaire

Le cautionnement solidaire est un engagement personnel donné par plusieurs personnes qui s'engagent de régler les dettes de l'emprunteur en cas d'incapacité financière de ce dernier. Lorsque la caution s'engage solidairement avec l'emprunteur, son engagement est égal à celui de la personne cautionnée.

5.3.2. Les garanties réelles

Les garanties réelles consistent en l'affectation de bien, meubles ou immeubles, irrévocablement jusqu'au remboursement du créancier.

Les garanties réelles sont des sûretés portant sur des biens appartenant à l'emprunteur. Parmi elles, l'hypothèque est couramment utilisée pour les biens immobiliers, offrant au prêteur un droit sur le bien en cas de défaut de paiement. Le nantissement concerne des biens mobiliers incorporels, tels que des parts sociales ou des fonds de commerce, tandis que le gage s'applique à des biens mobiliers corporels, comme des équipements ou des stocks. Ces garanties permettent au créancier de faire valoir ses droits sur les biens concernés pour recouvrer sa créance en cas de défaillance de l'emprunteur.⁶⁶

Les garanties réelles peuvent être classées en trois catégories :

5.3.2.1. L'hypothèque

L'hypothèque est un droit réel du prêteur sur un immeuble remis en garantie. En cas de défaillance de l'emprunteur, la banque peut demander de vendre cet immeuble afin de rembourser partie ou totalité du solde du crédit restant. Dans le cadre d'un crédit professionnel, l'immeuble pris en garantie peut être soit l'immeuble financé par le crédit à

⁶⁵ <https://www.anil.org>, consulté le 15/04/2025.

⁶⁶ <https://notairesdugrandparis.fr>, consulté le 15/04/2025.

couvrir, soit un autre immeuble appartenant à une tierce personne, par exemple à l'entrepreneur lui-même.⁶⁷

5.3.2.2. Le nantissement (Le gage)

Est une sûreté réelle portant sur un bien incorporel ou mobilier non remis à la banque, comme un fonds de commerce, des titres financiers ou encore des créances clients. Il permet au créancier de saisir le bien en cas de défaillance de l'emprunteur, afin de recouvrer les sommes dues. Ce type de garantie est couramment utilisé pour les entreprises souhaitant valoriser leurs actifs incorporels pour obtenir un financement.⁶⁸

5.3.3. Les garanties morales

Contrairement aux garanties personnelles et réelles, les garanties morales sont des sûretés de simple promesse de faire ou à omettre de faire quelque chose de la part du débiteur. Ces genres de garanties mettent en épreuve la conscience et la sincérité du client. Le banquier exige parfois de la subrogation, de promesse de garantie et de la lettre d'engagement.

Les principales formes de garanties morales sont les suivantes :

5.3.3.1. La lettre d'engagement

Il s'agit d'un document par lequel l'emprunteur s'engage moralement à respecter certaines obligations liées au crédit, comme le respect des échéances ou la gestion prudente de son activité. Elle ne constitue pas une garantie au sens strict, mais elle sert à formaliser la bonne volonté de l'emprunteur.

5.3.3.2. La promesse de garantie

Elle consiste en un engagement écrit à fournir une garantie réelle ou personnelle à une date ultérieure, si la situation l'exige. Bien qu'elle n'ait pas d'effet immédiat, elle témoigne de la volonté du débiteur d'apporter une couverture future.

5.3.3.3. La subrogation morale

Bien que rarement utilisée, cette forme implique qu'un tiers s'engage, de manière morale et non légale, à prendre le relais en cas de défaillance du débiteur. Contrairement à la subrogation légale, elle ne donne pas de droit automatique au prêteur.

5.3.3.4. Le mandat hypothécaire

Dans cette configuration, le propriétaire d'un bien immobilier donne à la banque un mandat irrévocable lui permettant de prendre une hypothèque sur son bien si nécessaire. Tant qu'il n'est pas activé, ce mandat n'a pas la valeur d'une sûreté réelle, mais il peut être transformé ultérieurement sans accord supplémentaire du débiteur. Toutefois, il n'offre pas

⁶⁷ <https://info.hub>, consulté le 15/04/2025.

⁶⁸ <https://notairesdugrandparis.fr>, consulté le 15/04/2025.

une sécurité complète, car un autre prêteur peut inscrire une hypothèque en premier rang sur le même bien.

5.3.3.5. La promesse hypothécaire

C'est un engagement unilatéral du débiteur à consentir ultérieurement une hypothèque sur un bien déterminé. Comme le mandat, elle peut se transformer en garantie réelle si elle est formalisée. En l'état, elle reste une promesse morale de garantie.

Ainsi, bien que les garanties morales ne confèrent pas de droit réel ou personnel au créancier, elles permettent d'instaurer une relation de confiance et peuvent, dans certains cas, être converties en garanties juridiquement contraignantes. Elles jouent donc un rôle non négligeable dans l'évaluation du risque par la banque, notamment dans les contextes où les autres types de garanties sont difficiles à mobiliser.⁶⁹

Les crédits d'investissement sont essentiels pour accompagner la croissance et le développement des entreprises. Mais ils ne sont pas sans risques, en particulier pour les banques qui les accordent. Entre le risque de non-remboursement, le risque de rentabilité ou encore les imprévus économiques, ces crédits nécessitent une gestion rigoureuse. Pour cela, les établissements financiers s'appuient sur des outils d'évaluation du risque de plus en plus performants, tout en demandant des garanties pour se protéger. Ces garanties, qu'elles soient personnelles, réelles ou morales, rassurent la banque et renforcent la confiance dans la relation de crédit. En fin de compte, bien connaître les risques et savoir les encadrer grâce à des outils adaptés et des garanties solides permet de sécuriser les crédits d'investissement, au bénéfice de toutes les parties.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que la banque joue un rôle central dans le financement de l'économie. Elle intervient à la fois dans la finance directe et indirecte, en servant d'intermédiaire entre les agents qui disposent de capitaux et ceux qui en ont besoin. Par son activité de collecte et de distribution de fonds, la banque permet aux entreprises de concrétiser leurs projets.

Les crédits bancaires occupent une place essentielle dans le fonctionnement de la banque. Ils représentent un moyen de financement indispensable, notamment pour les petites et moyennes entreprises qui ont recours à différents types de crédits pour soutenir leur activité. Parmi ces crédits, le crédit d'investissement se distingue par son rôle stratégique dans la réalisation de

⁶⁹ <https://info.hub.brussels>, consulté le 15/04/2025.

projets à moyen et long terme. Il permet aux entreprises de moderniser leur outil de production, d'améliorer leur compétitivité et de favoriser leur croissance.

Cependant, l'octroi d'un crédit d'investissement n'est pas sans risque. Les banques doivent faire face à différents types de risques, principalement le risque de non-remboursement. Ces risques peuvent avoir des conséquences graves sur la stabilité financière de l'établissement. Pour se protéger, les banques mettent en place des garanties et adoptent des mécanismes de gestion du risque adaptés à chaque situation.

Dans ce contexte, il est important de comprendre comment le crédit d'investissement peut soutenir un domaine stratégique pour les PME : la transformation numérique. C'est ce que nous allons étudier dans le prochain chapitre, en analysant les enjeux de la digitalisation pour les entreprises et le rôle que peuvent jouer les crédits d'investissement dans cette transition.

Chapitre 2

La transformation numérique des PME

Chapitre 2 : La transformation numérique des PME

Introduction :

La transformation numérique est aujourd'hui un passage obligé pour toutes les entreprises qui souhaitent rester compétitives dans un environnement en constante évolution. Pour les PME la transition vers le numérique est devenue une nécessité, elle leur permet de rester compétitive, améliorer leurs productivités, s'adapter aux évolutions du marché et en offrant un meilleur service à ses clients.

La transformation numérique place la technologie au cœur de la stratégie d'entreprise. Cette approche peut réduire les dépenses d'exploitation et l'inefficacité. Elle pourrait même transformer le cours d'activité. Avec un modèle unifié entre l'entreprise et la technologie, il est plus facile de réaliser ses ambitions futures.⁷⁰

Toute fois ce processus est complexe et implique de nombreux défis, notamment en matière de compétence, de financement, de sécurité informatique ainsi que d'acceptation du changement.

En effet, la transformation numérique coute cher pour une PME (équipements, logiciels, formation,...), comme elles n'ont pas toujours assez d'argent, elles ont besoins de crédits d'investissement. Ces financements sont essentiels pour les aider à se moderniser. Mais si elles n'y ont pas accès, cela peut freiner leurs passages au numérique.

Ce chapitre sera structuré en trois section, la première section nous allons parler sur l'état des lieux des pme en Algérie, la deuxième section analysera les défis et enjeux de leurs transformation numérique. Enfin, nous aborderons le rôle du financement et en particulier celui des crédits d'investissements, dans l'accompagnement de cette transformation.

Section1 : Etat des lieux des PME en Algérie

Les petites et moyennes entreprises, plus connues sous l'appellation PME, occupent une place incontournable dans l'économie mondiale. Présentes dans tous les secteurs d'activité, elles se distinguent par leur agilité, leur capacité d'innovation et leur contribution significative à l'emploi. Avant d'étudier plus précisément la situation des PME en Algérie, il est nécessaire de comprendre ce qui définit une PME de manière générale, en abordant ses caractéristiques principales, ses critères de classification ainsi que son rôle dans l'économie.

⁷⁰ <https://www.accenture.com>, consulté le 24/04/2025.

1. Généralités sur les PME

Ce point aura pour objectif d'expliquer les différentes définitions des PME, leur rôle clé dans l'économie, ainsi que leurs caractéristiques principales. Nous mettrons en lumière les critères qui définissent une PME et les spécificités qui la distinguent des autres types d'entreprises.

1.1. Définition et critères de classification

1.1.1. Définition

Les auteurs du rapport annuel de l'observatoire européen des PME ne manquent pas de préciser « qu'il n'existe pas de définition unique, fondée scientifiquement, de la PME, puisqu'il n'existe pas de concept analytique clair... »⁷¹

Selon la loi n° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise «au niveau européen, sont considérées comme PME les entreprise employant moins de 250 personnes et dont soit le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 40M €, soit le total de bilan n'excède pas 27M € et qui ne sont pas détenues à hauteur de 25% ou plus par une ou plusieurs entreprises ne correspondant pas à cette définition.»⁷²

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), quant à elle, s'appuie sur des critères similaires, mais avec des seuils légèrement variés selon les pays.

Par exemple, dans certains pays, le seuil de chiffre d'affaires peut être ajusté en fonction des spécificités économiques locales. L'OCDE insiste aussi sur la distinction entre les micros entreprises (moins de 10 employés) et les petites entreprises (moins de 50 employés), ce qui permet de mieux cibler les politiques de soutien.⁷³

La notion de PME ne fait pas l'objet d'une définition universelle. Elle varie selon les contextes d'usage et les objectifs poursuivis.

Pour définir une PME, deux approches sont couramment utilisées : une approche quantitative, qui se base sur des critères tels que le chiffre d'affaires, le nombre d'employés ou encore le total du bilan, et une approche qualitative qui s'intéresse davantage au style de management, aux relations hiérarchiques simplifiées, à la proximité avec les parties prenantes et à la flexibilité dans la prise de décision. Ces deux perspectives permettent d'appréhender la PME sous différents angles, tant d'un point de vue statistique qu'organisationnel⁷⁴

⁷¹ LOINTIER Jean-Christian, SALVIGNOL Jean-Louis, BUAILLON Guy, L'Entreprise et la Banque : Leur relation d'affaires et pratique, Ed. ECONOMICA, 2006, P.10.

⁷² loi n° 17-02 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise

⁷³ OCDE, Small and Medium-sized Enterprises: Local Strength, Global Reach, Note de politique publique, juin 2000, P.02.

⁷⁴ P.-A. Julien, Les PME : bilan et perspectives. Éditions Economica, 1997, P.50.

1.1.2. Critères principaux

1.1.2.1. Approche quantitatifs

Dans une perspective administrative, les classifications reposent souvent sur des seuils quantitatifs comme l'effectif salarié, le chiffre d'affaires ou le total du bilan, permettant ainsi d'harmoniser les politiques de soutien et de financement. Toutefois, cette approche ne reflète pas toujours la réalité organisationnelle de ces structures.

Ces critères sont utilisés par la plupart des institutions financières, y compris les banques, pour définir la taille et l'éligibilité des entreprises aux différents dispositifs de financement et de soutien.

- **Effectif** : Une entreprise de taille petite ou moyenne doit employer moins de 250 salariés, selon la norme internationale. Cependant, pour les micro-entreprises, ce nombre est généralement réduit à 10 employés maximum.⁷⁵
- **Chiffre d'affaires** : Le chiffre d'affaires annuel des PME ne doit pas dépasser 50 millions d'euros. Ce seuil varie légèrement selon les pays et les contextes économiques locaux, mais reste un indicateur clé dans la classification des entreprises
- **Bilan annuel** : Le total du bilan annuel des PME est limité à 43 millions d'euros, ce qui reflète la taille des actifs détenus par l'entreprise. Ces critères financiers sont utilisés par les banques et les institutions publiques pour évaluer la capacité de financement et les risques associés à l'octroi de crédits.

Ces critères permettent non seulement de qualifier une entreprise en tant que PME, mais aussi de déterminer les dispositifs fiscaux, les aides publiques et les soutiens financiers auxquels elle peut prétendre, en particulier dans le cadre des crédits d'investissement.

Le tableau ci-dessous illustre les critères les plus fréquents utilisés pour classer les PME dans plusieurs pays :

Tableau N°1 : Classification des PME dans plusieurs pays et organisations.

Pays / Organisation	Effectifs	Chiffre d'affaires annuel	Total du bilan
Union Européenne	< 250 employés	≤ 50 millions €	≤ 43 millions €
OCDE	< 250 employés	≤ 50 millions \$	Variable selon les pays
États-Unis	< 500 employés	≤ 41.5 millions \$	Pas de seuil universel
Japon	< 300 employés	≤ 100 millions ¥	—

Source : Établis par nos-soins à partir de la documentation consultée.

⁷⁵ OCDE, juin 2000, Op Cite, P.03.

Ces classifications montrent que la définition d'une PME est étroitement liée au contexte économique de chaque région. Tandis que l'Union européenne privilégie une approche standardisée pour faciliter l'accès au financement et aux aides publiques, d'autres institutions comme la Small Business Administration (SBA) aux États-Unis adoptent une approche sectorielle plus souple. Malgré ces différences, la PME reste universellement reconnue comme un acteur économique de taille intermédiaire entre la micro entreprise et la grande entreprise.

1.1.2.2. Approche Qualitatif

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique par son caractère descriptif. Les différentes définitions qualitatives de la PME mettent toutes l'accent, à des degrés divers, sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite ou moyenne dimension.⁷⁶

Les critères qualitatifs sont utilisés non seulement pour compléter les critères quantitatifs, mais aussi pour donner une idée précise de la PME. L'approche qualitative tente de dépasser la notion dimensionnelle de la PME en tenant compte de la relation de l'entreprise avec son environnement. Les critères qualitatifs concernant les PME peuvent être ramenés à quatre : l'indépendance, la responsabilité, la propriété et la recherche d'un objectif de richesse particulier.⁷⁷

- **L'indépendance de l'entreprise**

L'indépendance fait référence à la capacité de l'entreprise à prendre des décisions de manière autonome. Dans certaines PME, l'entreprise est directement liée à son propriétaire, ce qui rend l'identification facile. Cependant, dans d'autres cas, la relation entre l'entreprise et ses propriétaires est moins claire, ce qui nécessite de se référer à des critères juridiques d'indépendance. Une entreprise contrôlée par une autre entreprise plus grande ne peut pas être considérée comme une PME.

- **La responsabilité**

La responsabilité dans une PME est un élément fondamental, notamment la responsabilité personnelle et directe du dirigeant, qui est souvent le seul à prendre les décisions importantes. Ce critère repose sur la notion de risque, où le dirigeant assume personnellement les responsabilités financières, techniques et morales de l'entreprise. La responsabilité est vue

⁷⁶ DEBBAHI Yamina, « Le cadre conceptuel des petites et moyennes entreprises : diversité et spécificité », Revue Noor pour les études économiques Vol. 6, n° 10, juin 2020, P.482–491.

⁷⁷ BEZTOUH.D, BOULAHOUAT.M, « La PME : deux approches de définition et deux courants de pensée » Revue des recherches administratives et économique, 2023, P.04.

comme une caractéristique essentielle des PME, qui se distinguent par une gestion souvent centralisée et fortement dépendante du dirigeant.

- **La propriété**

La propriété du capital dans une PME appartient souvent au dirigeant ou à sa famille. Il existe généralement une confusion entre les patrimoines personnels et ceux de l'entreprise, puisque le dirigeant détient la majorité du capital. Ce critère souligne l'importance de la relation personnelle entre le propriétaire et son entreprise.

- **La recherche d'un objectif particulier de richesse**

Dans les PME, l'objectif de rentabilité ne se mesure pas seulement à travers les bénéfices à long terme, mais aussi en fonction des rémunérations personnelles du dirigeant. Ce dernier cherche souvent à équilibrer la rentabilité à court terme avec ses propres prélèvements, ce qui distingue les PME des grandes entreprises. La recherche de rentabilité dans une PME est donc plus immédiate et personnelle, contrairement à la stratégie de croissance à long terme des grandes entreprises.

- **La théorie du cycle de vie**

En plus de ces critères qualitatifs, il existe la théorie du cycle de vie, qui suggère que toutes les entreprises suivent une trajectoire d'évolution. Cependant, cette théorie présente des limitations, car certaines PME restent petites tout au long de leur existence, tandis que d'autres commencent déjà grandes. En outre, l'évolution des entreprises varie en fonction des secteurs et des conditions économiques.

Ces éléments permettent de comprendre que les critères qualitatifs se basent davantage sur la structure interne, le management, et les priorités du dirigeant, ce qui les rend moins mesurables que les critères quantitatifs, mais tout de même essentiels pour appréhender la réalité des PME.⁷⁸

1.2. Caractéristiques

Les PME présentent des caractéristiques spécifiques qui leur sont propres, quelle que soit leur localisation. Ces particularités découlent de leur taille réduite, de leur organisation souple et de leur hétérogénéité. Voici un résumé des principales caractéristiques des PME :

1.2.1. Petite taille

Les PME se distinguent par une structure simple, des contacts directs, une hiérarchie réduite, et des relations de travail souvent informelles. Elles gèrent généralement un volume limité de ressources financières et techniques, ainsi qu'une spécialisation réduite.

⁷⁸ BEZTOUH.D, BOULAHOUAT.M, Op Cite, P.05-06.

1.2.2. Centralisation et personnalisation de la gestion

La gestion des PME est souvent centralisée, avec une prise de décision qui repose principalement sur le propriétaire-dirigeant. Ce dernier joue un rôle clé dans la gestion quotidienne et stratégique de l'entreprise.

1.2.3. Faible spécialisation du travail

Les employés des PME doivent faire preuve de polyvalence, étant capables d'assumer plusieurs fonctions et de s'adapter aux besoins changeants de l'entreprise. Les équipements sont conçus pour permettre une production flexible et à coût compétitif.

1.2.4. Stratégie intuitive et forte proximité des acteurs

Le dirigeant des PME adopte souvent une approche stratégique intuitive, avec des décisions prises à court terme et un dialogue direct avec les employés. Cette proximité permet une communication rapide et efficace des changements organisationnels.

1.2.5. Système d'information simple

Les PME fonctionnent généralement avec un système d'information informel, fondé sur des contacts directs et des échanges tacites. L'information est souvent peu codifiée et circulant de manière informelle au sein de l'entreprise.

1.2.6. Statut juridique souvent familial

La majorité des PME adoptent des statuts juridiques tels que la Société à Responsabilité Limitée (SARL) ou la Société Anonyme (SA). Cependant, ces structures juridiques cachent souvent des entreprises familiales, ce qui impacte la gestion et la dynamique de l'entreprise.⁷⁹

1.3. Le rôle des PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle fondamental dans la dynamique économique et sociale, tant au niveau national qu'international. «Un premier groupe d'avis souligne le rôle positive de cette catégorie d'entreprises dans l'emploi, la production, l'investissement, l'exportation, et l'innovation...»⁸⁰

1.3.1. Sur le plan économique

1.3.1.1. Contribution au produit intérieur brut (PIB)

Les PME représentent une part significative du PIB dans les économies développées, mais leur contribution varie largement en fonction du niveau de développement du pays. Dans les pays à haut revenu, la contribution des PME au PIB peut atteindre jusqu'à 60 %, tandis que

⁷⁹ BEKTACHE Sabrina, HADDAD Hanane. L'impact de la création des PME sur le développement local : cas de quelques PME de la commune de Bejaia. Mémoire de Master en Sciences de Gestion, Juin 2015, P.14.

⁸⁰ LEVRATO Nadine, Les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques, 1^{er} édition De Boeck Université, juillet 2009, P.82.

dans de nombreux pays africains, cette contribution reste inférieure à 20 %.⁸¹ Ce contraste souligne non seulement l'importance économique des PME dans les pays développés, mais aussi leur potentiel de croissance dans les pays en développement.

1.3.1.2. Rôle des PME dans le processus d'internationalisation de l'économie

En distinguant l'espace de localisation de l'espace de fonctionnement, quatre catégories de firmes sont définies : les PME locales, globales, internationales et globales. Ces classifications montrent la capacité des PME à s'intégrer à différents niveaux des chaînes de valeur internationales.

1.3.1.3. L'exportation

Les PME sont une source majeure de recettes à l'exportation pour certains pays en développement à travers leurs produits manufacturés.

1.3.1.4. L'investissement

Les PME sont considérées comme des investisseurs dans l'économie de la connaissance et la recherche et développement.

1.3.1.5. L'innovation

Les PME sont particulièrement innovantes, parce qu'elles adoptent, conçoivent et produisent de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de production.⁸²

1.3.2. Sur le plan social

1.3.2.1. La création d'emplois

A ce jour, les PME représentent près de la moitié de l'emploi salarié total et les attentes exprimées à leur endroit sont à la mesure des actions de politique qui leur sont destinées.⁸³

Selon l'Organisation Internationale du Travail, les PME fournissent environ deux-tiers des emplois formels dans les pays en développement et jusqu'à 80 % dans les pays à faible revenu. Leur rôle est tout aussi important dans les pays développés, avec une contribution dépassant les 60 %. Cela montre leur rôle clé dans l'intégration de la population active et la réduction du chômage.⁸⁴

⁸¹ www.worldbank.org consulté le 24/04/2025.

⁸² DEBBAHI Yamina, Op Cite, P.491.

⁸³ LEVRATO Nadine, Op Cite, P.83.

⁸⁴ Organisation internationale du travail (OIT), Small matters: Global evidence on the contribution to employment by the self-employed, micro-enterprises and SMEs, Genève, 2019.

2. Les PME EN Algérie :

2.1. Définition des PME en Algérie

Article 5 : La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens ou de services : ⁸⁵

- Employant une (1) à 250 personnes ;
- Dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas quatre (4) milliards de Dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas à un (1) milliards de Dinars algériens ;
- et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini au point 3, ci-dessous :
 - Personnes employées : le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année.

L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.

- Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan : ceux afférents au dernier exercice clôturé de 12 mois.
- Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenue à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

Article 8 : La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens.

Article 9 : La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens.

Article 10 : La très petite entreprise "TPE" est définie comme une entreprise employant de un (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens.

Le tableau ci-dessous résume les trois (3) catégories des PME en Algérie :

⁸⁵ Article 5, 8, 9,10 Algérie – Loi 17-02, journal n° 02 du 10 janvier 2017.

Tableau N°02 : catégorie de PME en Algérie.

Entreprise	Effectif	Chiffre d'affaires	Le total du bilan
Très petite entreprise	1 à 9	Inférieurs à 40 Millions DA	Inférieur à 20 millions DA
Petite entreprise	10 à 49	Inférieurs à 400 Millions DA	Inférieur à 200 Millions DA
Moyenne entreprise	50 à 250	400 Millions-4Milliards	200 Millions-1Milliard

Source : Tableau établi par nos soins à partir des articles n° 8, 9,10 de la loi n°17-01 du 10 janvier 2017.

2.2. Développement des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. On peut distinguer trois (3) période de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

2.2.1. La période 1962- 1982

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colonais. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.⁸⁶

Bien que le premier Code des Investissements de 1963 ait offert des garanties aux investisseurs, il n'a pas eu d'impact réel sur le développement des PME. Durant cette période, l'État a mis en place une économie planifiée axée sur le secteur public, avec une stratégie d'industrialisation centrée sur les biens d'équipement. Un second Code des investissements (n°66/284) de 1966 a tenté d'associer le secteur privé au développement économique, tout en réservant une place dominante au secteur public. Il imposait néanmoins une procédure d'agrément complexe auprès de la Commission Nationale des Investissements, ce qui a freiné les initiatives privées et mené à la dissolution de cette commission en 1981. Ainsi, les PME ont été mises à l'écart des politiques publiques, et les promoteurs privés, livrés à eux-mêmes, se sont tournés vers des secteurs moins exigeants comme le commerce et les services.

⁸⁶MERZOUK Farida, « PME et compétitivité en Algérie », Revue d'Économie et de Management, Volume 8, N°2, Université de BOUIRA, octobre 2009, P.280–281.

2.2.2. La période 1982-1988

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement. (CNES, 2002).
- Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :
- Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement ;
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

2.2.3. A partir de 1988

À partir de 1988, l'Algérie entame une transition vers une économie de marché, ce qui l'amène à établir des relations avec des institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Cette démarche visait d'une part à atténuer la crise de la dette extérieure, et d'autre part à appliquer un nouveau cadre de politiques monétaire, financière, économique et commerciale. Ces orientations ont conduit à la privatisation de nombreuses entreprises publiques et ont favorisé le développement des petites et moyennes entreprises (PME) dans certaines branches, notamment dans la transformation des métaux, les petites industries mécaniques et électroniques. La réorientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel ont marqué de manière définitive le passage vers une économie fondée sur le marché. Pour accompagner ce changement, l'État a mis en place un nouveau cadre législatif, ainsi que plusieurs réformes économiques et juridiques en lien avec les programmes de redressement. L'objectif était de dynamiser l'investissement et de promouvoir les PME. Le nouveau Code d'Investissement, promulgué le 5 octobre 1993, s'inscrit dans cette logique. Il vise à encourager l'investissement, à établir l'égalité entre les investisseurs nationaux privés et étrangers, à remplacer l'obligation d'agrément par une simple déclaration, à réduire les délais de traitement des dossiers et à renforcer les garanties offertes aux promoteurs.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01103 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés. (CNES, 2002).⁸⁷

2.3. Les caractéristiques des PME en Algérie

Les PME sont très importantes pour les pays en développement. Même si elles doivent remplir les mêmes rôles que celles des pays riches et faire face à des défis similaires, elles sont plus pénalisées par le manque de compétences et de bonnes structures autour d'elles. Elles profitent donc moins des avantages que peuvent offrir l'économie de marché et le commerce international.

Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants :⁸⁸

- La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;
- L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes ;
- L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;
- La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;
- Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;

⁸⁷ MERZOUK Farida, OP cite, P. 281.

⁸⁸ KARIM.S, YUCEF.K & ALI.G, « Les PME en Algérie : état des lieux, contraintes et perspectives », Revue Performance des entreprises algériennes, numéro 4, 2013, P.38-39.

- Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.

Aujourd'hui, les PME algériennes sont reconnues comme un acteur clé de la performance économique du pays. Cependant, elles présentent des caractéristiques diverses qui varient selon le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et la région où elles sont implantées. De manière générale, on peut dire que les PME en Algérie se distinguent, en plus des traits communs à celles des autres pays en développement mentionnés plus tôt, par les caractéristiques suivantes :⁸⁹

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (96,15 % des PME en Algérie (2009) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

2.4. Les contraintes des PME en Algérie

Toutes les fonctions de la PME rencontrent des obstacles et des contraintes, ce qui limite sa capacité à produire et à vendre efficacement.

Parmi ces difficultés, on peut citer notamment :

2.4.1. L'absence de facteur de compétitivité

Cette contrainte est répartie sur trois niveaux :

2.4.1.1. Le manque d'information

En Algérie, il est très difficile de trouver des informations fiables et à jour sur l'économie.

Cela pose plusieurs problèmes, comme :

- L'absence de bases de données statistiques structurées et d'un véritable système d'information national ;

⁸⁹ Karim.S, Youcef.K, Ali.G, Op Cite, P.39

- Le manque de données sur les études de marché aux niveaux national, régional et local ;
- L'indisponibilité d'informations claires sur les orientations économiques et les opportunités d'investissement.

À cause de cela, quelqu'un qui veut créer une entreprise n'a pas les infos dont il a besoin pour choisir un bon secteur. Il est obligé de faire ses propres recherches, mais celles-ci sont souvent incomplètes ou même fausses.

2.4.1.2. Les contraintes financières

Même dans les grandes économies, l'accès au financement à moyen et long terme reste l'un des principaux freins au développement des PME. Ce problème est encore plus marqué pour les PME qui n'ont ni garanties solides, ni historique de crédit, ni réputation établie. Les PME algériennes sont pleinement concernées par ces difficultés, qu'on peut résumer comme suit :

- Problèmes liés à la gouvernance locale, à l'accès au foncier et à la complexité des démarches administratives.
- Lenteur dans le traitement des demandes de crédit par les banques, qui connaissent mal leurs clients. Cela crée une mauvaise évaluation de la solvabilité des entreprises et un fort déséquilibre d'information.
- Faible maîtrise des mécanismes bancaires par les PME, aggravée par une corruption administrative de plus en plus présente.
- Insuffisance des infrastructures de base dans le réseau bancaire.
- Accès difficile aux aides publiques, Les dispositifs d'aide à la création d'entreprise (ANSEJ, CNAC, ANGEM).

2.4.1.3. Manque d'accès aux nouvelles technologies et à l'innovation :

Les PME algériennes ont beaucoup de retard en matière de nouvelles technologies et d'innovation. Cela les pénalise fortement, surtout dans un contexte où l'économie du pays essaie de s'ouvrir à la concurrence mondiale.

Ce retard s'explique par plusieurs raisons :

- Le manque de personnel bien formé et qualifié ;
- Le niveau technique généralement faible ;
- Et surtout, le manque de moyens financiers pour investir dans la technologie et l'innovation.

2.5. Les obstacles liés aux lois, à l'administration et à la justice

Les PME algériennes font face à de nombreuses difficultés à cause de la complexité des démarches administratives à chaque étape de leur développement.

L'administration publique, qui n'a pas été modernisée, freine les efforts pour construire une économie de marché basée sur l'investissement privé et la libre concurrence.

Parmi les principaux problèmes, on peut citer :

- Le manque de transparence dans le traitement des dossiers,
- Des procédures longues et compliquées,
- Le faible engagement des institutions concernées,
- Le manque de coordination entre les différents organismes,
- L'absence de structures pour accompagner et encadrer les porteurs de projets.

En résumé, créer une entreprise en Algérie demande de suivre de nombreuses démarches, dont beaucoup sont lourdes et parfois inutiles.

2.6. Les défis actuels des PME en Algérie

Aujourd'hui, la transformation numérique est devenue un enjeu pour les PME, y compris en Algérie. Elle permet d'améliorer la productivité, d'automatiser certaines tâches, de toucher de nouveaux clients grâce au digital et de rester compétitif face à la concurrence.

La transformation numérique permet aux PME d'intégrer des outils digitaux dans leur fonctionnement et leur relation client, comme l'automatisation ou le e-commerce. Cela améliore leur efficacité, réduit les coûts et les aide à mieux répondre aux besoins du marché.

En Algérie, la transformation numérique des PME est freinée par le manque d'infrastructures, de compétences digitales et de financement. Ces difficultés les rendent moins compétitives, aussi bien sur le plan national qu'international. Parmi les plus importants, on peut citer :

2.6.1. L'accès limité au financement

La plupart des PME ont du mal à obtenir des prêts bancaires en raison de garanties insuffisantes, de processus compliqué et d'un manque de solutions de financement qui correspondent à leurs exigences.

2.6.2. Le retard dans la transition numérique

Un grand nombre de PME n'ont pas encore intégré les outils numériques dans leurs opérations. Ce retard est dû à une insuffisance de sensibilisation, d'infrastructures adéquates et de ressources pour investir dans la technologie.

2.6.3. L'insuffisance de compétences et de formation

L'insuffisance de personnel qualifié, particulièrement dans le secteur techniques et numériques, freinent l'évolution des PME vers des systèmes de gestion plus modernes et efficace.

2.6.4. Un environnement administratif et concurrentiel difficile

Les démarches administratives sont souvent longues et complexes, l'instabilité des règles et la concurrence du secteur informel compliquent la structuration et la croissance des PME.

Cependant, quelques initiatives publiques et privées tentent de promouvoir la digitalisation des entreprises, notamment à travers des programmes d'appui, des plateformes de E-commerce, ou l'intégration de solutions bancaires digitales. Malgré cela, la majorité des PME algériennes restent encore peu numérisées.

Dans ce contexte, le financement de la transformation numérique apparaît comme un levier essentiel. Il permet aux PME d'investir dans les équipements, logiciels, formations et services nécessaires à leur digitalisation. C'est ici que le rôle des crédits d'investissement devient fondamental, car ces derniers peuvent servir à soutenir l'effort de modernisation technologique des entreprises.

En conclusion, les PME jouent un rôle clé dans l'économie algérienne, en particulier dans la création d'emplois et la stimulation du développement local. Toutefois, elles rencontrent de nombreux obstacles, tels que l'accès limité aux financements, une faible capacité d'innovation, et un retard dans l'adoption des technologies modernes. Ces défis représentent un frein majeur à leur croissance et à leur compétitivité, notamment dans un contexte économique mondial de plus en plus tourné vers la digitalisation. La suite de ce mémoire explorera plus en détail comment ces difficultés peuvent être surmontées grâce à la transformation numérique et au financement adéquat des PME.

Section2 : Défis et enjeux de la transformation numérique pour les PME

La transformation numérique représente un défi majeur pour les PME, particulièrement en Algérie, où elle est considérée comme un moteur essentiel pour améliorer la compétitivité. Cependant, les entreprises doivent faire face à des défis tels que le manque de ressources, les compétences limitées et la résistance au changement. Cette section examine les principaux défis et enjeux liés à cette transition pour les PME.

1. Définition de la transformation numérique des PME

1.1. La numérisation :

Numérisation signifie « transformation en données numérique ». Elle recouvre :⁹⁰

- La description d'un document physique par un fichier numérique ;
- La conversion d'un signal électrique analogique ;

⁹⁰ FAYON David, TARTARE Michael, Transformation digitale : 5 leviers pour l'entreprise, Edition : Pearson, 2014, P. 3-4.

- L'entreprise de conversion des fonds documentaire datant des époques technologiques précédentes.

Gilles Babinet, dans son livre *L'ère numérique, un nouvel âge de l'humanité*, n'estime que la révolution numérique est la nouvelle étape de l'humanité après la révolution agricole, industrielle et des services. Nous pouvons même y distinguer trois périodes, celle du matériel informatique (1945-1985), celle du logiciel (1985-2005), puis celle des données, dans laquelle nous sommes (depuis 2005).⁹¹

1.2. La transformation numérique des PME

Les PME apparaissent comme un atout mais présente un talent d'Achille dans le tissu économique : les bases des plans gouvernementaux en faveur des PMI reposent sur ce double constat.

Les principaux thèmes que l'on trouve dans les actions lancées par l'état s'articulent sur 5 axes prioritaires :

- Former les hommes et améliorer les qualifications ;
- Favoriser la technologie et l'information ;
- Faciliter le financement ;
- Simplifier les tâches administratives ;
- Faciliter l'export.⁹²

La transformation numérique, appelée aussi transition numérique, transformation digitale ou e-transformation, correspond au phénomène de mutation lié à l'essor du numérique, d'Internet et des réseaux sociaux. Cette notion vise à conceptualiser l'influence de ceux-ci sur les organisations et la manière dont l'entrepreneur développe une nouvelle offre dans le cadre de la transformation numérique du modèle d'affaires ou dans le cadre d'un nouveau business model caractérisant son projet entrepreneurial en cohérence avec l'économie numérique.⁹³

Notamment, elle consiste à utiliser les technologies digitales pour améliorer le fonctionnement d'une entreprise. Cela englobe l'adoption d'outils numériques pour rendre les processus plus efficaces, faciliter la prise de décisions et proposer de nouveaux services ou produits. Elle ne se limite pas à la numérisation des documents, mais transforme la manière de travailler et d'organiser l'entreprise.

La transformation numérique est devenue une nécessité absolue dans le contexte économique actuel, un contexte économique complexe. Les startups et les PME ont besoin d'un

⁹¹ FAYON David, TARTARE Michael, OP CITE P. 4.

⁹² MARQUIS François-Xavier, *Les technologies aux portes des PME : le rôle des structures des terrains, interfaces territoriales*, Edition : le Harmattan, 1996, P. 106.

⁹³ <https://fr.wikipedia.org/>, consulté le 25/04/2025.

accompagnement numérique pour survivre et prospérer dans un contexte hautement concurrentiel. Les solutions de transformation numérique peuvent répondre efficacement à cet objectif pour les PME.⁹⁴

2. L'histoire de la transformation

L'histoire de la transformation digitale débute en 1989 avec la création d'internet (World Wide Web).

À partir des années 2000 et jusqu'à aujourd'hui, le digital a connu de nombreuses transformations : Cloud Computing, réseaux sociaux, analyse de données, mobilité facilitée via les GPS...

Cependant, c'est à partir des années 2010 que les entreprises ont commencé à adopter massivement les technologies digitales pour pouvoir améliorer leur communication avec leurs partenaires et leurs clients.

La transformation digitale est devenue au fur et à mesure un enjeu majeur pour les entreprises, car elle permet de mettre en place les dernières technologies pour répondre au mieux aux besoins des clients et partenaires.

D'autant plus que les plus grandes entreprises du 22ème siècle sont toutes digitales (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft).

Entre l'année 2010 et l'année 2020, l'humanité a multiplié sa production de données par 30. En exploitant ces données pour améliorer les processus, il est devenu possible d'augmenter grandement la performance d'une entreprise. C'est ainsi qu'est née la transformation numérique.⁹⁵

3. L'environnement de la transformation numérique en Algérie

L'Algérie, comme la région MENA en général, a été exposée à des chocs économiques exacerbés par la pandémie de COVID-19. La transformation numérique, qui figurait avant la crise parmi les principaux objectifs de développement pour l'Algérie, est désormais l'un des facteurs clés de sa reprise.

En effet, de nouvelles formes de communication ont été adoptées depuis l'entrée en vigueur, en mars 2020, du confinement sanitaire, accélérant, de ce fait, la digitalisation de l'administration et de plusieurs secteurs d'activité.

⁹⁴<https://www.silvertouch.com>, consulté le 25/04/2025.

⁹⁵<https://www.agence-copernic.fr/>, Consulté le 26/04/2025

Le télétravail et les visioconférences, via des plateformes digitales et applications novatrices, ont ainsi connu un essor difficilement envisageable avant la pandémie, la plupart des institutions et entreprises économiques n'y étant pas été préparées.

La crise sanitaire a eu, également, un effet accélérateur du processus de digitalisation de la plupart des secteurs d'activités.

Cette crise sanitaire a ainsi hâté la mise en place de l'ambitieux plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du projet "E-Algérie" qui préconise la digitalisation tous azimuts des secteurs d'activités, soutenu par une stratégie à même d'encourager notamment les développeurs de plateformes et applications.

Dans le prolongement de ces mesures pratiques, un ministère dédié exclusivement à la numérisation et aux statistiques a été créé dans le but, notamment, de rattraper les retards enregistrés dans ce processus de numérisation et relever les défis économiques et technologiques.

La transition digitale s'applique ainsi à plusieurs niveaux, dont la digitalisation de l'administration centrale et la dématérialisation des différentes prestations publiques. (Le pôle documentation de la Direction générale de l'outre-mer (DGOM) , 2006)

D'autres secteurs ont également été touchés par la digitalisation, à l'image de la Santé à travers le projet de pharmacie électronique, d'un hôpital numérique et de la digitalisation des relations contractuelles avec les instances de la sécurité sociale.

Dans ce sens, le secteur du Commerce a lancé plusieurs projets tels que le E-commerce et le système informatique pour le contrôle des marchandises importées, alors que celui de la Finance a engagé une opération de numérisation des trésoreries des 48 wilayas et lancé un système informatique permettant aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance.

A travers toutes ces actions, le gouvernement aspire à réussir la transition digitale à la faveur d'une stratégie structurée, inclusive et systémique. En ce sens, l'année 2021 s'annonce comme étant le point de départ pour asseoir une économie digitale adossée à un système d'information gouvernemental d'aide à la décision.⁹⁶

⁹⁶ TAMSAOUTT .Z & HADJADJ.Z, « La digitalisation des PME pour booster l'économie nationale : Cas de la SARL Palais Blanc », Revue des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion Vol. 08, n°01, juin 2023, P.375.

4. Importance de la transformation numérique pour les PME

4.1. Adoption nécessaire du numérique

Aujourd'hui, même les grandes entreprises traditionnelles ont pleinement intégré les technologies numériques. Il est donc impératif que les PME adoptent, elles aussi, une stratégie digitale afin de rester compétitives et pertinentes sur leur marché.

4.2. Intégration technologique adaptable

Quel que soit leur modèle économique ou leur secteur d'activité, les PME peuvent intégrer les avancées technologiques aux systèmes existants, leur permettant ainsi de moderniser leurs processus sans nécessairement repartir de zéro.

4.3. Amélioration de la compétitivité

La transformation numérique offre aux PME l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés, d'améliorer leur visibilité et de rivaliser efficacement avec des entreprises de plus grande taille.

4.4. Soutien à une croissance inclusive

Pour évoluer vers des entreprises de plus grande envergure, les PME doivent poursuivre une croissance durable et inclusive. En s'appuyant sur les outils numériques, elles peuvent améliorer leur productivité, diversifier leurs offres, et mieux répondre aux attentes du marché.

4.5. Automatisation et simplification des processus

Les services de transformation numérique permettent aux PME d'automatiser leurs processus internes, de réduire les coûts opérationnels et d'optimiser l'efficacité globale de leurs activités.

4.6. Conformité réglementaire

La transformation numérique facilite également la conformité aux diverses réglementations et normes internationales, un enjeu majeur pour accéder à certains marchés et renforcer la crédibilité de l'entreprise.

4.7. Condition essentielle pour un développement durable

En résumé, la transformation numérique constitue un levier stratégique incontournable pour assurer la pérennité, l'expansion et le succès des PME dans un environnement économique de plus en plus digitalisé.

5. Principaux avantages de la transformation numérique pour les petites entreprises

Les PME peuvent tirer des avantages considérables de la transformation numérique. Voici les principaux avantages pour les petites entreprises :⁹⁷

5.1. Augmentation de la portée du marché :

Les PME peuvent étendre leur portée au-delà des frontières. Les plateformes en ligne et les outils numériques peuvent les aider à entrer en contact avec des clients du monde entier. Elles peuvent ainsi conquérir un marché plus large et concurrencer plus efficacement les acteurs établis. Les solutions de transformation numérique leur permettent également d'explorer de nouveaux marchés grâce aux informations nécessaires.

5.2. Expérience client améliorée :

Des outils avancés de communication et de support client peuvent améliorer l'expérience client grâce à une assistance 24h/24 et 7j/7 et une approche personnalisée. Vous pouvez ouvrir des canaux en ligne pour recueillir les précieux commentaires des clients et apporter les modifications nécessaires. Les PME peuvent ainsi améliorer l'expérience client et fidéliser leur clientèle.

5.3. Prise de décision améliorée :

Grâce à la transformation numérique, les entreprises peuvent obtenir des informations fondées sur des données provenant de multiples sources. Ces informations peuvent les aider à améliorer leur processus décisionnel. L'analyse des tendances du marché et des données clients peut également faciliter la prise de décisions en temps réel. Cela se traduit par une réduction des risques d'erreur et une plus grande durabilité.

5.4. Coûts opérationnels réduits :

Des outils et technologies de pointe automatisent les processus clés et rationalisent les activités quotidiennes. Cela peut réduire considérablement les coûts opérationnels. Les PME peuvent opter pour des processus dématérialisés et des solutions Cloud pour optimiser l'utilisation des ressources. Cela se traduit par des économies supplémentaires et une productivité accrue sur la période.

5.5. Plus d'efficacité et de productivité :

Une collaboration et une automatisation améliorées peuvent accroître l'efficacité des effectifs. Les PME peuvent rationaliser leurs flux de travail et libérer leurs employés pour qu'ils se concentrent sur des activités productives ou à forte valeur ajoutée afin d'accroître leurs profits.

⁹⁷ www.silvertouch.com, consulté le 26/04/2025

Cette productivité et cette efficacité accrues peuvent aider les PME à stimuler leur croissance et à réussir.

6. Les défis de la transformation numérique des PME

La transformation numérique représente une opportunité importante pour les PME, leur permettant d'améliorer leur compétitivité et d'optimiser leurs processus. Toutefois, ces entreprises rencontrent plusieurs défis, tels que :

6.1. Manque de ressources financières

La transformation numérique nécessite des investissements importants en matériel informatique, logiciels, solutions Cloud, sécurité des données et formation du personnel. Or, les PME, souvent contraintes par des budgets limités, peinent à mobiliser les fonds nécessaires. L'absence d'aides publiques suffisantes ou de mécanismes de financement adaptés aggrave cette difficulté, freinant ainsi leur capacité à innover et à se digitaliser.

6.2. Faible niveau de compétences numériques

Le déficit de compétences numériques est l'un des obstacles majeurs. Beaucoup de PME manquent de collaborateurs formés aux outils digitaux modernes tels que les ERP, CRM, ou encore aux pratiques de cyber sécurité. Ce manque oblige parfois à recourir à des consultants externes, ce qui représente un coût supplémentaire. De plus, le rythme rapide d'évolution des technologies rend difficile la mise à jour régulière des compétences internes.

6.3. Résistance culturelle au changement

La culture organisationnelle peut constituer un frein important à la digitalisation. La peur du changement, la méfiance envers la technologie, ou encore la préférence pour des méthodes de travail traditionnelles sont fréquentes au sein des PME. Cette résistance ralentit l'adoption des outils numériques et nécessite des efforts de sensibilisation et d'accompagnement au changement pour être surmontée.

6.4. Infrastructure technologique inadéquate

Dans de nombreuses régions, notamment dans les pays en développement, l'accès à une connexion Internet fiable, à des équipements modernes, et à des solutions Cloud performantes reste limité. Ce déficit d'infrastructures complique la mise en œuvre de projets numériques ambitieux et limite les possibilités d'innovation pour les PME.

6.5. Risques accrus en matière de cyber sécurité

La transformation numérique expose les PME à de nouvelles menaces, notamment les cyberattaques, le vol de données, et les logiciels malveillants. Cependant, par manque de

ressources ou de sensibilisation, beaucoup de PME négligent la sécurisation de leurs systèmes d'information, les rendant particulièrement vulnérables. La mise en place de stratégies de cyber sécurité efficaces est donc un défi majeur et souvent sous-estimé.

6.6. Absence de stratégie numérique claire

La transformation numérique ne doit pas se limiter à l'adoption de quelques outils digitaux. Elle nécessite une stratégie globale alignée sur les objectifs de l'entreprise. Or, de nombreuses PME entament leur transformation sans vision précise, ce qui entraîne des incohérences, des pertes d'investissements, et parfois l'abandon prématuré des projets numériques. L'élaboration d'un plan de transformation solide, accompagné d'indicateurs de performance, est essentielle pour réussir.

7. Les enjeux de la transformation numérique des PME :

La prise en compte de la technologie par les PME et les modes d'introduction dans la valeur ajoutée industrielle représentent bien à nos yeux un véritable enjeu. Ceci impose au tissu économique d'avoir une démarche conjointe et solidaire principalement entre les grands et les petits.⁹⁸

Parmi les principaux enjeux on peut citer les suivants : ⁹⁹

7.1. Amélioration de l'expérience client

Un des enjeux primordiaux de la transformation numérique est l'amélioration de l'expérience client. Grâce aux technologies numériques, les entreprises peuvent mieux comprendre les attentes des clients en analysant les données (Big Data), offrir des services personnalisés et simplifier les interactions via les canaux digitaux comme les applications mobiles et les réseaux sociaux. Cette personnalisation et cette facilité d'accès augmentent la satisfaction et la fidélisation des clients.

7.2. Optimisation des processus opérationnels

Digitaliser les processus opérationnels permet aux entreprises de gagner en efficacité et en productivité. L'automatisation des tâches répétitives, l'utilisation de logiciels de gestion intégrée et l'analyse des données en temps réel facilitent la prise de décision et réduisent les coûts opérationnels. Par exemple, les technologies de l'internet des objets (IOT) permettent de suivre et d'optimiser en temps réel les chaînes de production.

⁹⁸MARQUIS François-Xavier, Op cite, P. 106.

⁹⁹ www.ppa-digital.fr, consulté le 27/04/2025.

7.3. Innovation et nouveaux modèles économiques

La transformation digitale ouvre de nouvelles opportunités d'innovation et de création de modèles économiques. Les entreprises peuvent exploiter les technologies émergentes comme l'Intelligence Artificielle (IA), la blockchain et le Cloud computing pour développer des produits et services innovants. De plus, la digitalisation permet d'adopter des modèles économiques disruptifs, tels que l'économie de partage (Uber, Airbnb) ou les plateformes de services numériques.

7.4. Renforcement de la compétitivité

Dans un environnement globalisé et compétitif, la transformation digitale est essentielle pour renforcer la compétitivité des entreprises. Adopter les technologies numériques permet aux entreprises d'être plus agiles, de répondre rapidement aux évolutions du marché et de se différencier par des offres de services innovantes et de qualité supérieure.

7.5. Gestion des données et cyber sécurité

La digitalisation accroît l'importance de la gestion des données. Les entreprises doivent non seulement collecter et analyser une quantité croissante de données, mais aussi protéger ces données contre les cyberattaques. La cyber sécurité devient donc un enjeu crucial. Il est essentiel d'investir dans des solutions de sécurité robustes et de sensibiliser les employés aux bonnes pratiques en matière de protection des données.

7.6. Changement culturel et organisationnel

La transformation digitale implique un changement culturel et organisationnel profond. Les entreprises doivent encourager une culture de l'innovation, de la collaboration et de l'apprentissage continu. Cela nécessite de former et d'accompagner les employés dans l'acquisition de nouvelles compétences digitales et de revoir les modes de management pour favoriser l'agilité et la réactivité.

7.7. Impact environnemental

La transformation digitale peut également avoir un impact significatif sur l'environnement. Elle permet de développer des solutions plus durables et de réduire l'empreinte écologique des entreprises grâce à des technologies vertes et des pratiques optimisées. Cependant, elle soulève aussi des défis en termes de consommation énergétique et de gestion des déchets électroniques. Les entreprises doivent intégrer des considérations environnementales dans leur stratégie de transformation digitale.

- Améliorations de l'expérience client a travers des outils de CRM et le marketing numérique, commerce électronique ;
- Capacité d'innovation accrue.

8. L'impact de la transformation numérique sur les PME

La transition numérique offre de nouvelles opportunités aux PME et leur permet d'améliorer leur compétitivité sur les marchés locaux et mondiaux grâce à l'innovation de produits ou de services et à l'amélioration des processus de production.

La transformation numérique redéfinit l'organisation des PME, offrant de nouvelles opportunités tout en posant d'importants défis. Parmi ces défis on trouve :¹⁰⁰

8.1. Améliorer l'engagement des clients :

L'engagement des clients est un aspect essentiel de la transformation numérique d'une entreprise et peut être amélioré par :

- Aider les clients à comprendre l'offre d'une entreprise.
- Fournir de meilleurs outils numériques et des informations permettant de faire de meilleurs choix.
- Simplifier la facturation.
- Permettre aux clients de mieux interagir avec le service clientèle.
- Lancer de nouveaux points de contact numériques qui améliorent leur expérience et répondent à leurs attentes, tels que l'accueil numérique des clients processus.

8.2. Assurer la conformité réglementaire :

La numérisation de l'information permet de la tenir à jour et de l'enrichir. Le système de gestion de l'information de la Commission européenne (CEI) permet d'améliorer la traçabilité des documents, de simplifier la gestion des installations et d'aider les opérations à rester conformes aux règles. Pour vous assurer que rien ne passe inaperçu, vous numérisez dès le début de vos processus : lorsque les documents arrivent dans votre bureau, vous pouvez les numériser.

Les documents numériques peuvent être facilement suivis et consultés par les contrôleurs de documents et les opérateurs, ce qui permet :

- Une réponse rapide et précise aux demandes de renseignements réglementaires, le cas échéant ;
- une réduction des amendes futures ;
- Une réduction des amendes existantes si des améliorations sont apportées à la gestion de l'information.

¹⁰⁰www.docbyte.com consulté le 26/04/2025.

8.3. Accroître le renseignement opérationnel :

La gestion numérique des actifs permet d'utiliser la surveillance en temps réel et l'analyse des données, ce qui accroît l'intelligence des opérations et permet aux opérateurs de relever les défis plus efficacement.

En outre, une meilleure compréhension permet de mieux prévoir et de prendre de meilleures décisions en ce qui concerne les exigences des produits et les besoins des clients.

En numérisant la gestion des actifs, les entreprises peuvent optimiser leur réponse à la demande et augmenter leurs revenus.

8.4. Augmenter la productivité des employés :

Lorsque les employés ont accès à distance à des informations en temps réel, par exemple via des archives numériques, ils peuvent vérifier qu'ils travaillent correctement.

La technologie numérique peut aider les entreprises à fournir les informations correctes et nécessaires aux employés, tant au bureau que sur la route :

- Des exigences plus efficaces en matière de travail ;
- L'amélioration de la planification et de l'ordonnancement ;
- Des informations logistiques optimisées.

8.5. Utiliser les avantages de l'informatique dématérialisée :

Technologies de l'informatique en nuage (le Cloud computing) ont prouvé leurs avantages pour la gestion des données de l'entreprise et pour stimuler la collaboration entre les différentes équipes commerciales qui travaillent sur des projets à grande échelle.

Au lieu d'utiliser le courrier électronique alors qu'elles avaient l'habitude de partager des informations à l'aide de clés USB ou de disques externes, les organisations voient aujourd'hui les avantages du partage d'informations et de la collaboration dans le nuage, ce qui leur permet d'économiser du temps et de l'argent.

La transformation numérique ne consiste pas seulement à savoir ce qui se passe dans une organisation.

La transformation numérique est un atout majeur pour les PME, améliorant leur efficacité, leur compétitivité et leur relation avec les clients. Bien qu'elle présente des défis, notamment en termes d'adoption des technologies et de formation, elle ouvre également la voie à de nouvelles opportunités, comme l'accès facilité aux crédits d'investissement, indispensables à leur croissance.

Section 03 : Le rôle du financement dans la transformation numérique des PME

L'accès à des financements adaptés reste un des principaux obstacles à la modernisation des entreprises locales. Les dispositifs de financement dédiés à l'innovation sont essentiels pour permettre aux PME de surmonter les défis technologiques et rester compétitives dans un environnement numérique en constante évolution.¹⁰¹ La transformation numérique des PME nécessite des investissements importants, souvent au-delà de leurs capacités d'autofinancement. Cette section explore les différentes sources de financement pour soutenir cette digitalisation, en mettant l'accent sur les crédits d'investissement. Nous analyserons les besoins financiers des PME, l'importance du financement pour leur compétitivité, et les avantages spécifiques des crédits d'investissement pour la transformation numérique, tout en abordant les risques associés.

1. Sources de financement pour la transformation numérique

Avant d'aborder les différentes sources de financement disponibles, il est essentiel de rappeler que toute démarche de transformation numérique pour une PME doit être précédée par l'établissement d'un plan de financement. Le plan de financement est donc un outil fondamental pour assurer la réussite et la viabilité du projet de digitalisation.¹⁰² La transformation numérique des PME nécessite des ressources financières importantes. Ces investissements peuvent être financés de différentes manières, selon les capacités et les besoins de chaque entreprise. Les principales sources de financement disponibles pour soutenir la digitalisation des PME sont le financement interne et le financement externe.

1.1. Le financement interne

Le financement interne désigne l'utilisation des ressources financières générées à l'intérieur de l'entreprise elle-même pour financer ses opérations ou ses investissements. Ces ressources proviennent des activités commerciales et des bénéfices de l'entreprise, et peuvent inclure les bénéfices non distribués, les fonds de roulement accumulés, les réserves constituées au fil du temps, ou encore les liquidités provenant de la vente d'actifs détenus par l'entreprise.¹⁰³ Les PME, en particulier celles qui cherchent à se digitaliser, peuvent utiliser diverses formes de financement interne pour soutenir leurs projets de transformation numérique. Ces solutions

¹⁰¹BOUKHEDDIMI Souhila, « La Pme Et L'innovation Technologique En Algérie », Article scientifique ESI, Oued-Smar, Alger, 2020, P.139.

¹⁰² <https://bpifrance-creation.fr> consulté le 26/04/2025.

¹⁰³ Legaplace, Le financement interne et externe, Article informatif : Legalplace SAS, 2023, P.1–2.

permettent aux entreprises de financer leurs investissements sans recourir à des sources externes de financement, tout en maintenant leur indépendance financière.

1.1.1. Les bénéfices non distribués

Les bénéfices réalisés par l'entreprise mais non distribués peuvent être réinvestis dans la modernisation des technologies et infrastructures nécessaires à la digitalisation. Ce réinvestissement permet de financer l'acquisition de logiciels, d'équipements numériques, et de développer des projets d'innovation sans dépendre de financements extérieurs.

1.1.2. Les fonds de roulement

Les liquidités disponibles dans le fonds de roulement peuvent être utilisées pour financer des projets numériques quotidiens, comme l'implémentation de systèmes de gestion (ERP) ou l'acquisition de matériel informatique. Le fonds de roulement assure la fluidité des opérations tout en permettant d'investir dans des outils numériques qui amélioreront l'efficacité des PME.

1.1.3. Les réserves accumulées

Les réserves accumulées par l'entreprise sur plusieurs années peuvent être utilisées pour financer des projets à long terme de transformation numérique, comme l'intégration de nouvelles technologies ou le développement d'une plateforme numérique. Ces réserves permettent à l'entreprise de sécuriser son avenir numérique tout en s'assurant de ne pas nuire à sa stabilité financière.

1.1.4. La vente d'actifs

Si une PME possède des actifs sous-utilisés ou excédentaires, elle peut les vendre pour générer des liquidités. Par exemple, la vente de bâtiments, de terrains ou d'équipements inutilisés peut fournir des fonds pour investir dans des technologies numériques avancées telles que des serveurs, des logiciels de gestion, ou des infrastructures Cloud.

1.1.5. Les flux de trésorerie internes

Les flux de trésorerie générés par les ventes de produits ou services peuvent être réinvestis pour financer la digitalisation des opérations. Par exemple, les revenus issus des ventes peuvent être utilisés pour couvrir les coûts d'achat d'outils numériques comme les logiciels de CRM, ou encore pour renforcer la sécurité informatique et les infrastructures de données.¹⁰⁴

1.2. Le financement externe

Le financement externe regroupe tous les modes de financement auxquels une entreprise peut recourir sans utiliser sa trésorerie et son épargne.¹⁰⁵ Le financement externe devient alors une

¹⁰⁴ LEGALPLACE, 2023, Op Cite, P.02.

¹⁰⁵ www.legalstart.fr consulté le 26/04/2025.

solution indispensable pour soutenir leurs projets d'innovation et de digitalisation. Qu'il s'agisse de crédits bancaires, de subventions publiques ou d'investissements privés, ces ressources permettent aux PME d'accéder aux technologies nécessaires, de moderniser leurs processus et de renforcer leur compétitivité dans un environnement économique de plus en plus numérisé.

1.2.1. Les aides publiques

La transformation numérique étant devenue un enjeu stratégique pour la compétitivité des PME, les pouvoirs publics proposent divers dispositifs d'aides pour accompagner cette mutation. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes :

1.2.1.1. Subventions dédiées au numérique :

Elles permettent aux PME de financer l'acquisition de logiciels de gestion (ERP, CRM), le développement de sites internet ou de plateformes de commerce électronique.

1.2.1.2. Prêts à taux bonifiés :

Des crédits proposés à des conditions avantageuses pour encourager les investissements numériques, tels que l'achat de matériels informatiques ou la digitalisation des processus internes.

1.2.1.3. Garanties publiques :

En offrant des garanties sur les emprunts, l'État facilite l'accès des PME aux financements nécessaires pour leurs projets numériques, réduisant ainsi le risque perçu par les banques. Ces dispositifs publics soutiennent directement la capacité des PME à intégrer de nouvelles technologies, en allégeant les contraintes financières souvent associées à de tels projets.

1.2.2. Les financements bancaires classiques

Les établissements bancaires constituent également une source essentielle de financement de la transformation numérique. Les PME peuvent solliciter des :

- Crédits d'investissement pour financer l'achat d'équipements technologiques (serveurs, ordinateurs, infrastructures réseau) ;
- Prêts pour le développement de solutions numériques telles que des applications mobiles, des plateformes de gestion en ligne ou des outils de cybersécurité.

Grâce aux financements bancaires, les PME peuvent moderniser leur infrastructure numérique, optimiser leurs opérations et mieux répondre aux nouvelles attentes des clients dans un environnement de plus en plus digitalisé.

1.2.3. Le financement participatif (Crowdfunding)

Le financement participatif offre aux PME une alternative innovante pour lever des fonds destinés à leurs projets numériques. En présentant leur projet sur une plateforme en ligne, elles peuvent mobiliser des investisseurs particuliers séduits par des initiatives digitales.

Le Crowdfunding permet de financer des projets d'innovation numérique (création d'applications, développement de nouvelles technologies) tout en renforçant la visibilité et la notoriété de l'entreprise auprès d'une communauté engagée.

1.2.4. Le capital investissement (private equity)

Les fonds de capital investissement s'intéressent de plus en plus aux PME innovantes, notamment celles qui s'engagent dans des projets de transformation numérique. Ils apportent :

- Des ressources financières importantes pour financer le développement technologique ;
- Un accompagnement stratégique pour structurer la croissance digitale de l'entreprise.

Le capital investissement permet aux PME de franchir des étapes majeures dans leur transition numérique, en soutenant le développement de produits technologiques avancés et en renforçant leur compétitivité sur le long terme.

1.2.5. Le crédit-bail (leasing)

Le crédit-bail technologique est une solution de financement qui permet aux PME d'utiliser du matériel numérique de pointe sans avoir à en supporter le coût d'acquisition immédiat. Ce mode de financement couvre :

- L'acquisition d'équipements informatiques ;
- Les solutions de télécommunication et de cyber sécurité.

Le crédit-bail facilite l'accès rapide aux nouvelles technologies indispensables pour réussir une transformation numérique efficace, tout en préservant la trésorerie de l'entreprise.

1.2.6. Les financements européens

À travers des programmes tels que le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'Union européenne soutient également la digitalisation des entreprises, en finançant notamment :

- Des projets d'innovation numérique ;
- L'adoption de technologies avancées dans les PME.

Ces soutiens européens représentent une opportunité stratégique pour les PME souhaitant renforcer leur capacité d'innovation et s'inscrire durablement dans l'économie numérique.¹⁰⁶

¹⁰⁶ Ville de Paris, PROJETS-19, Article : Les sources de financement, 2024, P.10-35.

En résumé, la diversité des sources de financement permet aux PME de lever les ressources nécessaires pour entamer ou accélérer leur transformation numérique. La maîtrise de ces dispositifs financiers constitue un levier déterminant pour leur compétitivité et leur pérennité dans un contexte de mutation technologique rapide.

2. Les crédits d'investissement et leur rôle spécifique dans la transformation numérique des PME

Les crédits d'investissements sont des crédits octroyés pour financer des fonds de roulement ou des investissements matériels, immatériels ou financiers.¹⁰⁷ Les crédits d'investissement jouent un rôle essentiel dans le financement de la transformation numérique des PME, en leur permettant d'acquérir les technologies et infrastructures nécessaires à leur modernisation. Contrairement aux autres formes de financement, les crédits d'investissement sont spécifiquement conçus pour financer des projets à long terme, comme l'achat de matériel informatique, de logiciels, ou le développement d'infrastructures numériques. Ce point se propose d'examiner en détail le rôle des crédits d'investissement dans la digitalisation des PME, en mettant en lumière leurs avantages, leurs caractéristiques, ainsi que les risques associés. L'objectif est de comprendre comment ces crédits peuvent aider les PME à surmonter les obstacles financiers et à accélérer leur transition numérique.

2.1. Avantage des crédits d'investissement pour les PME numériques

Les crédits d'investissement offrent des avantages majeurs pour les PME numériques en facilitant leur transition vers le monde numérique et on trouve :¹⁰⁸

2.1.1. Facilité d'accès au financement

Le crédit d'investissement permet aux PME numériques d'obtenir rapidement les fonds nécessaires pour financer leurs projets, tels que l'acquisition de nouvelles technologies ou l'amélioration des infrastructures numériques. Cette facilité d'accès au financement permet aux entreprises de se développer plus rapidement et de répondre plus efficacement aux besoins du marché.

2.1.2. Maintien de la trésorerie de l'entreprise

Les crédits d'investissement offrent l'avantage de préserver la trésorerie de l'entreprise, car ils permettent de financer des projets sans avoir à puiser dans les fonds propres. Cela permet aux

¹⁰⁷ MEDOUNI Youcef, MAHDI Zakaria, Mémoire : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES PMELAKHLEF, 01/06/2018,P.30.

¹⁰⁸ <https://credipro.com> consulté le 27/04/2025.

PME numériques d'investir dans des projets à fort potentiel de croissance, tout en maintenant une liquidité suffisante pour leurs opérations courantes.

2.1.3. Flexibilité et personnalisation des prêts

Les crédits d'investissement, qu'ils soient bancaires ou en ligne, offrent une flexibilité importante en termes de durée de remboursement et de conditions. Cela permet aux PME numériques d'adapter le remboursement du prêt en fonction de leur situation financière et de leurs projets numériques spécifiques.

2.1.4. Taux d'intérêt attractifs et compétitifs

Les crédits d'investissement peuvent bénéficier de taux d'intérêt intéressants, surtout lorsque les PME choisissent des options en ligne. Ces taux compétitifs permettent aux entreprises de réaliser des économies sur le coût du crédit, ce qui est particulièrement bénéfique dans un secteur numérique où les coûts peuvent être élevés pour les infrastructures et équipements technologiques.

2.1.5. Diversité des sources de financement

Les PME numériques peuvent choisir parmi une gamme de solutions de financement : des banques traditionnelles ou des prêteurs en ligne. Cela leur permet de comparer les offres disponibles et de choisir la meilleure option qui correspond à leurs besoins financiers, que ce soit pour une expansion rapide ou pour une modernisation numérique.

2.2. Caractéristiques des crédits d'investissement adaptés à la digitalisation

L'investissement vise à accroître la richesse, avec des effets positifs à long terme, en améliorant la productivité, l'image de marque ou en réduisant les coûts.¹⁰⁹

Caractéristiques des crédits d'investissement adaptés à la digitalisation

Pour accompagner efficacement les projets de transformation numérique des PME, les crédits d'investissement doivent présenter des caractéristiques spécifiques, tenant compte des particularités de la digitalisation, notamment la rapidité d'évolution des technologies, les besoins en équipements innovants, et l'incertitude des retours sur investissement immédiats. Voici les principales caractéristiques attendues :

2.2.1. Une durée de remboursement adaptée

La transformation numérique implique des investissements qui nécessitent du temps avant de produire des effets concrets sur la rentabilité de l'entreprise. Ainsi, les crédits doivent offrir des durées de remboursement relativement longues, généralement comprises entre 3 et 7 ans, afin de permettre aux PME d'amortir progressivement leurs investissements technologiques.

¹⁰⁹ www.l-expert-comptable.com consulté le 27/04/2025.

Par exemple, des prêts proposés par des institutions comme BNP Paribas ou CIC pour la transition numérique offrent des échéances étalées sur plusieurs années, permettant aux entreprises d'étaler leurs charges financières dans le temps.

2.2.2. Des taux d'intérêt compétitifs et parfois bonifiés

Pour inciter les PME à investir dans leur digitalisation, de nombreux établissements bancaires proposent des taux d'intérêt attractifs. Certains dispositifs de financement incluent même des taux bonifiés dans le cadre de programmes publics d'appui à la transition numérique. Ce soutien vise à réduire le coût global du financement pour les entreprises et à lever l'un des freins majeurs à l'investissement technologique. Par exemple, la Caisse d'Épargne propose des prêts numériques avec des taux réduits ou nuls sur une partie du financement, dans le cadre de dispositifs de soutien régional à l'innovation.

2.2.3. Des conditions de remboursement souples

Les projets numériques, en particulier lorsqu'ils intègrent de nouvelles technologies ou des outils innovants, peuvent nécessiter un temps d'adaptation avant de générer des revenus. Pour tenir compte de cette réalité, il est essentiel que les crédits d'investissement offrent des différés d'amortissement. Cela signifie que l'entreprise ne commence à rembourser le capital emprunté qu'après une période déterminée (par exemple, 6 mois à 3 ans selon les banques). Ce différé permet aux PME de stabiliser leur activité numérique et de générer les flux de trésorerie nécessaires pour assurer le remboursement ultérieur du prêt. Bpifrance, à travers son "Prêt d'Amorçage", offre par exemple jusqu'à 3 ans de différé pour les jeunes entreprises engagées dans l'innovation.¹¹⁰

2.2.4. Une flexibilité pour financer des actifs immatériels

Contrairement aux crédits classiques orientés vers l'acquisition d'équipements physiques, les crédits adaptés à la digitalisation doivent pouvoir financer aussi des actifs immatériels tels que :

- Le développement de logiciels personnalisés,
- L'achat de licences et de solutions SaaS (Software as a Service),
- La mise en place de plateformes de commerce en ligne,
- Les dépenses en cyber sécurité et en transformation des processus métiers. Cette prise en compte des actifs immatériels est essentielle, car une grande partie des investissements numériques ne se matérialise pas sous forme d'équipements tangibles.¹¹¹

¹¹⁰ <https://bpifrance-creation.fr> consulté le 27/04/2025.

¹¹¹ <https://www.caisse-epargne.fr> consulté le 27/04/2025.

2.2.5. Un accompagnement personnalisé

Le service d'accompagnement fiscal des petites ou moyennes entreprises (PME) a vocation à répondre aux problématiques fiscales spécifiques rencontrées par les PME, et à sécuriser les opérations économiques présentant pour elles des enjeux importants et des risques élevés.¹¹²

Certains établissements financiers complètent leur offre de crédit par un accompagnement spécialisé, afin d'aider les PME à mieux structurer leur projet de transformation numérique. Cet accompagnement peut comprendre un diagnostic numérique, un conseil sur le choix des investissements, ou même des partenariats avec des pôles d'innovation technologique.

2.3. Risques associés aux crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME

Bien que les crédits d'investissement soient des leviers essentiels pour soutenir la transformation numérique des PME, ils ne sont pas dénués de risques. Le recours à l'endettement pour financer des projets numériques expose les entreprises à plusieurs types de vulnérabilités, susceptibles de compromettre leur stabilité financière et leur viabilité à long terme.

2.3.1. Le risque d'endettement en cas d'échec du projet numérique

L'un des premiers risques auxquels les PME sont exposées lorsqu'elles recourent à un crédit d'investissement est celui de l'endettement excessif. La transformation numérique nécessite souvent des investissements conséquents (achat de logiciels spécialisés, modernisation de l'infrastructure IT, formation du personnel), dont la rentabilité n'est pas toujours immédiate. Si le projet n'atteint pas les résultats escomptés faute d'adoption interne, d'adhésion des clients ou de retours financiers, l'entreprise peut se retrouver en difficulté pour honorer ses engagements financiers.

Cela peut entraîner une augmentation du taux d'endettement, une dégradation de la trésorerie et, à terme, un risque de défaut de paiement voire de faillite.¹¹³

2.3.2. La mauvaise évaluation du projet numérique

Un autre risque majeur réside dans une évaluation imprécise ou incomplète du projet à financer. Dans un environnement numérique en constante mutation, la sélection des technologies adaptées, l'estimation des coûts, et la planification du retour sur investissement sont des exercices complexes.

Une mauvaise évaluation peut mener à plusieurs écueils :

¹¹² AIT SI SAID Radia, « L'ACCOMPAGNEMENT DES PME EN ALGERIE : REALITE ET PERSPECTIVES » Revue Algerian Journal of Economic Performance, 2019, P.14.

¹¹³ PELETIER Claudia. CLOUTIER Martin, Gestion des risques de la transformation numérique des PME : analyse comparative des représentations collectives, Revue internationale PME, 2025, P.20.

- Choix de solutions technologiques inadaptées ou surdimensionnées,
- Sous-estimation des besoins en formation et en accompagnement,
- Ignorance des coûts cachés (maintenance, mises à jour, cyber sécurité, etc.).

Ces erreurs peuvent non seulement augmenter considérablement les coûts du projet, mais aussi réduire les gains attendus, fragilisant ainsi la capacité de remboursement de la PME.¹¹⁴

2.3.3. La volatilité du marché numérique et l'obsolescence technologique

La transformation numérique s'inscrit dans un contexte marqué par une très forte volatilité technologique. De nouvelles solutions apparaissent en permanence, rendant parfois obsolètes des technologies adoptées à peine quelques années auparavant. Cette évolution rapide expose les PME à un risque d'obsolescence prématurée de leurs investissements :

- Les logiciels peuvent devenir incompatibles avec de nouvelles normes,
- Les équipements peuvent ne plus répondre aux exigences du marché,
- Les solutions peuvent perdre en compétitivité face à des innovations disruptives.

Dans ce cadre, le crédit d'investissement qui repose sur un amortissement pluriannuel de l'actif devient risqué : l'entreprise peut continuer à rembourser un prêt pour une technologie qui n'apporte plus de valeur ajoutée.

Le recours aux crédits d'investissement pour financer la transformation numérique des PME est stratégique, mais il doit être mené avec une approche prudente et rigoureuse. L'identification précise des risques, l'accompagnement par des experts en transformation numérique, ainsi que la mise en place d'outils de suivi financier adaptés sont des conditions indispensables pour maximiser les chances de succès du projet tout en sécurisant le financement.

À travers cette section, nous avons mis en lumière les principales sources de financement, en insistant sur l'importance particulière des crédits d'investissement. Grâce à leurs caractéristiques spécifiques, telles que des durées de remboursement adaptées, des taux compétitifs et des conditions souples, ces crédits permettent aux PME de soutenir efficacement leurs projets de digitalisation. Ils leur offrent la possibilité de structurer des investissements lourds sans déséquilibrer leur trésorerie.

Néanmoins, ces solutions de financement ne sont pas exemptes de risques. Le surendettement, la mauvaise évaluation des besoins technologiques, ou encore l'obsolescence rapide des outils numériques peuvent transformer un investissement en facteur de fragilité. La transformation

¹¹⁴ <https://www.banque-france.fr> consulté le 27/04/2025.

numérique nécessite donc une approche rigoureuse, tant au niveau du choix des technologies que de la gestion financière.

En conclusion, si les crédits d'investissement représentent une opportunité majeure pour accélérer la transition digitale des PME, leur utilisation doit être stratégique, encadrée et accompagnée. La réussite des projets numériques repose ainsi sur un équilibre subtil entre accès au financement, bonne gestion du risque et capacité d'adaptation aux évolutions du marché.

Conclusion

La transformation numérique s'impose aujourd'hui comme une nécessité incontournable pour les PME qui souhaitent maintenir leur compétitivité et s'adapter aux mutations rapides du marché. À travers ce chapitre, nous avons mis en évidence l'importance des PME dans le tissu économique algérien, tout en soulignant les spécificités qui les distinguent des entreprises de plus grande taille. En dépit de leur poids économique et social, les PME algériennes font face à de nombreuses contraintes structurelles, notamment en matière de financement, d'accès à l'innovation, et de développement technologique.

Nous avons ensuite montré que la transformation numérique représente à la fois une opportunité et un défi pour ces entreprises. Si la digitalisation permet d'améliorer la productivité, d'élargir la portée du marché, et de renforcer l'expérience client, elle impose également des investissements conséquents en équipements, en compétences, et en infrastructures. Or, les PME, souvent limitées par des ressources financières insuffisantes et un environnement institutionnel complexe, peinent à engager pleinement leur transition numérique.

Dans cette dynamique, le financement et plus spécifiquement les crédits d'investissement apparaît comme un levier stratégique majeur. En soutenant l'acquisition de technologies et la modernisation des infrastructures, ces crédits offrent aux PME l'opportunité de franchir un cap déterminant dans leur développement. Toutefois, ils impliquent également des risques non négligeables, tels que l'endettement, la mauvaise planification des projets numériques, ou encore la volatilité des technologies.

Ainsi, pour que la transformation numérique devienne une réalité accessible à toutes les PME, il est indispensable de faciliter leur accès au financement, de renforcer les dispositifs d'accompagnement, et de promouvoir une culture numérique plus ancrée. Le succès de cette

mutation dépendra de la capacité des PME à intégrer les outils digitaux de manière stratégique, tout en maîtrisant les risques liés aux investissements technologiques.

Ce constat servira de base à la réflexion menée dans le chapitre suivant, qui s'intéressera concrètement à l'étude d'un crédit d'investissement au sein d'une banque algérienne, à travers l'exemple de la BDL.

Chapitre 3

Financement de la transformation numérique des PME : étude d'un crédit d'investissement au sein de la BDL

Chapitre 3 : Financement de la transformation numérique des PME : étude d'un crédit d'investissement au sein de la BDL.**Introduction**

Dans les chapitres précédents, nous avons examiné le cadre théorique des crédits d'investissement ainsi que l'état de la transformation numérique des PME, pour mettre en pratique ces connaissances nous consacrerons ce troisième chapitre à l'étude du rôle des crédits d'investissement au niveau de la direction régionale d'exploitation de la banque de développement local (BDL) de Tizi-Ouzou dans la transformation numérique des PME.

A ce sujet, nous dédions ce chapitre à l'analyse d'un crédit d'investissement de l'un des anciens clients de la direction régionale d'exploitation de la BDL. Pour ce faire, dans ce chapitre nous commencerons par la présentation générale de l'organisme d'accueil à savoir la banque BDL. Ensuite, nous étudierons un dossier concret de crédits d'investissement au sein de la BDL pour illustrer les défis et les opportunités par les entreprises dans leur parcours de transformation numérique. Enfin, on va faire une analyse comparative de ce projet avant et après l'accord du crédit d'investissement.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

À la base des informations partagées par le banquier de la banque de développement local de Tizi-Ouzou, cette section va se concentrer sur la présentation de l'organisme d'accueil. Cette présentation se fera par une présentation de la banque BDL, ses objectifs, ses missions, sa structure et organisations.

1. Présentation de la banque BDL

La banque de développement local par abréviation BDL est un organisme financier, public, économique qui a été créé par décret n°86 /85¹ du 30 avril 1985 suite à la restructuration du Crédit Populaire Algérien (CPA) sous la forme de Société Nationale de Banque. Elle a été créée pour un objectif précis qui est la spécialisation dans le financement des entreprises publiques locales. Son siège social est établi à Staouali (wilaya d'Alger). A sa création, la BDL a hérité d'une partie du CPA en restructuration, d'un siège social, de 39 agences et du transfert de 700 agents. Elle a également hérité, en 1986, des activités et des biens des caisses de crédit municipaux d'Alger, d'Oran, Constantine et Annaba (prêts sur gages). En effet, elle est la seule banque qui prend en charge l'activité de prêt sur gages (OR), ainsi parmi les agences que compte la BDL, six (06) sont spécialisées dans cette activité. La BDL sera transformée dans le cadre de l'autonomie entreprises publiques, en de société par action le 20

Février 1989 avec un capital social détenu exclusivement par l'Etat. En tant qu'instrument de planification financière.

Les champs d'action de la BDL demeuraient restreints jusqu'à 1990 avec les changements que la loi sur la monnaie et le crédit a apportés au système financier algérien, cette loi lui ayant attribué l'autonomie financière.

1.1. Identification de la banque de développement local

Principaux éléments d'identification :

- **Raison sociale** : banque de développement local-par abréviation BDL.
- **Forme juridique** : société par action -EPE/SPA.
- **Capital social** : 103.200.000.000 DZD, le capital social de la banque a subi plusieurs augmentations passant de 500.000.000DZD à sa création en 1985 pour atteindre actuellement 103.200.000.000 DZD en janvier 2025
- **Actionnaires** : L'état représenté par Ministère des Finances.
- **Siège social** : 05, rue GACI Amar-STAOUELI Alger.
- **Objet social** : Banque universelle versée dans le financement particulièrement de la PME/PMI, les particuliers et professions libérales.
- **Création** : Décret n°85 /85du 30 avril 1985 sous forme de société Nationale de la destinée au financement du développement local. La BDL est passé à l'autonomie et transformée en société par action-Spa-le 20 février 1989.
- **Agrément Banque d'Algérie** : Décision Banque d'Algérie N°2002/03 du 23 septembre A 2002.

La banque BDL a obtenu son autonomie et a été transformée en société par actions SPA le 20 février 1989.

1.2. L'ouverture du capital :

Actuellement, la banque de Développement Local-BDL franchit une étape majeure en intégrant le marché boursier. En janvier 2025 elle avait lancé une opération d'appel public à l'épargne (APE) dans le cadre de l'ouverture de son capital consistait en une augmentation de 30% de son capital social par l'émission de 44 200 000 actions pour souscription, chacune ayant une valeur nominal de 1000 DA, elles sont mises à la disposition du public au prix de 1400 DA par action.¹¹⁵

¹¹⁵ www.bdl.dz, consulté le 25/03/2025.

Elle a ouvert son capital au public pour dynamiser le marché financier algérien, à soutenir la croissance de la banque et à renforcer son rôle dans le financement de l'économie nationale.¹¹⁶

Cette opération s'inscrivait dans une vision stratégique visant à moderniser la banque, élargir ses horizons et mieux répondre aux attentes de ses clients et partenaires. Grâce à l'engagement des investisseurs, cette ouverture du capital a été une véritable réussite.¹¹⁷

1.3. Historique de la BDL

La banque de développement Local issue de la restructuration du CPA a été par le décret N°85/84 du 30/04/1985 sous forme d'une société nationale de banque pour prendre en charge le portefeuille des entreprises publiques locales.

Jusqu'à 1995, ces entreprises ont participé pour 90% emplois de la BDL, le reste étant constitué d'une clientèle diversifiée formée de petites entreprises privées et des bénéficiaires de prêts sur gage.

Avec l'avènement de la loi portant autonomie des entreprises⁴, la BDL, s'est transformée le 20/04/1989 en société par actions avec un capital de 1440 Millions de Dinars Algériens.

Le processus d'assainissement et restauration du secteur public économique initié par les pouvoirs publics depuis 1994 s'est soldé par la dissolution d'environ 1360 entreprises publiques locales (EPL), ce qui a engendré de graves incidences sur la composition du portefeuille de la BDL ainsi que sur ses résultats.

Par ailleurs et suite à la transformation des créances détenues sur les entreprises publiques dissoutes en obligations du trésor rémunérées ainsi que la recapitalisation de la banque conjuguée aux actions d'assainissement et de redressement engagées par la banque ont permis à la BDL de rétablir ses équilibres financiers et de renouer depuis 2001 avec la rentabilité.

La BDL qui a démarré son activité avec 39 agences héritées du CPA, a pu devenir une banque de proximité en développant progressivement son réseau pour atteindre 164 agences en 2023 réparties sur l'ensemble des wilayas du pays.

Son capital social a aussi subi des augmentations, la première en 2003 passant à 7140 millions de Dinars Algériens puis à 13390 millions de Dinars en 2006 et de 15800 Millions de Dinars Algériens puis à 13390 Millions de Dinars en 2006 et de 15800 Millions de Dinars en 2010 et enfin à 36800 millions de dinars en 2010.

¹¹⁶ Idem

¹¹⁷ Prospectus de la BDL, 2025

À l'instar des autres banques publiques algériennes, la BDL traite toutes les opérations de la banque avec l'exclusivité des financements des prêts sur gage avec cinq agences spécialisées. En décembre 2024, l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30 %, est annoncée, en vue de son introduction à la Bourse d'Alger [La Bourse d'Alger est le marché officiel des actions en Algérie, créée en 1997 sous le nom de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV)]¹¹⁸

- **Son Activité**

Après avoir été la banque des Petite et Moyenne Entreprise et Petite Moyenne Industries (PME/PMI), des professions libérales, des micros entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs de soutien d'emploi, des promoteurs immobiliers et des particuliers.

Sa stratégie est orientée vers la participation active au développement de l'économie nationale par la relance de l'investissement à travers le finance ment des PME/PMI tous secteurs confondus, et la participation à tous les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics (ANSEJ, CNAC, ANGEM). La BDL joue également un rôle important dans le financement de l'habitat à travers différents produits, notamment le crédit immobilier et la promotion immobilière.

Enfin, la Banque de Développement Local essaye de vulgariser l'usage de la monétique en participant au système de tété-compensation et en proposant des produits tels que la carte de retrait, de paiement, visa auxquels il faut ajouter les nouveaux produits lancés récemment par la BDL à savoir le e-paiement, le mobile banking (une application mobile +sms banking) et un service appelé Money-Gram pour le transfert d'argent de l'étranger vers l'Algérie.

2. Stratégie et objectifs de la BDL

L'objectif fondamental de la BDL est de conforter sa part de marché et d'améliorer sa marge d'intermédiation bancaire pour assurer une rentabilité soutenue et garantir sa pérennité et sa prospérité. L'accroissement et la diversification de son portefeuille clientèle industrielle.

Et commerciale constitue désormais une priorité pour son développement. Pour cela, elle se soucie de fidéliser sa clientèle do petites et moyennes entreprises et chercher de nouvelles cibles pour développer sa part de marché.

Il est primordial pour une banque installée dans un paysage concurrentiel de moderniser aussi son réseau commercial, améliorer ses services et bien prendre en charge sa clientèle devenue de plus en plus exigeante.

¹¹⁸ <https://fr.wikipedia.org> , consulté le 25/03/2025.

Pour ce faire, les actions entreprises par la BDL sont les suivantes :

- Assurer une qualité de service en termes de conditions d'accueil de la clientèle, réfection et modernisation de ses locaux d'exploitation, construction de nouveaux sièges, agences...
- Elargissement de son réseau et ouverture de nouvelles agences pour assurer la proximité.
- Prise en charge de la clientèle, bien cerner les besoins, maîtriser les délais de traitement, accompagner et assister les clients en leur assurant des services personnalisés.
- Un centre d'appel est mis en place pour toutes réclamations et informations.
- Des chaînes et pages publicitaires sur les réseaux sociaux.

3. Les missions de la BDL

Elle a pour mission l'exécution de toutes les opérations bancaires, et l'action des prêts et des crédits sous toutes leurs formes, la BDL est une banque polyvalente dans la mesure où elle assure une double mission : Banque de dépôt et banque de développement.

3.1. Banque de dépôt :

Elle peut recevoir des dépôts à vue et à terme de toutes personnes physiques ou morales. Elle traite toutes les opérations de la banque de crédit et de change ainsi que celles de trésorerie.

3.2. Banque de développement

Elle finance des crédits à court moyen et long terme des divers projets planifiés, elle détient le monopole des prêts sur gages aux particuliers. Il faut signaler qu'elle fait une profession habituelle de recevoir des fonds du public et les verser pour leur propre compte. Cette banque joue le rôle d'intermédiaire financier entre les offreurs et demandeurs de capitaux.

4. Structure et organisation de la banque :

4.1. La direction générale :

Elle a pour mission de concevoir, animer, soutenir et contrôler les structures du réseau. Elle maintient des relations hiérarchiques et fonctionnelles avec les directions régionales et les agences du réseau. Elle est composée de :

- Président directeur général nommé par un décret sur proposition du ministre des finances pour assurer la responsabilité de gestion et de fonctionnement de la banque ;

- Le conseil d'Administration composé de président directeur général, d'administrateur, commissaire, commissaire aux comptes et représentant de ministère du commerce et collectivités locales ;
- Les directions centrales placées sous l'autorités du président de la direction générale PDG qui assure, dans le cadre des orientations de la Direction Générale, des tâches de conception, de soutien, d'organisation et de contrôle des structures des réseaux.

4.2. Les directions régionales d'exploitation :

Ce sont les organes intermédiaires entre les directions centrales et les agences. En effet chaque groupe est associés à un ensemble d'agences que ces directions régionales supervisent en leurs fournissant animation, assistance et contrôle de leur fonctionnement. La direction régionale est organisée autour de quatre départements :

4.2.1. Le département d'exploitation et animation commerciale qui coordonne les activités des services suivant :

- Le service étude et crédit ;
- Le service suivis des engagements ;
- Le service animation commerciale.

4.2.2. Département des affaires administratives et du personnel constitué de deux services :

- Le service des moyens généraux ;
- Le service du personnel.

4.2.3. Département des affaires juridique et recouvrement des créances constitués de deux services :

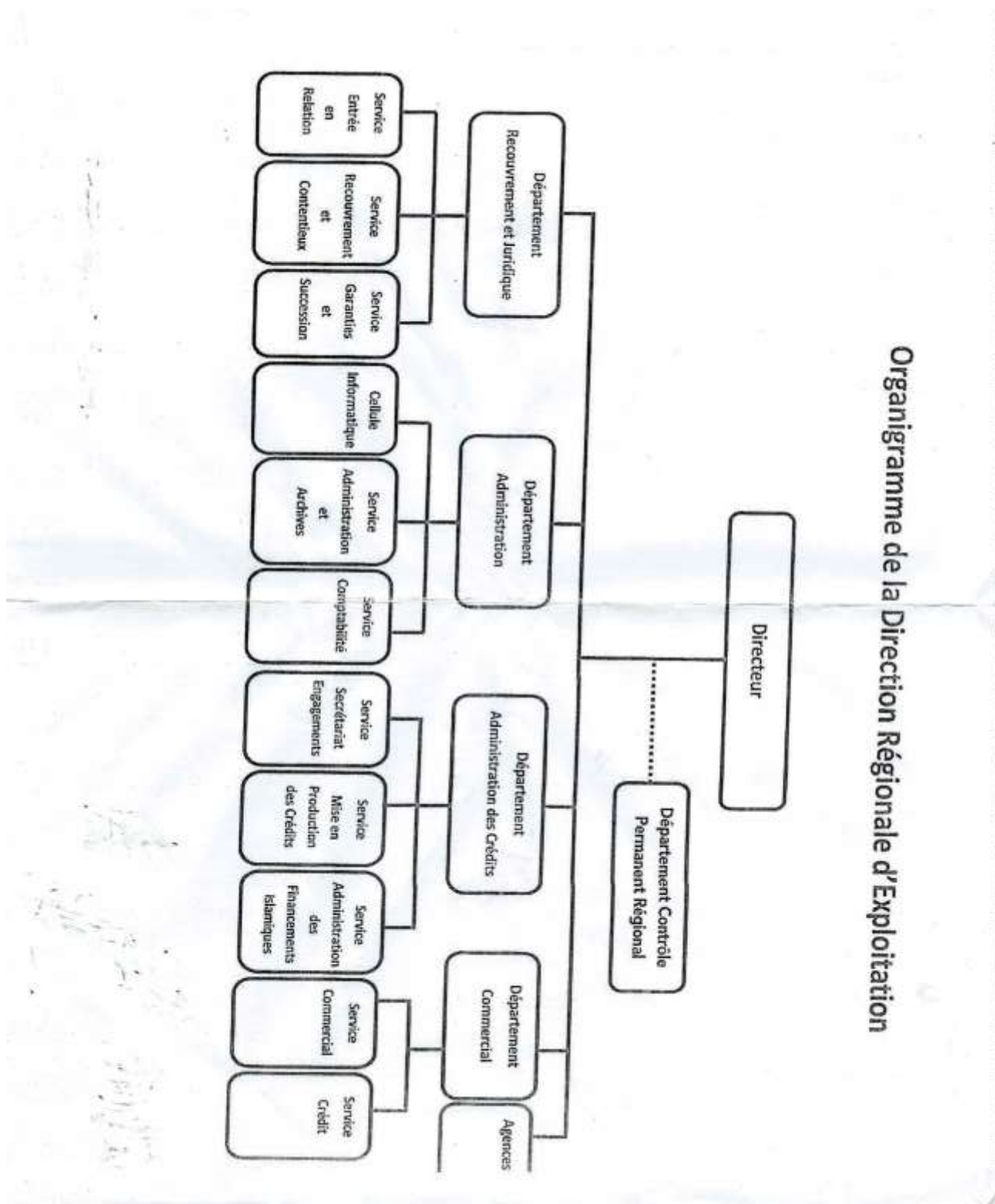
- Le service des affaires juridiques ;
- Le service de recouvrement des créances.

4.2.4. Département contrôle qui est constitué des services suivants :

- Le service contrôle comptable ;
- La cellule de premier degré.

L'organisation de la direction régionale d'exploitation est représenté par l'organigramme suivant :

Figure 1 : Organigramme de la Direction Régionale d'Exploitation :



Source : document interne la BDL, 2025.

4.3. Le réseau d'agences :

L'agence constitue la cellule de base de l'organigramme de la banque et sa première vitrine qui doit par conséquent être à la hauteur des attentes de la clientèle. Au niveau de la BDL, les agences sont classées en quatre catégories :

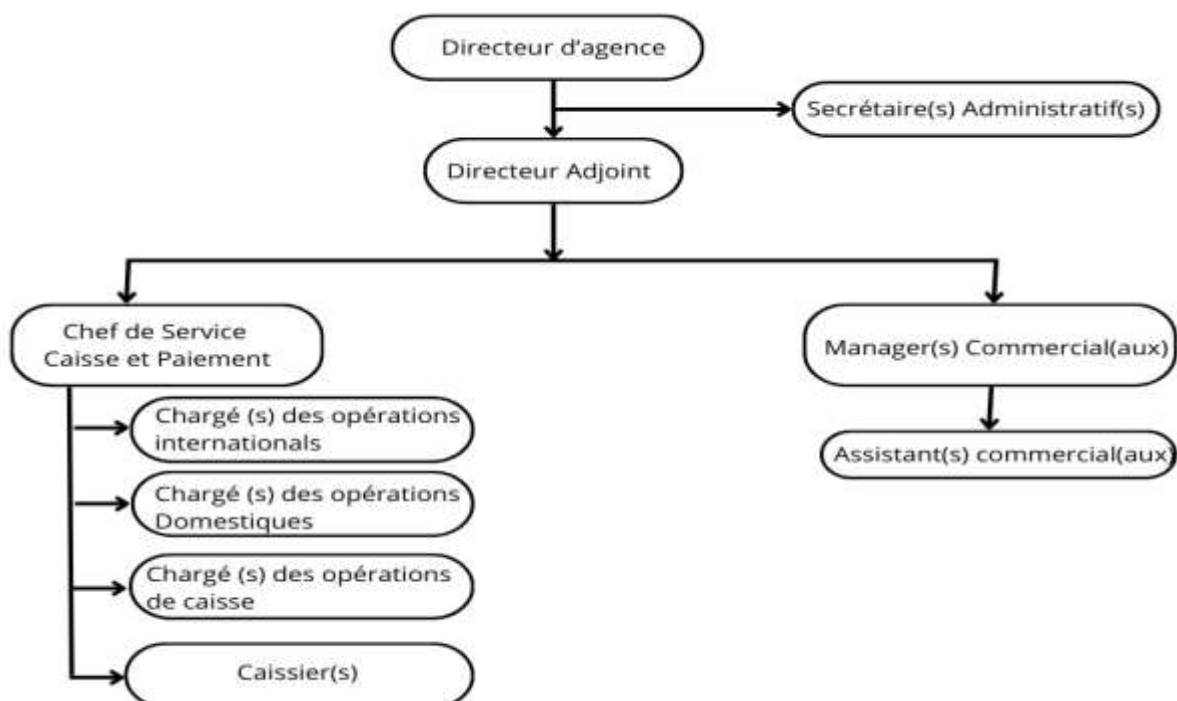
- Agence principale ;
- Agence de 1ère catégorie ;
- Agence de 2ème catégorie ;
- Agence de 3ème catégorie ;

Sous l'autorité et le contrôle du chef d'agence, l'agence est organisée en différents services :

- Le service crédit et engagement ;
- Le service étranger et change ;
- Le service caisse ;
- Le service portefeuille et moyen de paiement.

L'organisation de l'agence BDL sera présentée par l'organigramme suivant :

Figure 2 : Organigramme des agences (Principale, de 1ère catégorie ou de 2ème catégorie)



Source : Document interne de la BDL, 2025.

5. Le service crédit au sein de la banque BDL :

Pour solliciter un crédit d'investissement auprès de la Banque de Développement Local, le client (l'entreprise) doit déposer un dossier en tant que première étape. Ce dossier fera l'objet d'une étude par le banquier, qui donnera ensuite une réponse sous forme d'accord ou de refus. Ainsi, selon le banquier de la Banque de Développement Local, les documents exigés pour le dossier de crédit d'investissement seront présentés dans le point suivant :

5.1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement :

- **Demande de crédit chiffrée dûment signée par une personne habilitée.**
- **Documents juridique et administratifs :**
 - Copie du registre de commerce (inscription principale et secondaire) dûment authentifié par le CNRC ;
 - Copie de l'acte de propriété ou du bail de location des locaux abritant l'activité.
 - Situation patrimoniale de l'entreprise et de chacun des associés avec descriptif exhaustif dressé au rapport d'expertise SAE ou EXAL.
 - Liste de l'ensemble des comptes ouverts au nom des associés des gérants suivant tableau en annexe.
 - Copie de CNI du gérant.
 - Deux photos.
 - Consultation de la centrale des risques.
 - Signature d'un ordre de virement pour les frais d'étude du dossier : 11700.00.
- **Les documents comptables et financiers :**
 - Les trois bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices clos signés par l'entreprise (dûment visées fisc)
 - Situation comptable provisoire de l'exercice en cours.
 - Plan de trésorerie de la période à financer.
 - Etat détaillé des créances par montant et âge appuyé par des facteurs/situation visées.
 - Etat des stocks par volumes et montants.
 - Plan de charge en cours (marchés, conventions, devis, contrats...ETC) + les ODS.
 - Une fiche signalétique par marché (modèle en annexe).
 - Un plan de financement par marché et plan de financement consolidé.
 - Le Certificat de qualification et classification professionnelles.
- Liste des moyens humains et matériels.

➤ Documents fiscaux et parafiscaux :

- Mise à jour CNAS. CACOBAPTH.CASNOS.EXTRAIT DE ROLE.
- Echancier de remboursement de ces dettes en cas d'arriérés.

Le dossier d crédit déposé par le client doit être complet pour accuser sa réception.

Ainsi, le banquier doit s'assurer : de la validation du dossier caisse, de la présence de tous les documents constitutifs exigés, prélever la commission d'ouverture du dossier, renseignement de la demande et la signature du client.

5.2. Suivis du dossier de crédit d'investissement :

La figure suivante illustre l'utilisation du crédit :

Figure 3 : l'utilisation du crédit

Source : document remis par la BDL, 2025.

Selon le banquier, après l'accord donné par leur banque sur le crédit d'investissement, le client doit respecter :

- Le versement de l'apport personnel convenu.
- Signature de la prévention de crédit.
- Le respect des lignes accordées (Montant, Formes Marges, provisions et part d'autofinancement).
- Les garanties exigées par la banque. On retrouve : garanties qu'il doit amener au préalable comme : l'hypothèque, caution solidaire des associés (CSA), les garanties amener à postériori comme : le gage sur véhicule roulant, les garanties financières dans les délais : CGCI et FGAR qui sont des caisses qui garantit de crédit.

D'après le banquier, il est important de surveiller en permanence les aspects fiscaux et parafiscaux à cette étape de suivis du dossier. Car dans le cas où le client a des dettes fiscales Ou parafiscales, son compte bancaire sera gelé. De ce fait, durant cette période, il ne pourra ni réaliser son projet d'investissement ni rembourser son crédit bancaire.

Si le dossier du crédit d'investissement est complet, le banquier doit passer à la vérification de l'étude technico-économique du projet d'investissement.

5.3. L'étude technico-économique du projet d'investissement :

L'étude technico-économique est réalisée par une tierce partie telle qu'un bureau de comptabilité. Elle doit être d'une part cohérente avec la demande du client et les factures proforma versées au dossier, et d'autre part objective et réaliste.

Après avoir exposé la structure et l'organisation générale de la banque BDL de Tizi-Ouzou, ainsi que le processus de montage d'un dossier de crédit, nous abordons à présent la deuxième section, consacrée à l'analyse approfondie d'un dossier de demande de crédit qui est un crédit à moyen terme qui porte sur le traitement et la transformation de pattes de poulet.

Section 2 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la banque BDL

Notre cas pratique a été fait au niveau de la banque de développement local (BDL) Tizi-Ouzou sur le traitement et la transformation des pattes de poulets qui est une EURL X dans le secteur commercial.

1. Etude technico-économique :

1.1. Présentation de l'entreprise :

L'entreprise EURL X au capital social de 500 000 DA dont le siège sociale est basé à Tala Athman Tizi-Ouzou est une entreprise ayant un statut juridique d'EURL créée en Février 2022.

L'entreprise a pour objet social :

- Extraction et transformation de matières animales et végétales.
- Conditionnement et emballage de produits et denrées alimentaires.

Le projet initié par l'entreprise est en phase de démarrage.

Ce projet d'investissement porte sur le traitement et la transformation de pattes de poulets d'un cout global de 80375924 DA. En date de 10 février 2024, une demande de crédit d'investissement à moyen terme a été présentée au service crédit de la Banque de développement local (BDL) Tizi-Ouzou par le gérant de cette dernière. Ce crédit est d'un

montant de 35072130 DA à moyen terme (CMT) représentant 43,6% du cout global sur une durée de 6ans dont une année de différée au taux de marge de 6%.

1.2. Présentation du gérant :

Nom et prénom : XX

Date de naissance : 5 mai 1972

Lieu de naissance : Tizi-Ouzou

Adresse : Tala Athman Tizi-Ouzou

Activité : traitement et transformation de patte de poulet

Ce gérant a une licence de droit et magister en droit des affaires qui enseigne à l'université X.

1.3. Présentation du projet d'investissement :

Le projet d'investissement initié par EURL X porte sur le traitement, transformation et conditionnement de pattes de poulet destinées à l'exportation d'une capacité de 8 tonnes/jours. A travers le lancement de son projet, l'entreprise compte valoriser les pattes de poulets considérées chez nous comme un déchet. L'entreprise veut protéger l'environnement en recyclant les pattes de poulet, qui sont souvent jetées en un produit alimentaire de valeur. Ce produit est ensuite exporté vers des pays asiatiques (Chine, Vietnam,...) où il existe une forte demande pour ce type d'aliment qui peut être utilisé dans le domaine pharmaceutique, médicale cosmétique ou en industrie alimentaire tout en veillant à offrir toutes les garanties nécessaires en matière de constance dans la qualité de ses produits, de l'hygiène et de la sécurité.

A travers la concrétisation du présent projet, l'entreprise envisage de devenir parmi les pionniers dans le domaine du traitement transformation et conditionnement de pattes de poulets.

Le processus de traitement des pattes de poulet comprend plusieurs étapes passant par la collecte, le nettoyage la découpe, le blanchissement, l'échaudage, le refroidissement, l'épluchage des pattes de poulets.

La ligne de traitement et de transformation de pattes de poulets comprend de nombreuses machines, machine de nettoyage, machine de découpe, machine à blanchir, machine à échauder, machine de pré-refroidissement et enfin machine à éplucher les pattes de poulets.

Un système de traitement de pattes de poulet représente donc une option intéressante pour de nombreux transformateurs. Le système traite les pattes de poulets de manière entièrement automatique, de l'échaudage au dépouillage, en passant par le refroidissement. Sa configuration modulaire et flexible fournit une solution rentable pour l'investisseur.

Le promoteur a tracé un plan de développement à moyen et à long terme en deux étapes. L'objectif stratégique du fondateur est de faire de son entreprise une référence dans ce domaine d'activités.

La première étape, avait pour but la maîtrise de la technologie tant dans le fonctionnement des machines, les conditions d'exploitation que dans les techniques de transformation des pattes de poulets et leur commercialisation sur le marché au profit des partenaires chinois.

La deuxième étape, une fois la marque est bien rétablie et connue, elle commence à vendre ses produits sur les marchés étrangers en s'occupant elle-même de leur distribution et commercialisation.

La réalisation de ce projet permettra la création de 30 emplois permanents directs et 15 emplois indirects.

2. Etude technique :

Ce point présente l'aspect pratique du projet : comment il sera mis en place, avec quels moyens (locaux, équipements, main-d'œuvre, etc.), et s'il est réalisable sur le terrain.

2.1. Présentation chiffrée du projet d'investissement :

Cette partie expose les données financières du projet : combien il coûte, quelles sont les principales dépenses, et comment l'argent est réparti entre les différents postes.

2.1.1. L'analyse des coûts :

Le coût global de l'investissement s'élève à 80 375 924 DA, soit :

Tableau N° 3 : Détermination du coût de l'investissement

Désignation	Montant en devise \$	Montant en DA
Frais préliminaires	-	3 500 000
Travaux de construction et aménagement	-	20 829 763
Equipement de production à importer	29 120	12 574 560
Equipement de production à acquérir localement	-	28 828 946
Equipement annexes	-	13 104 055
Matériel et mobilier de bureau	-	1 538 600
Total	91 120	80 375 924

Source : Etabli par nos-soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Le tableau N°01 nous montre que le coût global de l'investissement s'élève à 80 375 924 DA, est réparti entre plusieurs postes essentiels. Une grande partie est destinée à l'acquisition d'équipements de production, aussi bien importés que locaux. Les travaux de construction et d'aménagement représentent également une part importante du budget. D'autres dépenses concernent les frais préliminaires, les équipements annexes et le mobilier de bureau, ce qui montre que le projet a été bien pensé et prend en compte les besoins nécessaires pour son démarrage.

2.1.2. Structure de financement :

Tableau N° 4 : Structure de financement du projet.

Nature de financement	Montant en DA	%
1. Autofinancement		
Apport en capital	500 000	
Apport en CCA	44 803 794	
Total autofinancement	45 303 794	56,36%
2. Crédit bancaire	35 072 130	43,64%
Total (1+2)	80 377 924	100%

Source : Document interne de la BDL de Tizi-Ouzou, 2024.

Le tableau N° 02 nous montre que la structure de financement représente le montant des fonds avec lequel l'entreprise va financer le projet, composé de l'apport personnel, ainsi que la somme du crédit sollicité à la banque.

Pour la réalisation du projet, l'entreprise EURL X, dont le montant global est estimé à 80 375 924 DA. L'entreprise sollicite un financement CMT à hauteur de 35 072 130 DA représente 43,64% du cout global du projet d'investissement sur une durée de 6 ans dont 01 année de différé au taux de 6%.

3. Etude financière du projet

Une analyse financière est une étude évaluant la situation financière d'une entreprise à un moment donnée. Elle est réalisée à partir des documents comptables et d'un ensemble de données économiques et financières récentes liées tant, à l'entreprise qu'à son secteur d'activités, généralement réalisée sur cinq (5) ans.

Pour effectuer l'analyse financière, il y'a lieu de suivre les étapes suivantes :

Présentation des bilans financiers condensés, analyse des paramètres financiers, calcul et interprétation des ratios.

3.1. Analyse des bilans prévisionnels sur 6 ans :

3.1.1. Analyse des bilans de grandes masses :

Les tableaux ci-dessous représentent l'analyse des bilans de grandes de masses durant six (6) ans :

Tableau N° 5: Présentation du bilan en grande masse d'actif

Actif												
Années	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Désignation	Montant	Taux %	Montant	Taux %	Montant	Taux %	Montant	Taux %	Montant	Taux %	Montant	Taux %
VI	71834472	63%	63293019	46%	54751567	32%	46210115	23%	37668662	15%	30134930	10%
VE	19032000	17%	33124000	24%	38688000	23%	44252000	22%	49816000	20%	55380000	18%
VR	19105632	17%	29845670	22%	36209722	21%	41425862	20%	46642003	19%	51858144	17%
VD	3442063	3%	12007159	9%	41 376 327	24%	72459334	35%	113875591	46%	162746344	54%
Total	113414166	100%	138269849	100%	171025616	100%	204347311	100%	248002256	100%	300119418	100%

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, 2024.

Tableau N°6 : Présentation du bilan en grande masse du passif

Passif												
Années	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Désignation	Montant	Taux%	Montant	Taux%	Montant	Taux%	Montant	Taux%	Montant	Taux%	Montant	Taux%
FP	18680843	16%	46751602	34%	83502121	49%	120514970	59%	168084619	68%	224131114	75%
DLMT	79875924	70%	72861498	53%	65847072	39%	58832646	29%	51818220	21%	44803795	15%
DCT	14857400	13%	18656748	13%	21676423	13%	24999695	12%	28099417	11%	31184509	10%
Total	113414166	100%	138269849	100%	171025616	100%	204347311	100%	248002256	100%	300119418	100%

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, année 2024.

Concernant L'actif figurant dans le tableau n° 03, il apparaît que :

• **Valeur d'immobilisation (VI) :**

Les valeurs immobilisées connaîtrons une baisse, elle était de 63,33% la première année, 45,77% la deuxième année, 32,01% la troisième année, 22,61% la quatrième année, 15,19% la cinquième année et seront réduit jusqu'à 10,04% dans la sixième année. Cette baisse sera due aux amortissements, provisions et pertes de valeurs pendant les six ans.

• **Valeur d'exploitation (VE) :**

VE a augmenté de la première année jusqu'à la deuxième année et à partir de la troisième année il commencera à diminuer, ce qui justifie la bonne rotation des stocks et la bonne gestion des dirigeants.

- **Valeur réalisable (VR) :**

De la première année jusqu'à la deuxième année nous constatons une augmentation des VR ce qui signifie que l'entreprise connaîtra une croissance rapide au début. Cependant, cette croissance ne sera pas durable car à partir de la troisième année, l'entreprise connaîtra un ralentissement ce qui mènera à une baisse de la valeur réalisable due à une baisse des ventes.

- **Valeur disponible (VD) :**

Il y aura une augmentation de la première année jusqu'à la dernière année, ce qui sera un signe positif traduisant une bonne gestion financière et une croissance saine.

En ce qui concerne le passif présenté dans le tableau n° 04, nous observons que :

- **Les fonds propres :**

On observe une augmentation continue des fonds propres. En effet, une hausse de 205 450 272 DA sera enregistrée entre la première et la sixième année, ce qui reflètera une bonne rentabilité de l'activité et indiquera une situation financière saine pour l'entreprise.

- **Les dettes à longs et moyens termes (DLMT) :**

Une diminution des dettes à long et moyen terme, passant de 70,42 % la première année à 14,92 % la sixième année. Cette évolution témoignera d'une bonne gestion financière, montrant que l'entreprise rembourse ses dettes de manière proactive, ce qui renforcera sa solvabilité et sa capacité à accéder à de nouveaux financements.

- **Les dettes à courts termes (DCT) :**

Une diminution des dettes à court terme, ce qui indiquera que l'entreprise est en bonne santé financière et qu'elle gère efficacement ses engagements.

3.2. Analyse des équilibres financiers :

L'équilibre financier de l'entreprise peut résulter de la confrontation permanente entre la liquidité des actifs et l'exigibilité du passif. L'analyse des conditions de l'équilibre financier à long terme repose sur l'indicateur principal que constitue le fond de roulement net global, le besoin de fond de roulement (BFR) et l'équilibre immédiat (trésorerie nette).

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous pousse à calculer : le FR, le BFR et TN.

➤ **Le fond de roulement (FR) :**

Il se calcule par la formule suivante :

FR= capitaux permanents – valeurs immobilisées.

Ou/ **FR= (capitaux propres + DLMT) –VI.**

Tableau N°7 : Fond de roulement

Unité : DA

Désignation	N1	N2	N3	N4	N5	N6
FP	18680842	46751603	83502212	120514970	168084619	224131114
DLMT	79875924	72861498	65847072	58832646	51818220	44803794
VI	71834472	63293019	54751567	46210115	37668662	30134930
FR	26722294	56320082	94597717	133137501	182234177	238799978

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, 2024.

D'après le tableau n°05, de la première à la sixième année, le fonds de roulement est positif et en augmentation, couvrant largement les valeurs immobilisées, ce qui reflètera un bon équilibre financier à long terme pour l'entreprise.

➤ **Le besoin de fond de roulement (BFR) :**

Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT} - \text{CBT}).$$

Tableau N°8 : besoin de fond de roulement

Unité : DA

Désignation	N1	N2	N3	N4	N5	N6
VE	19032000	33124000	38688000	44252000	49816000	55380000
VR	19105632	29845670	36209722	41425862	46642003	51858144
DCT	14857400	18656748	21676423	24999695	28099417	31184509
CBT	–	–	–	–	–	–
BFR	23280232	44312922	53221299	60678167	68358586	76053635

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, 2024.

Du tableau N°06, on constate que le fonds de roulement couvrira largement le besoin en fonds de roulement dès la première année, ce qui permettra à l'entreprise de disposer d'une trésorerie libre.

➤ **La trésorerie nette (TN) :**

Elle se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}.$$

Tableau N°9 : Trésorerie nette

Unité : DA

Désignation	N1	N2	N3	N4	N5	N6
FR	26722294	56320082	94597626	133137501	182234177	238799978
BFR	23280232	44312922	53221299	60678167	68358586	76053635
TN	3442062	12007160	41376327	72459334	113875591	162746343

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, 2024.

D'après le tableau N°07, de la première à la sixième année, la trésorerie de l'entreprise est positive, ce qui indiquera qu'elle dégage une trésorerie nette excédentaire, traduisant ainsi une situation financière saine et équilibrée.

3.2.1. Les ratios de structure financière :

Les ratios de structure financière sont des indicateurs utilisés pour évaluer l'équilibre financier d'une entreprise.

➤ Ratios de structure et de solvabilité :

Tableau N° 10 : ratios de structure, de solvabilité

Appellation	mode de calcul	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Equilibre financiers	Capitaux permanents/ immobilisation nette	1,333019696	1,84559218	2,67662098	3,8205405	5,7634869	8,808213857
Risque liquidatif	Fond propre / total bilan	0,16471348	0,33811857	0,48824336	0,5897556	0,6777544	0,746806442
Capacité d'endettement	fond propre / capitaux permanents	0,195086392	0,40022568	0,56978902	0,68262021	0,77421658	0,844392004
Solvabilité générale	Sommes actif / dettes	1,197193988	1,51084461	1,95404806	2,43757133	3,10322308	3,949547564
Solvabilité financière	Fonds propres / total dettes	0,197193988	0,51084461	0,95405378	1,43757133	2,10322308	2,949547564

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, 2024.

On analysant les ratios fournis par le tableau N°08, on constate une bonne indépendance financière de l'entreprise pendant les six exercices, grâce au ratio de capacité d'endettement qui évoluera de 19 % à 84 %.

L'équilibre financier, déjà analysé, démontrera que l'ensemble des actifs immobilisés sera couvert par les capitaux permanents et dégagera un fonds de roulement positif pendant toute la durée étudiée.

L'analyse du ratio de risque liquidatif révélera que l'entreprise sera très solvable et ne présentera théoriquement aucun risque de liquidation, ce qui prouvera également que le volume des fonds propres est suffisamment consistant par rapport aux autres fonds permanents. En ce qui concerne la solvabilité générale, on observera que le ratio sera

supérieur à 100 %, ce qui indiquera que l'entreprise sera solvable, c'est-à-dire qu'elle pourra vendre l'ensemble de ses actifs pour faire face à toutes ses dettes.

On remarque que la solvabilité financière sera inférieure à 1 pendant les trois premières années, ce qui indiquera que les dettes seront supérieures aux capitaux propres. Cependant, l'entreprise réussira à renforcer sa solvabilité financière, avec un ratio supérieur à 1 pendant les trois dernières années, ce qui signifiera que les capitaux propres deviendront supérieurs aux dettes. L'entreprise pourra ainsi couvrir ses emprunts bancaires avec ses capitaux propres.

➤ Les ratios de rentabilité

Tableau N°11: ratios de rentabilité

Appellation	Mode de calcul	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Rentabilité économique	Résultat nets / total actifs	0,16030486	0,23588636	0,26256014	0,23606344	0,24043892	0,236418702
Rentabilité financière	Résultats nets / fond propre	1,089923518	0,69764391	0,5377649	0,40027373	0,35475818	0,316572928
Effet de levier	Rentabilité économique- rentabilité financière	-0,929618658	-0,46175755	-0,2752048	-0,1642103	-0,1143193	-0,08015423

Source : Etablis par nos soins à partir du bilan prévisionnel, 2024.

Durant les six années d'exercice, le ratio de rentabilité économique et le ratio de rentabilité financière seront positifs, ce qui indiquera que l'entreprise sera satisfaisante et rentable. L'effet de levier sera négatif, ce qui signifiera que la rentabilité financière sera supérieure à la rentabilité économique, et l'on pourra donc dire que l'entreprise bénéficiera d'un effet de levier.

4. Etude de rentabilité :

Une fois l'étude de la viabilité et l'étude financière ont démontré que ce projet possède des chances certaines de réussite, la banque procèdera à l'analyse de la rentabilité du projet, qui a pour objectif de s'assurer que le projet est rentable.

4.1. La capacité d'autofinancement :**Tableau N°12 : La capacité d'autofinancement**

année	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Résultat net	18180842	32615971	44904510	48238977	59629394	70953843
Amortissement	8541452	8541452	8541452	8541452	8541452	7533732
CAF	26722294	41157423	53445962	56780429	68170846	78487575

Source : Document interne de la banque BDL, 2024.

4.1.1. Le calcul des indicateurs de rentabilité du projet :

Ce calcul se fait à partir des cash-flows actualisés :

Tableau N°13 : Tableau des cash-flows actualisés, cumulés

Année	N1	N2	N3	N4	N5	N6
CAF	26722294	41157423	53445962	56780429	68170846	78487575
Cash-flows actualisés	22839567,5	30066055,2	33370084,4	30300878,7	1093483,12	30597485,7
Cash-flows cumulés	22839567,5	52905622,7	86275707,1	116576586	117670069	148267555

Source : Etablis par nos soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Remarque : le taux d'actualisation est de 17%.

➤ **Le calcul de la valeur nette actuelle (VAN) :**

Il se calcule par la formule suivante :

$$VAN = \sum CFNa - IO$$

$$VAN = 148267555 - 80375924 \text{ donc}$$

$$VAN = 67891631$$

On remarque que la valeur actuelle nette est positive, donc le projet sera rentable.

➤ **Le calcul de délai de récupération du capital investi (DRCI) :**

Il se calcule par la formule suivante :

$$DRCI = \text{ans} + \frac{IO - CFNa \text{ cumulé avant récupération}}{CFNa \text{ après récupération}}$$

Le montant investi par l'entreprise X est de 80375924. Selon le tableau précédent, ce montant est compris entre la deuxième année et la troisième année, ainsi à la troisième année l'entreprise X aura récupéré 52905622,7 DA et à la quatrième année 86275707,1 Da ce qui dépasse le montant du capital investi.

$$DRCI = 2 \text{ ans} + \frac{80375924 - 52905622,7}{33370084,4}$$

$$DRCI = 2 \text{ ans} + 0,82$$

Le délai de récupération du capital investi (DRCI) dans le projet sera de 2 ans, 9 mois et 25 jours, ce qui sera considéré comme très court et largement inférieur à la durée d'amortissement des équipements, confirmant ainsi la rentabilité du projet.

➤ **Le calcul de l'indice de profitabilité (IP) :**

Il se calcule par la formule suivante :

$$IP = 1 + \frac{VAN}{I_0}$$

$$IP = 1 + \frac{67891631}{80375924}$$

$$IP = 1,82$$

Cela veut dire que pour chaque dinar investi dans ce projet, l'entreprise dégagera un bénéfice net égal à 0,82 donc le projet doit être accepté.

5. La situation financière et prise de décision

La demande de crédit émise par l'entreprise EURL X a pour objet le financement de nouveau équipement (Frais préliminaires, travaux de construction et aménagement, équipement de production à importer, équipement de production à acquérir localement, équipement annexes, matériel et mobilier de bureau), afin d'améliorer son activité en traitement et la transformation des pattes de poulets. Les équipements financés par ce projet seront utilisés pour la transformation des pattes de poulet en un produit alimentaire de valeur exporté vers les pays asiatiques. Le promoteur a engagé.

L'étude technico-économique nous permet de dire que le projet s'inscrit dans un contexte économique favorable, étant donné que les pattes de poulet sont très appréciées dans la culture asiatique.

L'étude technique confirme la faisabilité du projet avec les moyens prévus. La structure financière, telle que présentée dans les bilans prévisionnels, ainsi, les indices de rentabilité et de profitabilité de projet, sont équilibrés.

Vu tous les éléments positifs tant économiques que financiers du projet et de l'entreprise, l'avis est favorable pour l'octroi d'un crédit à moyen terme d'un montant de 35 072 130 DA pour une durée de remboursement de 6 ans dont une année de différée, un taux d'intérêt annuel de 6 %, avec l'élaboration d'un échéancier de remboursement.

Dans le cas étudié précédemment concernant l'entreprise EURL X, la banque a décidé de lui accorder le crédit à moyen terme, et qui présente un avis favorable dont les raisons suivantes :

- La capacité de cette entreprise à respecter ses engagements financiers à moyen terme.
- L'ancienneté des relations avec la banque.

- Il a déjà remboursé plusieurs crédits sans difficultés.
- Il a investi son propre argent dans le projet (il a fait un apport en CCA, cela montre La participation du promoteur au financement du projet constitue une garantie morale et financière pour la banque).

Pour le financement, les garanties énumérées ci-dessous sont applicables :

- Nantissement des équipements à financer.
- Caution solidaire de l'associé unique.
- Délégation assurance multirisques professionnelles.
- Hypothèque d'un bien immobilier

Avant que la banque utilise son crédit, elle doit vérifier les conditions de l'octroi de crédit, rassembler les documents et informations nécessaires (garanties financières dans les délais, actualisation des assurances) et respecter les formes des lignes de crédit (montant, formes, marges et part d'autofinancement). Comme mentionner auparavant, la banque est d'un avis favorable pour l'octroi du crédit, en raison de la capacité de l'entreprise à respecter ses engagements financiers à moyen termes et l'ancienneté des relations avec la banque.

Section 3 : l'impact des crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME

La transformation numérique est devenue essentielle pour les entreprises, surtout pour les PME, afin de rester compétitives sur un marché de plus en plus ouvert. Cependant, cette évolution dépend fortement des moyens de financement disponibles. Dans le cas de l'EURL X, qui travaille dans la transformation et l'exportation de pattes de poulet, le crédit d'investissement accordé par la BDL a joué un rôle important. Il a permis à l'entreprise d'améliorer à la fois ses équipements et son organisation. Cette section présente les effets concrets de ce crédit, en comparant la situation de l'entreprise avant et après l'investissement, à partir des données de l'étude technico-économique.

1. Comparaison générale avant et après le crédit d'investissement

Ce tableau vise à comparer en détail la situation de l'entreprise EURL X avant et après l'obtention d'un crédit d'investissement de 35 072 130 DA octroyé par la BDL.

Tableau N°14 : Situation de l'entreprise avant/après le crédit d'investissement.

Critère	Avant le crédit d'investissement	Après le crédit d'investissement
Etat d'avancement du projet	Phase de démarrage	Mise en production effective
Montant investi	45 303 794 DA	80 375 924 DA
Production	1 à 2 tonnes/jours	8 tonnes/jours
Employé	3 (Le promoteur et 2 assistants)	45 (30 directs et 15 indirects)
Machines utilisées	Machine artisanale	Ligne complète automatisé
Client	Quelques clients	Partenaires asiatiques (Export)
Digitalisation	Inexistante	Système intégré automatisé

Source : Etablis par nos soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Le tableau n°14 met en évidence l'évolution significative de l'entreprise grâce à l'obtention du crédit d'investissement. Avant le financement, le projet était encore en phase de démarrage, avec un capital investi limité à 45 303 794 DA, elle produisait maximum 1 à 2 tonnes/jours, elle avait deux employés qui sont le promoteur et son ouvrier, elle utilisait des machines artisanales, elle avait que quelques clients, et une absence totale de digitalisation.

Après l'octroi du crédit d'un montant de 35 072 130 DA, l'entreprise passera à une phase de production effective avec un investissement total porté à 80 375 924 DA. Elle sera alors capable de produire 8 tonnes par jour, emploiera 45 personnes (dont 30 en emploi direct et 15 en indirect), disposera d'une ligne de production complète et automatisée, et réussira à établir des partenariats à l'international, notamment en Asie. Sur le plan technologique, l'entreprise intégrera un système digital automatisé, marquant ainsi une véritable transformation numérique.

En résumé, le crédit d'investissement sera un levier essentiel pour le lancement et le développement opérationnel du projet. Il permettra non seulement de démarrer la production, mais aussi de structurer l'entreprise sur les plans humain, technique, commercial et numérique.

2. Equipements

Cette partie compare les équipements de l'EURL X avant et après l'obtention du crédit, afin de montrer comment le financement a contribué à sa modernisation numérique.

Tableau N°15 : évolution des équipements de l'entreprise.

Type d'équipement	Avant le crédit	Après le crédit	Impact
Machine de nettoyage	Manuelle	Automatique	Assure hygiène, qualité constante, conforme aux normes d'exportation.
Machine de découpe	Simple outil	Industrielle	Précision, gain de temps et réduction des pertes.
Machine à blanchir	Non disponible	Disponible	Meilleure qualité du produit fini (conservation, texture).
Machine à échauder	Non disponible	Disponible	Préparation rapide avant conditionnement, réduit les contaminants.
Machine de pré-refroidissement	Non disponible	Disponible	Préserve la fraîcheur du produit, indispensable pour l'export
Machine à éplucher	Travail manuel	Disponible	Réduction de la main-d'œuvre, homogénéité du produit
Automatisation & capteurs	Non	Capteurs +automate	Collecte de données en temps réel, meilleure traçabilité et anticipation des pannes.
ERP/CRM	Gestion papier	Système ERP complet	Intégration de la gestion (production, stock, RH, finances), gain d'efficacité.
Matériel bureautique	Basique	Informatique moderne	Communication interne fluide, stockage sécurisé des données.

Source : Etablis par nos soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Selon le tableau n°15, nous constatons que l'apport du crédit ne se limitera pas à l'acquisition de simples machines, mais permettra une transformation en profondeur de la chaîne de valeur, depuis l'approvisionnement jusqu'à la livraison finale. L'introduction d'un système ERP marquera l'entrée de l'entreprise dans une phase de gestion moderne, structurée et numérique,

où les décisions seront désormais guidées par des données objectives, et non plus par l'intuition ou des méthodes artisanales. L'intégration de capteurs et de solutions connectées contribuera à engager une véritable transition vers l'industrie 4.0.

3. Situation financière avant/après le crédit d'investissement

La situation financière de l'entreprise avant le crédit d'investissement est comme suit :

Le résultat net : 250 000 DA.

Total actif : 5 000 000 DA.

Tableau N°16 : Evolution de la situation financière de l'entreprise.

Indicateur	Avant crédit	Après crédit (N1)	Après crédit (N3)	Après crédit (N6)
Chiffre d'affaire	2 500 000 DA	181 958 400DA	268 220 160DA	384 134 400DA
Valeur disponible	150 000 DA	3 442 063 DA	41 376 327 DA	162 746 344 DA
Fonds propres	500 000 DA	18 680 842 DA	83 502 121 DA	224 131 114 DA
Trésorerie nette	150 000 DA	3 442 062 DA	41 376 327 DA	162 746 343 DA
Rentabilité économique	5%	16 %	26,2 %	23,6 %
Rentabilité financière	50%	109 %	53 %	31,6 %

Source : Etablis par nos soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Le tableau N°16 nous montre que :

Chiffre d'Affaires : Avant le crédit d'investissement de l'entreprise était en phase de démarrage, avec une production limitée de 1 à 2 tonnes/jours et peu de client. Ce chiffre reflète un début d'activités sans les moyens industriels. A partir de la première année, le crédit permettra à l'entreprise de démarrer, de se structurer et de croître grâce à l'automatisation et à l'ouverture à l'exportation. Sans ce financement, elle n'aurait jamais pu générer de revenus aussi importants.

Valeur disponible : L'entreprise passera d'une situation de faiblesse financière à une autonomie importante, grâce à sa capacité à générer et à conserver de la valeur, cela veut dire

que l'entreprise deviendra capable de créer de la richesse par son activité et aussi gardé une partie de cette richesse.

Fonds propres : Cette évolution démontrera la solidité croissante de l'entreprise. Elle ne dépendra plus uniquement du crédit, mais financera désormais une grande partie de son activité avec ses propres moyens.

Trésorerie nette : L'entreprise passera d'une trésorerie presque vide avant l'accord du crédit d'investissement à une situation très confortable, preuve de sa rentabilité et de sa bonne gestion.

Rentabilité économique : avant l'accord du crédit d'investissement la rentabilité économique était faible mais positif ce qui est logique pour un projet en démarrage sans équipement moderne. Après l'accord du crédit d'investissement on constate que l'entreprise générera des bénéfices importants par rapport aux moyens investis, ce qui traduira un bon modèle économique.

Rentabilité financière : Même si la rentabilité financière baissera (ce qui sera normal avec l'augmentation des fonds propres), elle restera très satisfaisante et prouvera que le projet sera rentable même sans dépendre fortement de l'endettement.

4. Rentabilité du projet

L'étude de la rentabilité post-financement apporte un éclairage sur la viabilité économique du projet, désormais soutenu par une structure solide et des flux positifs.

Tableau N°17 : Evolution des indicateurs de rentabilité du projet d'investissement.

Indicateur	Avant crédit	Après crédit
CAF	400 000DA	53 445 962 DA
VAN	100 000 DA	67 891 631 DA
DRCI	Non atteignable	2 ans et 9 mois
Indice de profitabilité	< 1	1,82

Source : Etablis par nos soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Le tableau N°17 nous montre que :

Le crédit d'investissement permettra à la PME d'entamer un véritable tournant numérique.

Avant son obtention, la capacité d'autofinancement (CAF) représente une autonomie financière très faible, juste suffisante pour couvrir des frais courants ou un petit réinvestissement. . Après le financement, la CAF atteindra plus de 53 445 962 DA, traduisant une amélioration notable de la trésorerie, rendue possible par l'intégration d'outils numériques qui renforceront la productivité et réduiront les coûts d'exploitation.

La valeur actuelle nette est un moyen efficace de montrer de manière chiffrée et objectif, l'impact du crédit d'investissement sur l'entreprise après son obtention. Avant le crédit, la VAN était très faible (100 000 DA), ce qui signifie que le projet rapportait à peine plus que ce qu'il coûtait. C'est un signe que sans équipement, l'activité était à peine viable.

L'apport financier permettra d'investir dans des solutions digitales (logiciels de gestion, systèmes d'information, équipements technologiques), transformant ainsi un projet non viable en une activité générant une VAN de près de 68 millions DA. Cela prouvera que le crédit financera directement les moyens nécessaires à une transformation numérique réussie et rentable.

Le délai de récupération du capital investi (DRCI), initialement inatteignable, deviendra possible en seulement 2 ans et 9 mois après le crédit. Ce raccourcissement du délai sera une preuve que les investissements numériques commenceront rapidement à produire des résultats économiques. L'optimisation des processus internes, la meilleure gestion des ressources et l'automatisation des tâches favoriseront un retour sur investissement rapide.

Enfin, l'indice de profitabilité passera de moins de 1 à 1,82, ce qui signifiera que chaque dinar investi grâce au crédit générera un retour de 1,82 DA. Cet indicateur montrera clairement que le projet deviendra performant, grâce à la transformation numérique rendue possible par le financement. En somme, le crédit d'investissement ne se contentera pas d'améliorer les chiffres : il permettra une modernisation en profondeur qui changera la trajectoire de l'entreprise.

Sans le crédit, le projet ne serait pas rentable. Le financement permettra non seulement de rendre le projet viable, mais aussi rapidement rentable.

5. Exportation et développement commercial

Le développement commercial, en particulier à l'export, est un résultat direct de la structuration et de la digitalisation rendue possibles par le crédit.

Tableau N°18 : données sur l'exportation et l'activité commerciale

Critère	Avant crédit	Après crédit
Capacité à exporter	Inexistante	Conforme aux normes internationales
Dossiers d'export	Aucun	Élaborés (PDF, codes produits)
Codes à barres / QR code	Non disponibles	Intégrés aux emballages
Packaging	Standard / local	Professionnel

Source : Etablis par nos soins à partir des données de la banque BDL, 2024.

Le tableau N°18 nous montre que Le crédit permettra à l'entreprise d'atteindre un niveau de professionnalisme nécessaire pour accéder aux marchés étrangers. Le respect des normes et la qualité du packaging ouvriront des opportunités d'exportation.

La comparaison entre la situation avant et après l'obtention du crédit d'investissement mettra en évidence une transformation radicale de l'entreprise EURL X. Grâce au financement, l'entreprise passera d'un état naissant à une structure industrielle digitale, avec des équipements modernes, une production automatisée, une gestion numérisée et une capacité export renforcée. Cette évolution illustrera parfaitement l'impact positif du crédit d'investissement sur la transformation numérique des PME.

Conclusion :

Durant notre réalisation pour ce modeste travail, nous avons comparé les résultats avec ceux de la banque, et c'est grâce à cette comparaison que nous avons remarqué que l'évaluation d'un projet d'investissement est faite sur la base d'un dossier de crédit venant appuyer la demande formulée par le client.

Dans notre cas, nous avons fait une étude sur un projet qui est la création d'une unité commerciale de traitement et de transformation de pattes de poulets dans sa phase de démarrage.

Cette étude se déroule en deux étapes : l'étude de viabilité de projet et l'étude de la rentabilité. L'étude de viabilité de projet vise à assurer que le projet est techniquement réalisable, et dans l'étude de la rentabilité nous avons appuyé sur le calcul de différentes indices de rentabilité telle que : la valeur actuelle nette, le délai de récupération et l'indice de profitabilité indiquent une rentabilité sûre du projet, ainsi l'analyse financière de l'entreprise, dont nous avons calculé les ratios déterminant de la structure de liquidité et de solvabilité qui ont traduit que l'entreprise EURL X a une forte capacité d'endettement ainsi qu'elle a la possibilité d'honorer ses engagements à moyen terme.

Une fois que l'étude se termine il sera présenté et sanctionné par le comité de crédit, dans notre cas l'entreprise EURL X la banque a décidé de lui accorder le crédit à moyen terme, sous conditions de garanties et échéanciers de remboursement.

L'étude de l'entreprise EURL X a mis en évidence l'impact réel et mesurable du financement bancaire sur le démarrage et le développement d'un projet industriel. Le crédit d'investissement accordé a permis non seulement l'acquisition d'équipements modernes et automatisés, mais aussi la mise en place d'une organisation numérique intégrée. Les effets se sont traduits par une augmentation significative de la production, de la productivité, de la rentabilité et par l'ouverture à l'exportation.

*Conclusion
générale*

Pour conclure, cette étude a permis d'approfondir notre compréhension sur le rôle des crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME en Algérie, en se penchant sur le cas du crédit d'investissement au sein de la Banque de Développement Local (BDL). Le crédit d'investissement joue un rôle très important dans la transformation numérique des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie. Ce type de crédit permet aux entreprises de financer des projets importants, comme l'achat de machines modernes, la mise en place de logiciels de gestion, ou encore l'automatisation de certaines étapes de production. Sans ce soutien financier, de nombreuses PME n'auraient pas les moyens de se moderniser ni de suivre l'évolution du marché.

Dans les deux premiers chapitres, nous avons expliqué ce qu'est un crédit bancaire, en particulier le crédit d'investissement. Nous avons vu comment il fonctionne, quelles sont les conditions pour l'obtenir, et quels risques il représente pour la banque. Nous avons aussi étudié les garanties que l'entreprise doit présenter pour rassurer la banque. Malgré ces contraintes, le crédit d'investissement reste un outil indispensable, car il donne aux PME la possibilité de se développer, de gagner en productivité, et d'améliorer la qualité de leurs produits et services.

Ensuite, nous nous sommes intéressés à la transformation numérique des PME. Nous avons montré que les PME algériennes rencontrent plusieurs difficultés, comme le manque de formation, de ressources financières ou encore de matériel adapté. Pourtant, la digitalisation représente une grande opportunité pour ces entreprises : elle leur permet de travailler plus efficacement, de réduire les erreurs, de mieux gérer leurs activités et même de vendre leurs produits à l'étranger.

Dans le troisième chapitre, nous avons présenté une étude de cas concrète. Il s'agit d'un projet de traitement et de transformation de pattes de poulet, financé par la Banque de Développement Local (BDL) de Tizi-Ouzou. Ce projet avait pour objectif de produire des aliments destinés à l'exportation vers les pays asiatiques. Grâce au crédit d'investissement accordé par la banque, le promoteur a pu acheter des équipements modernes, utiliser des outils numériques pour mieux gérer son activité, et améliorer la qualité de ses produits. Cette évolution a permis à l'entreprise d'augmenter sa rentabilité et de répondre aux normes internationales.

Nous avons comparé la situation de l'entreprise avant et après l'octroi du crédit. Cette comparaison montre clairement que le crédit d'investissement a eu un effet très positif : l'entreprise deviendra plus performante, plus organisée et mieux préparée à affronter la concurrence, notamment sur les marchés extérieurs.

Conclusion générale

Cette étude a permis de répondre à la problématique centrale du mémoire, qui est la suivante : Comment les crédits d'investissement peuvent-ils aider les PME à surmonter les obstacles à la transformation numérique et à améliorer leur compétitivité ? L'exemple analysé montre que ces crédits facilitent l'accès à des technologies modernes, soutiennent l'automatisation des processus, et renforcent la capacité des PME à se positionner sur de nouveaux marchés.

En résumé, ce mémoire montre que le crédit d'investissement est plus qu'un simple prêt bancaire. Il est un véritable moteur de changement pour les PME algériennes. Il leur permet de se moderniser, de s'adapter à l'évolution technologique et de mieux répondre aux attentes du marché. Pour que cela fonctionne, il faut que le crédit soit bien orienté, bien encadré, et accompagné d'un suivi adapté.

Enfin, pour réussir la transformation numérique des PME en Algérie, il est essentiel que les banques, l'État et les différents acteurs économiques travaillent ensemble. Il faut faciliter l'accès au crédit, mais aussi offrir des formations, des conseils, et un accompagnement personnalisé. C'est ainsi que les PME pourront vraiment profiter du numérique et contribuer pleinement au développement de l'économie nationale.

Bibliographie

Bibliographie :

❖ Ouvrages

- BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Dalloz, 1995, p.87.
- Blanche Sousi-Roubi, Banque et Bourse, 4^e éd., Dalloz, 1997, P.44.
- BOUYAKOUB Farouk, L'entreprise et le financement bancaire, Casbah Éditions, Alger, 2000, P. 251–253.
- Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Éd. Hatier, 2000, P.194.
- FAYON David & TARTARE Michael, Transformation digitale : 5 leviers pour l'entreprise, Pearson, 2014, P.3–4.
- HADDAD.S & MOKHTARIS, Comprendre la banque : organisation et fonctionnement, Page Bleues Internationales, BOUIRA, 2015, P.6–49.
- JEAN-MARC Daniel, Monnaie, banques et banques centrales, 2^e éd., De Boeck Supérieur, 2016, P.39.
- JULIEN.P-A, Les PME : bilan et perspectives, Éditions Economica, 1997, P.50.
- KHAROUBI.C & THOMAS.P, Gestion des risques bancaires, Revue Banque Éditions, 2012, P.12.
- Larousse, Dictionnaire de langue française, P.123.
- LEVRATO Nadine, Les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques, 1^{re} édition, De Boeck Université, juillet 2009, P.82–83.
- LOINTIER.J-C, SALVIGNOL.J-L & BUAILLON.G, L'Entreprise et la Banque, Éd. Economica, 2006, P.10.
- LOBEZ Frédéric, Banque et marché de crédit, PUF, Paris, 1997, P.5.
- MARQUIS François-Xavier, Les technologies aux portes des PME, Le Harmattan, 1996, P.106.
- MICHEL Mathieu, Exploitation bancaire & le risque crédit, Éditions d'Organisation, 1995, P.154–198.
- MISHKIN Frédéric.S, Monnaie, banque et marchés financiers, 8^e éd., Pearson Éducation, 2007, P.41.
- PUPION.P-C, Économie et gestion bancaire, Paris : Dunod, 1999, P.106.
- QUEMARD Jean-Luc, Dérivés de crédit, Revue Banque Édition, 2003, P.16.

❖ Articles et revues

- AIT SI SAID Radia, « L'accompagnement des PME en Algérie : réalité et perspectives » Revue Algerian Journal of Economic Performance, 2019, P.14.

Références bibliographiques

- Article 5, 8, 9,10 Algérie – Loi 17-02, journal n° 02 du 10 janvier 2017.
- BEZTOH.D & BOULAHOUAT.M, « Revue des recherches administratives et économiques », 2023, P.4–6.
- BOUKHEDDIMI Souhila, « La PME et l’innovation technologique en Algérie », Article scientifique ESI, Alger, 2020, P.139.
- DEBBAHI Yamina, « Le cadre conceptuel des petites et moyennes entreprises : diversité et spécificité », Revue Noor pour les études économiques Vol. 6, n° 10, juin 2020, P.482–491.
- KARIM.S, YUCEF.K & ALI.G, « Les PME en Algérie : état des lieux, contraintes et perspectives », Revue Performance des entreprises algériennes, numéro 4, 2013, P.38-39.
- Legaplace, Le financement interne et externe, Article informatif : Legalplace SAS, 2023, P.1–2.
- Lois 90-10 du 10/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.
- Loi 23-09 du 21/06/2026 joradp n°43, loi monétaire et bancaire
- MERZOUK Farida, « PME et compétitivité en Algérie », Revue d’Économie et de Management, Volume 8, N°2, Université de BOUIRA, octobre 2009, P.280–281.
- OCDE, Small and Medium-sized Enterprises: Local Strength, Global Reach, Note de politique publique, juin 2000, P.2–3.
- Organisation internationale du travail (OIT), Small Matters : Global Evidence on the Contribution to Employment, Genève, 2019.
- PELETIER Claudia & CLOUTIER Martin, « Gestion des risques de la transformation numérique des PME : analyse comparative », Revue internationale PME, 2025, P.20.
- TAMSAOUTT .Z & HADJADJ.Z, « La digitalisation des PME pour booster l’économie nationale : Cas de la SARL Palais Blanc », Revue des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion Vol. 08, n°01, juin 2023, P.375.
- Ville de Paris, PROJETS-19 – Les sources de financement, 2024, P.10–35.
- ❖ **Thèses et mémoires**
- ABDENOURI.T & ALLAOUA.H, Étude comparative de financement bancaire d’un crédit d’investissement et d’un crédit d’exploitation – Cas : BNA, Mémoire de fin d’études, 2019, P.50.
- BEKTACHE.S & HADDAD.H, L’impact de la création des PME sur le développement local : Cas de quelques PME de la commune de Bejaïa, Mémoire de Master, 2015, P.14.
- MEDOUNI.Y & MAHDI.Z, Le financement bancaire des PME, Mémoire de Master, 2018, P.30.

Références bibliographiques

- SUBLET Romain, La gestion du risque de crédit bancaire sur les portefeuilles professionnels et particuliers, Bachelor of Business, Lyon, Mémoire de Master, 2015/2016, P.59.
- TLILI.Y & YAHIAOUL.N, Financement bancaire des PME en Algérie : Cas de la BDL Tizi-Ouzou, Mémoire de Master, 2021/2022.

❖ Webographie

- <http://rembrandt92.free.fr>.
- <https://bpifrance-creation.fr>,
- <https://courses.lumenlearning.com>,
- <https://cours-de-droit.net>,
- <https://credipro.com>,
- <https://fastercapital.com>,
- <https://fr.scribd.com>,
- <https://fr.slideshare.net>
- <https://fr.wikipedia.org>,
- <https://info.hub.brussels>,
- <https://notairesdugrandparis.fr>,
- <https://revuecca.com>,
- <https://vernimmen.net>,
- <https://wikimemoires.net>,
- <https://www.accenture.com>,
- <https://www.agence-copernic.fr>
- <https://www.anil.org>,
- <https://www.banque-france.fr>
- <https://www.bdl.dz>,
- <https://www.bna.dz>,
- <https://www.caisse-epargne.fr>.
- <https://www.docbyte.com>
- <https://www.eib.org/fr>
- <https://www.ensae.org/fr>
- <https://www.fygr.io/fr/article/credit-bail>,
- <https://www.legalstart.fr>
- <https://www.l-expert-comptable.com>,
- <https://www.memoireonline.com>,

Références bibliographiques

- <https://www.ppa-digital.frwww.bis.org>.
- www.institutmontaigne.org.
- www.silvertouch.com.
- www.worldbank.org.

ANNEXES

Table des matières

Table des matières

Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Introduction-----	1
Chapitre 1 : Crédit d'investissement : cadre conceptuel -----	3
Introduction : -----	3
Section1 : Généralités sur la banque et les crédits bancaires -----	3
1. Généralités sur la banque : -----	3
1.1. Définition de la banque : -----	3
1.2. Le rôle de la banque : -----	4
1.3. La clientèle de la banque :-----	6
1.3.1. Les particuliers : -----	6
1.3.2. Les entreprises :-----	6
1.3.3. Les institutions et associations : -----	6
1.4. Les typologies des banques :-----	6
1.4.1. Banque centrale (banque d'Algérie) : -----	6
1.4.2. La banque publique :-----	7
1.4.3. La banque commerciale :-----	7
1.4.4. La banque coopérative : -----	7
1.4.5. La banque islamique :-----	7
2. Les crédits bancaires -----	8
2.1. Définition des crédits bancaires -----	8
2.2. Les caractéristiques du crédit bancaire :-----	9
2.2.1. La confiance-----	9
2.2.2. Les garanties -----	9
2.2.3. Rémunération -----	9
2.2.4. Le taux de crédit -----	9
2.2.5. Le risque -----	10
2.3. Le rôle du crédit bancaire -----	10
2.3.1. Le crédit permet l'échange -----	10
2.3.2. Le crédit stimule la production -----	10
2.3.3. Le crédit amplifie le développement-----	10
2.3.4. Le crédit est un moyen de création monétaire-----	10
2.4. Les types du crédit bancaire-----	11
2.4.1. Le crédit-bail -----	11
2.4.2. Le crédit à la consommation -----	11
2.4.3. Le crédit immobilier -----	11
2.4.4. Le crédit professionnel-----	11
2.4.5. Le crédit de trésorerie-----	11
2.4.6. Le crédit renouvelable (ou revolving) -----	11

Table des matières

2.4.7. Le prêt relais : -----	12
Section 2 : le crédit d'investissement -----	12
1. Définition d'un crédit d'investissement -----	12
2. Les caractéristiques du crédit d'investissement : -----	13
2.1. Nature de prêt -----	13
2.2. Financement -----	13
2.3. Taux et durée -----	13
2.4. La ligne de crédit d'investissement -----	14
2.5. Garanties -----	14
2.6. Rémunération -----	14
3. Rôle du crédit d'investissement : -----	14
3.1. Financement des investissements -----	14
3.2. Développement de nouveaux projets -----	14
3.3. Croissance et expansion -----	14
3.4. Amélioration de la compétitivité -----	15
3.5. Création d'emplois -----	15
3.6. Génération de revenus -----	15
4. Les types de crédit d'investissement : -----	15
4.1. Les crédits d'investissement à moyen terme -----	15
4.1.1. Formes de crédits à moyen terme : -----	15
4.1.1.1. Le CMT réescomptable -----	15
4.1.1.2. Le CMT mobilisable -----	16
4.1.1.3. Le CMT direct -----	16
4.2. Les crédits d'investissement à long terme -----	16
4.3. Le crédits-bails ou leasing -----	16
4.3.1. Les formes du crédit-bail -----	17
4.3.1.1. Le crédit-bail mobilier -----	17
4.3.1.2. Le crédit-bail immobilier -----	17
4.3.2. Les avantages et inconvénients du crédit-bail -----	17
4.3.2.1. Les avantages du crédit-bail : -----	17
4.3.2.2. Les inconvénients du crédit-bail : -----	18
Section3 : Les risques et garanties des crédits d'investissement -----	18
1. Les risques des crédits d'investissement -----	18
1.1. Définition du risque -----	18
1.2. Le risque de crédit -----	19
1.3. Particularités du crédit d'investissement -----	20

4.1. Les principaux risques associés aux crédits d'investissement -----	20
4.1.1. Risque de non-remboursement (risque de crédit)-----	20
4.1.2. Le risque d'immobilisation-----	20
4.1.3. Le risque de détournement de l'objet de crédit-----	21
4.1.4. Le risque de rentabilité -----	21
4.1.5. Le risque de taux d'intérêt-----	21
4.1.6. Le risque de change -----	22
4.2. Les outils de gestion pour identifier et évaluer le risque de crédit d'investissement ---	22
4.2.1. Modèles de scoring et de rating -----	23
4.2.2. Modèles internes avancés -----	23
4.2.3. Le stress test-----	23
4.2.4. Outils technologiques -----	23
4.2.5. Cadre réglementaire-----	23
5. Les garanties des crédits d'investissement-----	24
5.1. Définition de la garantie -----	24
5.2. La prise des garanties -----	24
5.3. Les types de garanties : -----	24
5.3.1. Les garanties personnelles-----	24
5.3.1.1. Le cautionnement simple-----	25
5.3.1.2. Le cautionnement solidaire -----	25
5.3.2. Les garanties réelles-----	25
5.3.2.1. L'hypothèque -----	25
5.3.2.2. Le nantissement-----	26
5.3.2.3. Le gage-----	Erreur ! Signet non défini.
5.3.3. Les garanties morales -----	26
5.3.3.1. La lettre d'engagement -----	26
5.3.3.2. La promesse de garantie-----	26
5.3.3.3. La subrogation morale -----	26
5.3.3.4. Le mandat hypothécaire -----	26
5.3.3.5. La promesse hypothécaire-----	27
Conclusion-----	27
Chapitre 2 : La transformation numérique des PME -----	29
Introduction : -----	29
Section1 : Etat des lieux des PME en Algérie -----	29
1. Généralités sur les PME -----	30
1.1. Définition et critères de classification -----	30
1.1.1. Définition -----	30
1.1.2. Critères principaux -----	31
1.1.2.1. Approche quantitatifs -----	31
1.1.2.2. Approche Qualitatif -----	32
1.2. Caractéristiques -----	33
1.2.1. Petite taille-----	33

Table des matières

1.2.2. Centralisation et personnalisation de la gestion	34
1.2.3. Faible spécialisation du travail	34
1.2.4. Stratégie intuitive et forte proximité des acteurs	34
1.2.5. Système d'information simple	34
1.2.6. Statut juridique souvent familial	34
1.3. Le rôle des PME	34
1.3.1. Sur le plan économique	34
1.3.1.1. Contribution au produit intérieur brut (PIB)	34
1.3.1.2. Rôle des PME dans le processus d'internationalisation de l'économie	35
1.3.1.3. L'exportation	35
1.3.1.4. L'investissement	35
1.3.1.5. L'innovation	35
1.3.2. Sur le plan social	35
1.3.2.1. La création d'emplois	35
2. Les PME EN Algérie :	36
2.1. Définition des PME en Algérie	36
2.2. Développement des PME en Algérie	37
2.2.1. La période 1962- 1982	37
2.2.2. La période 1982-1988	38
2.2.3. A partir de 1988	38
2.3. Les caractéristiques des PME en Algérie	39
2.4. Les contraintes des PME en Algérie	40
2.4.1. L'absence de facteur de compétitivité	40
2.4.1.1. Le manque d'information	40
2.4.1.2. Les contraintes financières	41
2.4.1.3. Manque d'accès aux nouvelles technologies et à l'innovation :	41
2.5. Les obstacles liés aux lois, à l'administration et à la justice	41
2.6. Les défis actuels des PME en Algérie	42
2.6.1. L'accès limité au financement	42
2.6.2. Le retard dans la transition numérique	42
2.6.3. L'insuffisance de compétences et de formation	42
2.6.4. Un environnement administratif et concurrentiel difficile	43
Section2 : Défis et enjeux de la transformation numérique pour les PME	43
1. Définition de la transformation numérique des PME	43
1.1. La numérisation :	43
1.2. La transformation numérique des PME	44
2. L'histoire de la transformation	45
3. L'environnement de la transformation numérique en Algérie	45
4. Importance de la transformation numérique pour les PME	47
4.1. Adoption nécessaire du numérique	47

Table des matières

4.2. Intégration technologique adaptable -----	47
4.3. Amélioration de la compétitivité -----	47
4.4. Soutien à une croissance inclusive -----	47
4.5. Automatisation et simplification des processus -----	47
4.6. Conformité réglementaire -----	47
4.7. Condition essentielle pour un développement durable -----	47
5. Principaux avantages de la transformation numérique pour les petites entreprises -----	48
5.1. Augmentation de la portée du marché : -----	48
5.2. Expérience client améliorée : -----	48
5.3. Prise de décision améliorée : -----	48
5.4. Coûts opérationnels réduits : -----	48
5.5. Plus d'efficacité et de productivité : -----	48
6. Les défis de la transformation numérique des PME -----	49
6.1. Manque de ressources financières -----	49
6.2. Faible niveau de compétences numériques -----	49
6.3. Résistance culturelle au changement -----	49
6.4. Infrastructure technologique inadéquate -----	49
6.5. Risques accrus en matière de cyber sécurité -----	49
6.6. Absence de stratégie numérique claire -----	50
7. Les enjeux de la transformation numérique des PME : -----	50
7.1. Amélioration de l'expérience client -----	50
7.2. Optimisation des processus opérationnels -----	50
7.3. Innovation et nouveaux modèles économiques -----	51
7.4. Renforcement de la compétitivité -----	51
7.5. Gestion des données et cyber sécurité -----	51
7.6. Changement culturel et organisationnel -----	51
7.7. Impact environnemental -----	51
8. L'impact de la transformation numérique sur les PME -----	52
8.1. Améliorer l'engagement des clients : -----	52
8.2. Assurer la conformité réglementaire : -----	52
8.3. Accroître le renseignement opérationnel : -----	53
8.4. Augmenter la productivité des employés : -----	53
8.5. Utiliser les avantages de l'informatique dématérialisée : -----	53

Section 03 : Le rôle du financement dans la transformation numérique des PME	54
1. Sources de financement pour la transformation numérique	54
1.1. Le financement interne	54
1.1.1. Les bénéfices non distribués	55
1.1.2. Les fonds de roulement	55
1.1.3. Les réserves accumulées	55
1.1.4. La vente d'actifs	55
1.1.5. Les flux de trésorerie internes	55
1.2. Le financement externe	55
1.2.1. Les aides publiques	56
1.2.1.1. Subventions dédiées au numérique	56
1.2.1.2. Prêts à taux bonifiés	56
1.2.1.3. Garanties publiques	56
1.2.2. Les financements bancaires classiques	56
1.2.3. Le financement participatif (Crowdfunding)	57
1.2.4. Le capital investissement (private equity)	57
1.2.5. Le crédit-bail (leasing)	57
1.2.6. Les financements européens	57
2. Les crédits d'investissement et leur rôle spécifique dans la transformation numérique des PME	58
2.1. Avantage des crédits d'investissement pour les PME numériques	58
2.1.1. Facilité d'accès au financement	58
2.1.2. Maintien de la trésorerie de l'entreprise	58
2.1.3. Flexibilité et personnalisation des prêts	59
2.1.4. Taux d'intérêt attractifs et compétitifs	59
2.1.5. Diversité des sources de financement	59
2.2. Caractéristiques des crédits d'investissement adaptés à la digitalisation	59
2.2.1. Une durée de remboursement adaptée	59
2.2.2. Des taux d'intérêt compétitifs et parfois bonifiés	60
2.2.3. Des conditions de remboursement souples	60
2.2.4. Une flexibilité pour financer des actifs immatériels	60
2.2.5. Un accompagnement personnalisé	61
2.3. Risques associés aux crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME	61
2.3.1. Le risque d'endettement en cas d'échec du projet numérique	61
2.3.2. La mauvaise évaluation du projet numérique	61
2.3.3. La volatilité du marché numérique et l'obsolescence technologique	62
Conclusion	63
Chapitre 3 : Financement de la transformation numérique des PME : étude d'un crédit d'investissement au sein de la BDL	64
Introduction	64
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	64

1. Présentation de la banque BDL-----	64
1.1. Identification de la banque de développement local-----	65
1.2. L'ouverture du capital :-----	65
1.3. Historique de la BDL -----	66
2. Stratégie et objectifs de la BDL -----	67
3. Les missions de la BDL -----	68
3.1. Banque de dépôt :-----	68
3.2. Banque de développement -----	68
4. Structure et organisation de la banque : -----	68
4.1. La direction générale : -----	68
4.2. Les directions régionales d'exploitation : -----	69
4.2.1. Le département d'exploitation et animation commerciale qui coordonne les activités des services suivant :-----	69
4.2.2. Département des affaires administratives et du personnel constitué de deux services :-----	69
4.2.3. Département des affaires juridique et recouvrement des créances constitués de deux services : -----	69
4.2.4. Département contrôle qui est constitué des services suivants : -----	69
4.3. Le réseau d'agences : -----	71
5. Le service crédit au sein de la banque BDL :-----	72
5.1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement : -----	72
5.2. Suivis du dossier de crédit d'investissement :-----	73
5.3. L'étude technico-économique du projet d'investissement : -----	74
Section 2 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la banque BDL-----	74
1. Etude technico-économique : -----	74
1.1. Présentation de l'entreprise : -----	74
1.2. Présentation du gérant : -----	75
1.3. Présentation du projet d'investissement : -----	75
2. Etude technique : -----	76
2.1. Présentation chiffrée du projet d'investissement : -----	76
2.1.1. L'analyse des coûts : -----	76
2.1.2. Structure de financement : -----	77
3. Etude financière du projet -----	77
3.1. Analyse des bilans prévisionnels sur 6 ans :-----	78
3.1.1. Analyse des bilans de grandes masses : -----	78
3.2. Analyse des équilibres financiers :-----	79
3.2.1. Les ratios de structure financière : -----	81

Table des matières

4. Etude de rentabilité : -----	82
4.1. La capacité d'autofinancement :-----	83
4.1.1. Le calcul des indicateurs de rentabilité du projet :-----	83
5. La situation financière et prise de décision -----	84
Section 3 : l'impact des crédits d'investissement dans la transformation numérique des PME -----	85
1. Comparaison générale avant et après le crédit d'investissement -----	85
2. Equipements -----	87
3. Situation financière avant/après le crédit d'investissement -----	88
4. Rentabilité du projet-----	89
5. Exportation et développement commercial -----	90
Conclusion : -----	91
Bibliographie : -----	96
Annexes	
Résumé	

Résumé

Dans un monde en perpétuelle mutation, marqué par l'essor du numérique, les petites et moyennes entreprises (PME) se retrouvent face à un défi majeur : réussir leur transformation digitale pour rester compétitives. Cette transition, bien que prometteuse, implique des investissements technologiques importants que nombre de PME ont du mal à financer par leurs propres moyens.

Ce mémoire s'intéresse au rôle que peuvent jouer les crédits d'investissement dans l'accompagnement de cette transition. À travers une analyse théorique appuyée par une étude de cas menée sur l'EURL X, une entreprise spécialisée dans le traitement des pattes de poulet, il démontre comment un financement adapté ici via la Banque de Développement Local (BDL) peut transformer concrètement l'organisation, les équipements et les résultats d'une PME.

Les résultats mettent en évidence un véritable « avant/après » : amélioration de la productivité, modernisation des outils de travail, gains de rentabilité... Mais ils révèlent aussi les obstacles que les PME doivent surmonter pour accéder à ces crédits, qu'il s'agisse de lourdeurs administratives ou de manque d'information.

En somme, ce travail montre que le crédit d'investissement n'est pas qu'un outil financier : c'est un levier stratégique pour accompagner le changement et faire entrer les PME dans une nouvelle ère.

Mots clés

Transformation numérique, PME, crédit d'investissement, financement bancaire, modernisation, Banque de Développement Local, cas EURL X.

Abstract

In a constantly evolving world where digital technology is reshaping the economy, small and medium-sized enterprises (SMEs) face a critical challenge: embracing digital transformation to stay competitive. While full of promise, this transformation requires significant investment something many SMEs struggle to afford on their own.

This thesis explores how investment loans can support SMEs through this transition. Based on both a theoretical analysis and a practical case study of EURL X, a company specializing in chicken feet processing, it illustrates how tailored financing provided here by the Local Development Bank (BDL) can lead to tangible improvements in organization, equipment, and performance.

The findings reveal a clear "before and after" effect: increased productivity, updated technology, and higher profitability. However, the study also highlights the challenges SMEs face in accessing such credit, including administrative complexity and lack of information.

Ultimately, this work shows that investment loans are more than just financial instruments they are strategic tools to help SMEs navigate change and embrace the future.

Keywords

Digital transformation, SMEs, investment credit, bank financing, modernization, Local Development Bank, EURL X case study.